

BULLETIN D'INFORMATION



9^e Année

OCTOBRE-NOVEMBRE 1953

N^{os} 10-11

SOMMAIRE

1. Mémorial (Mois d'octobre et de novembre)	130
2. Chambre des Députés (Mois d'octobre et de novembre)	130
3. La Journée de Commémoration Nationale	131
4. Visite officielle à Luxembourg de Lord Ismay, Vice-Président du Conseil de l'Atlantique Nord, Secrétaire Général de l'OTAN	132
5. Visite du Général Gruenther à Luxembourg	135
6. La Consécration de la nouvelle Eglise d'Esch-sur-Alzette en présence de LL. AA. RR. la Grande-Duchesse et le Prince de Luxembourg	136
7. Le Transfert de la Dépouille mortelle du Grand-Duc Adolphe à Weilbourg	137
8. Joseph Thorn †	137
9. Conférence Européenne des Ministres des Transports à Bruxelles	140
10. Inauguration des Monuments aux Morts à Belvaux, à Pétange et à Hesperange	140
11. La Journée des Nations Unies 1953	142
12. In memoriam Edouard Luja.	143
13. Dominique Lang, Peintre impressionniste luxembourgeois	146
14. Nouvelles diverses	150
15. Rapport annuel et Statistiques diverses de l'Administration des Eaux et Forêts — Exercices 1951 et 1952.	153
16. Nouvelles diplomatiques.	190
17. Nouvelles de la Cour	191
18. Le Mois en Luxembourg (Mois d'octobre)	192
19. Le Mois en Luxembourg (Mois de novembre).	194

SERVICE INFORMATION ET PRESSE

18, RUE ALDRINGER

LUXEMBOURG

Mémorial (mois d'octobre)

Ministère des Finances.

Le « Mémorial » du 7 octobre 1953 reproduit le 1^{er} supplément au relevé au 30 juillet 1953 des valeurs luxembourgeoises frappées d'opposition (titres annulés en vertu de l'arrêté grand-ducal du 1^{er} août 1952 modifié par l'arrêté grand-ducal du 28 juillet 1953).

*

Ministère de la Justice.

Un arrêté grand-ducal du 28 octobre 1953 approuve la modification des statuts de la société anonyme des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange.

*

Ministère de la Santé Publique.

La loi du 25 septembre 1953 a pour objet la réorganisation du contrôle des denrées alimentaires, boissons et produits usuels.

Mémorial (mois de novembre)

Ministère des Finances.

Le « Mémorial » N° 68 du 17 novembre 1953 reproduit un 2^e supplément au relevé au 30 juin 1953 des titres annulés en vertu de l'arrêté grand-ducal du 1^{er} août 1952 modifié par l'arrêté grand-ducal du 28 juillet 1953.

*

Ministère des Affaires Etrangères.

Un arrêté grand-ducal du 14 novembre 1953 porte publication du Protocole additionnel à l'Arrangement du 25 janvier 1952, entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, relatif à la circulation des personnes dans les zones frontalières, signé à Luxembourg, le 4 novembre 1953.

*

Ministère de la Santé Publique.

Un arrêté grand-ducal du 25 septembre 1953 règle l'exécution de la loi du 28 avril 1922 sur la préparation et la vente des médicaments toxiques.

*

Ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Le « Mémorial » N° 67 du 14 novembre 1953 reproduit l'Arrangement administratif relatif aux modalités d'application de la Convention générale entre le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas sur la Sécurité sociale en date du 8 juillet 1950.

Chambre des Députés (mois d'octobre)

6 octobre: Réunion de la 1^{re}, de la 2^e et de la 3^e Section.
Réunion d'une Section centrale.

16 octobre: Réunion d'une Section centrale.

26 octobre: Réunion d'une Section centrale.

Chambre des Députés (mois de novembre)

10 novembre: 1^{re} séance publique. — Ouverture de la session. — Appel nominal. — Assermentation de M. Alphonse Osch. — Allocution de M. le Doyen d'âge. — Election du Bureau. — Allocution de M. le Président élu. — Déclaration de M. le Ministre d'Etat au sujet de la ratification du projet de loi concernant la Communauté Européenne de Dé-

fense. — Dépôt de différents projets de loi. — Analyse des pièces. — Nomination de la Commission des Pétitions. — Nomination de la Commission des Comptes. — Tirage au sort des trois sections. — Règlement des travaux parlementaires. — Maintien des sections centrales et des commissions spéciales.

11 novembre: Réunion de la 1^{re}, de la 2^e et de la 3^e section.

Réunion d'une Section centrale.

17 novembre: 2^e séance publique. — Dépôt de deux projets de loi. — Projet de loi sur les pensions des fonctionnaires de l'Etat (N^o 431). Rapport de la section centrale. Discussion générale.

18 novembre: 3^e séance publique. — Dépôt de plusieurs projets de loi. — Projet de loi sur les pensions des fonctionnaires de l'Etat (N^o 431). Continuation de la discussion générale. — Règlement des travaux parlementaires. — Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Française, relative aux contrôles de douane et de police effectués en cours de route sur les voies ferrées franco-luxembourgeoises, signée à Luxembourg, le 29 avril 1952 (N^o 476). Rapport de la section centrale. Discussion générale. Lecture et vote des articles. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel. — Projet de loi portant approbation de la Convention internationale pour faciliter le franchissement des frontières aux voyageurs et aux bagages transportés par voie ferrée et de la Convention interna-

tionale pour faciliter le franchissement des frontières aux marchandises transportées par voie ferrée, signées à Genève, le 10 janvier 1952 (N^o 474). Lecture et vote de l'article unique. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel.

Réunion du Bureau de la Chambre.

19 novembre: Réunion d'une Section centrale.

24 novembre: 4^e séance publique. — Dépôt d'un projet de loi. — Projet de loi portant création de centres d'enseignement professionnel pour les apprentis de l'artisanat, du commerce et de l'industrie (N^o 362). Second vote constitutionnel. — Projet de loi sur les pensions des fonctionnaires de l'Etat (N^o 431). Discussion des articles.

25 novembre: 5^e séance publique. — Projet de loi sur les pensions des fonctionnaires de l'Etat (N^o 431). Discussion des articles.

26 novembre: 6^e séance publique. — Projet de loi sur les pensions des fonctionnaires de l'Etat (N^o 431). Continuation de la discussion des articles et renvoi du projet amendé au Conseil d'Etat. — Règlement des travaux parlementaires.

La Journée de Commémoration Nationale

Dimanche, 11 octobre, les Luxembourgeois à travers le pays entier ont célébré la Journée de Commémoration Nationale.

A l'occasion de ce jour anniversaire, le peuple luxembourgeois rendit un hommage de gratitude à ceux qui, pendant les sombres années de l'occupation, sacrifièrent héroïquement leur vie pour défendre l'idéal auquel chaque Luxembourgeois tient fièrement: la fidélité envers sa Souveraine et l'amour du pays et de la liberté.

Le Gouvernement luxembourgeois publia le 10 octobre la proclamation suivante:

PROKLAMATIOUN.

Den 10. Oktober feiert d'Lëtzeburger Vollek säin traditionellen Erënnerongsdag. Wéi all Joer denke mer mat Stolz drun, wéi et sech trotz Drock an enger memorabler Volleksofstëmmong klor an eneresch zu séngem Land an sénger Souveraine bekannt huet an domat virun der ganzer Welt säi Wëllen proklaméiert huet, fréi an onofhängeg ze bleiwen, trei sénger Hémecht a séngen Alliéierten.

Den 10. Oktober as den égentlechen nationalen Erënnerongsdag un déi schwéier Zeit vun 1940-1945. D'Vollek an d'Regëirong denke mat Bewonnerong un déi Patrioten, déi am Exil, an

der organisierter an an der netorganisierter Resistenz hirt Land verdädegt hun. Si denken mat Dankbarkät un all déi, déi fir d'Land gelidden a gestridden hun.

Mer denken mat déiwem Matgefill un all dat Läd, dat iwert ons Vollek kom wor. Mer wëllen net vergießen, wat net duerf vergieß gin: dat et Lëtzeburger gouf, déi d'Liewen an d'Freihät geloof hun fir hirt Land, déi Joren an der Angscht an am Läd geliewt hun, well se dem Land hir Trei hale wollten. Hirt Beispill soll ëmmer erëm déne jonge Generatiounen virun den Aen ston wéi e Fanal, dén hinnen de Wé an d'Zukunft weist. Da kënnen mer roueg der neier Zeit, déi sech preparéiert, entgéintgoen. Mer wëllen dat Groufst a Schéint aus der Vergaangenhät mat virun huelen. Mir kënnen a wëllen ower net d'Rad vun der Geschicht ophalen. D'Liewe vun de Vëlker gät virun an d'Konditiounen an d'Institutiounen änneren. Wien sech net upaßt, gät zugronn, dat as a Liewensgesetz. Duerfir loofe mir aus der Vergaangenhät den onnëtzten Ballast vun Haaf a Streit ofwerfen, fir daß mer déne neien Fuederongen gewueß bleiwen. Fest verwuerzelt an der Hémechtsléift a kéng geriicht op dat Neit, dat komme soll: gutt Letzeburger a gutt Europäer.

Zu Letzeburg get en Déngscht ofgehal an der Cathedral em 9.30 Auer. No der Mëss gät e Cortège op de Kierfecht vun Notre-Dame; Blummen gin niddergeluegt beim Monument du Souvenir a beim Hinzertter Kräiz.

D'Regëirong biet d'Leit, den Erënnerongsdag esou ze feieren, wéi et sech gehéiert.

Letzeburg, den 10. Oktober 1953.

D'Memberen vun der Regëirong:

Dupong,	Bodson,
Bech,	Biever,
Frieden,	Rasquin.

Le 11 octobre, un service solennel fut célébré en l'Eglise Cathédrale par S. Exc. l'Evêque-Coadjuteur Monseigneur Léon Lommel, représentant Monseigneur l'Evêque de Luxembourg. Assistait au service religieux Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, accompagnée de Leurs Altesses Royales Monseigneur le Grand-Duc héritier, Madame la Grande-Duchesse héritière, les Princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde.

Au cours de la cérémonie religieuse, le programme musical suivant fut exécuté: La « Messe à quatre voix en l'honneur de la Sainte Trinité » par Hubert Cuypers, chantée par la Maîtrise de la Cathédrale sous la direction de M. l'Abbé M. Steinmetz; à l'Offertoire: « Super flumina Babylonis » de J.-P. Schmit; après le Saint-Office: « Domine salvam fac » de J.-P. Schmit; pendant l'Exposition: « O salutaris » de Charles Gounod, « Te Deum » (phrase finale) et « Tantum ergo » de Dom. Heckmes.

Parmi les nombreuses personnalités qui assistaient au service religieux on remarquait les Membres du Corps diplomatique, S. Exc. M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, M. Victor Bodson, Ministre de la Justice, M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques, de nombreux représentants de la Chambre des Députés, du Conseil d'Etat, de la Magistrature, des

Administrations de l'Etat, de la Municipalité, des Services et Administrations, ainsi que des organisations de Résistance.

Après la messe, les Membres de la Famille Grand-Ducale furent reconduits à la sortie de la Cathédrale. Ensuite, un cortège se forma et se dirigea vers le Monument du Souvenir dans l'ordre suivant: Le Conseil de l'Ordre de la Résistance; les Anciens Combattants et Mutilés de Guerre; les Organisations de la Résistance; la Fédération des Scouts du Luxembourg; la Fédération Nationale des Eclaireurs du Luxembourg; l'Association des Girl-Guides Luxembourgeoises; les Guides du Luxembourg; les élèves de l'Athénée; les élèves du Lycée de Garçons; les élèves du Lycée de Jeunes Filles; les élèves de l'Ecole Normale d'Instituteurs; les élèves de l'Ecole Normale d'Institutrices; les élèves de l'Ecole d'Artisans et les élèves des Ecoles primaires suivis de la population.

A la Place de la Constitution, une foule considérable s'était massée. Tandis que la Musique du Corps de la Garde grand-ducale exécutait la « Sonnerie aux Morts », des fleurs furent déposées au pied du Monument du Souvenir par S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, au nom du Gouvernement, par M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, au nom de l'Administration Communale de la Ville de Luxembourg, par M. Conselman, Président de la Fédération des Anciens Combattants des Deux Guerres, au nom des anciens combattants, ainsi que par les Représentants des Organisations de la Résistance.

Après cette émouvante cérémonie, le cortège se rendit à la Croix de Hinzert au cimetière Notre-Dame où eut lieu la bénédiction de la Tombe. Ensuite, des couronnes furent déposées par le Gouvernement, l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, les Anciens Combattants et les Organisations de la Résistance, sous les accents de la « Sonnerie aux Morts » exécutée par la Musique du Corps de la Garde grand-ducale.

L'hymne national luxembourgeois clôtura les cérémonies.

Visite officielle à Luxembourg de Lord Ismay, Vice-Président du Conseil de l'Atlantique Nord, Secrétaire Général de l'OTAN

Lord Ismay, qui a été nommé, le 13 mars 1952, Vice-Président du Conseil de l'Atlantique Nord et Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, s'est rendu à Luxembourg le 20 novembre 1953 au cours d'une tournée de visites officielles dans les

pays membres de l'OTAN. Lord Ismay arriva à la gare de Luxembourg, vendredi soir, venant de Paris. Rappelons que Lord Ismay avait déjà visité tous les pays membres de l'OTAN au cours de sa tournée, à l'exception de l'Islande et de la Grande-Bretagne.

A la gare de Luxembourg, devant l'entrée du Pavillon des Princes, Lord Ismay fut reçu par MM. Paul Schulté et Georges Heisbourg, Conseillers de Légation, M. Nicolas Hommel, Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'OTAN, M. Jean-Pierre Musquar, Directeur des Chemins de Fer Luxembourgeois, M. Jean Metzdorff, Président du Conseil d'administration, et M. Théophile Herkes, Chef de gare principal.

Samedi, le 21 novembre, à 10 heures du matin, eut lieu une cérémonie devant le Monument du Souvenir. Une Compagnie de la Garde grand-ducale, sous les ordres du Lieutenant en 1^{er} Van Dyck, rendit les honneurs. Lord Ismay, accompagné de S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, passa en revue la Compagnie de la Garde grand-ducale. Lord Ismay s'avança ensuite vers le Monument du Souvenir aux accents de la « Sonnerie aux Morts » et déposa sur la dalle une gerbe portant l'inscription « Lord Ismay, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ». Le Secrétaire Général de l'OTAN s'inclina longuement devant le Monument, et l'hymne national clôtura cette émouvante cérémonie.

Par la suite, une réunion eut lieu au Ministère des Affaires Etrangères entre Lord Ismay et les membres du Gouvernement luxembourgeois plus spécialement intéressés aux affaires de l'OTAN.

A l'issue de ces entretiens, le Gouvernement luxembourgeois offrit un déjeuner au Casino de Luxembourg, auquel assistaient les représentants diplomatiques des pays membres de l'OTAN, S. Exc. M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, les membres du Gouvernement Grand-Ducal, M. Félix Welter, Président du Conseil d'Etat, M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, les proches collaborateurs de Lord Ismay, de hauts fonctionnaires luxembourgeois ainsi que les représentants des autorités militaires luxembourgeois.

Au cours de ce déjeuner, S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, prit la parole et salua Lord Ismay en ces termes :

« Dear Lord Ismay,

It is a great privilege for me to welcome you on behalf of the Luxembourg Government. I am also honoured and pleased to greet the diplomatic representatives of the N. A. T. O. countries.

Your visit to our country, Sir, is a vivid reminder to the people of Luxembourg that they belong to an alliance of fourteen nations which, nearly five years ago, decided to unite their efforts and to pool their resources for their common defence and security.

In the course of the second world war we witnessed once more how brave nations whose defence effort was built on an individual and national basis went down before a determined enemy. Made wiser by these hard lessons of history the peoples of the Atlantic alliance are

resolved to seek security through a coordinated effort toward collective defence. Of all the partners in this great Alliance our small country gets the biggest benefit, namely a degree of security which obviously no national effort could ever provide. The contribution that we have to pay toward achieving an effective common defence will always be extremely moderate in comparison with the priceless value of freedom and security.

It is the task of the North Atlantic Treaty Organisation to coordinate the activities of the fourteen member States. It is thus concerned not only with matters of political and military importance, but it deals with a considerable number of economic, financial, social and cultural matters on which article two of the Treaty lays particular emphasis. No one could have brought to this tremendous task a greater wealth of personal experience and human qualities than you, Sir. We know the many high offices that you have held in the past as a soldier and statesman and we are proud to have in our midst the man, who more than anyone else, can claim the honour of having been the intimate collaborator of Sir Winston Churchill in the last war.

Thanks to your outstanding diplomatic qualities you are able to harmonize and reconcile the sometimes conflicting views and interests of Member Governments. The western world acknowledges you as the Ambassador of Atlantic solidarity and, through your untiring efforts, grows from day to day more conscious of its common heritage and civilization founded on the principles of democracy, individual liberty and the rule of law. I can give you, my dear Lord Ismay, the assurance of our determination to collaborate wholeheartedly in the North Atlantic Treaty Organisation, and I wish to express to you our sincere appreciation for your inspiring devotion to N. A. T. O. and our deep gratitude for your splendid contribution to the cause of peace and security.»

Après avoir prononcé à son tour un discours de remerciements, Lord Ismay se rendit au Ministère des Affaires Etrangères où eut lieu une conférence de presse au cours de laquelle le Secrétaire Général de l'OTAN exposa brièvement plusieurs aspects de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et répondit aux questions qui lui posèrent les représentants de la presse luxembourgeoise.

Voici le texte de la déclaration faite à la presse par Lord Ismay :

« Puisqu'à mon grand regret, mes aptitudes en français ne me permettent pas encore de vous faire une longue déclaration dans cette langue, j'ai rédigé cette note qui, je l'espère, répondra par avance à certaines des questions que vous pourriez désirer poser, et précisera en même temps divers points de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, qui ne sont pas toujours très bien compris.

Je voudrais vous parler tout d'abord de la constitution du Conseil de l'Atlantique Nord et de ses

pouvoirs. En février 1952, à Lisbonne, les Ministres de l'OTAN ont décidé qu'un Conseil de l'Atlantique Nord devait siéger en permanence à Paris. Les Représentants Permanents que les quatorze pays membres délègueraient à ce Conseil de l'Atlantique Nord, et qui siègeraient en permanence, seraient investis de pouvoirs effectifs de décision. Il va sans dire que chaque représentant national ne peut agir que dûment autorisé par son Gouvernement: mais il en est de même des Ministres. Même si le Conseil qui siège à Paris était composé de Premiers Ministres, ceux-ci devraient encore en référer à leurs Gouvernements respectifs pour être autorisés à prendre des décisions sur toute question au sujet de laquelle ils n'auraient pas encore reçu d'instruction. Le Conseil n'est pas une autorité supra-nationale, et ses décisions doivent être prises à l'unanimité. En fait, nous ne faisons que mettre en commun nos droits souverains, en réalisant un accord, dans certains cas déterminés, pour le bien commun de tous.

Mon rôle personnel est double: je suis à la fois Vice-Président du Conseil et Secrétaire Général du Secrétariat International, qui seconde celui-ci. Dans la première de ces fonctions, je préside les séances du Conseil, en l'absence du Président. Comme Chef du Secrétariat International, je dois m'assurer que celui-ci exécute les instructions données par le Conseil et le seconde par tous les moyens qui lui sont propres.

Un Commandant Militaire, tel que le Général Gruenther, peut commander aux troupes placées sous son commandement par les pays membres. Dans les domaines politique et économique, je ne jouis pas d'une telle autorité. Je puis, avec l'aide de mon Secrétariat International, exprimer des suggestions, ou soumettre des propositions, mais je ne peux parler qu'au nom du Conseil et autorisé par lui. Et il est parfaitement juste qu'il en soit ainsi.

Je tiens à souligner que tous les membres de l'Alliance jouissent exactement des mêmes droits souverains, quelles que soient l'étendue de leur territoire, l'ampleur de leur population ou l'importance de leurs ressources. C'est ainsi que mon excellent ami, si dévoué et si remarquable, qu'est le Représentant Permanent du Luxembourg au Conseil, M. Nicolas Hommel, peut exprimer le point de vue du Luxembourg avec la même liberté et la même énergie que les représentants de tous les autres pays. Toutes nos décisions sont et doivent être prises à l'unanimité.

On a parfois tendance à considérer, dans les petits pays membres de notre Alliance Atlantique, que la contribution qu'ils apportent à l'effort total de défense de notre alliance est relativement dénuée d'importance et, qu'en conséquence, elle ne justifie peut-être pas les efforts et les sacrifices qu'exigent leurs Gouvernements. Je tiens à vous affirmer que la contribution apportée par chacun des quatorze pays à l'OTAN est importante. Notre force réside dans l'unité d'efforts et d'objectifs de tous nos pays membres, grands et petits. Un petit pays a donc exactement la même possibilité que l'un quelconque de ses puissants alliés de jouer le rôle de leader, dans son effort de défense, par exemple.

A la Session Ministérielle de décembre, les points principaux de l'Ordre du Jour seront consacrés à l'Examen Annuel des besoins militaires et des possibilités d'ordre politique et économique. C'est la troisième fois que les pays de l'OTAN, leurs conseillers militaires et le Secrétariat International entreprennent ce travail, qui, bien qu'il ne soit pas encore

complètement achevé, a progressé cette année beaucoup plus rapidement et facilement que par le passé. Je n'ai pas l'intention d'anticiper aujourd'hui sur les conclusions ou les constatations de l'Examen Annuel, qui sera, comme vous le savez, présenté à l'approbation des Ministres des pays de l'OTAN, au cours de la Session de décembre.

Il ne m'appartient pas non plus, à l'heure actuelle, d'aborder un examen détaillé de l'Ordre du Jour de cette Session, bien que la réunion des Ministres des Affaires Etrangères, de la Défense, de l'Economie et des Finances des différents pays membres, qui aura lieu au Palais de Chaillot le mois prochain, doive évidemment fournir l'occasion d'un échange de vues sur la plupart des problèmes politiques, militaires et économiques que les alliés ont à résoudre.

Je suis certain que nous serons en mesure de montrer, au cours de cette Session, les progrès positifs réalisés dans l'amélioration qualitative de notre Force Défensive, ainsi que certains progrès quantitatifs. Pendant l'année qui vient de s'écouler, les Forces de l'OTAN ont effectué plus de cent manœuvres mixtes, et on ne peut douter que ces manœuvres ne contribuent considérablement à la constitution d'une Force internationale unifiée, capable, le cas échéant, d'agir promptement et efficacement pour la défense du monde libre. Ces manœuvres, à la fois terrestres, aériennes et navales, qui se déroulent presque continuellement, donnent une démonstration quotidienne des progrès accomplis dans le sens du travail en équipe, nécessaire au bon fonctionnement d'une force internationale. Une visite au Collège de Défense OTAN à Paris est une preuve réconfortante et encourageante des progrès que nous réalisons sur le plan de la coopération internationale.

Mais, plus importante encore que les points que je viens de mentionner, est l'unité qui lie entre elles les quatorze nations de l'Alliance Atlantique. Cette unité est beaucoup plus profonde qu'aucune des Alliances militaires d'autrefois. C'est là ce qui importe plus que toute autre chose; c'est là que l'on trouve la réponse réelle à la menace d'agression; c'est là ce que les ennemis éventuels craignent plus que tout au monde, et c'est ce qu'ils veulent détruire par-dessus tout. Nous devons être en garde contre les sourdes rumeurs et les insinuations souvent persuasives des propagandistes qui cherchent à amplifier nos divergences de vues et s'efforcent de nous dissocier. Les nations ne peuvent plus se permettre de rester dans une solitude où elles seraient asservies l'une après l'autre. Nous en avons devant nous la preuve combien éloquente que nous apportent des pays jadis libres, membres indépendants et importants de la Communauté Européenne occidentale, et maintenant tombés sous la domination et l'exploitation impérialiste des Soviétiques.

Il est vrai que, depuis la mort du Maréchal Staline, la Russie Soviétique a donné certains signes d'un désir de réduire la tension malencontreuse qui existe entre l'Est et l'Ouest. Cela a conduit certains à espérer, en prenant leurs désirs pour des réalités, que nous serions en droit, maintenant, de relâcher nos efforts.

Telle n'est certainement pas l'intention d'un seul des pays membres de la Communauté Nord Atlantique. Chacun d'eux aspire au jour où il pourra consacrer moins d'argent aux armements et davantage aux activités qui apporteraient un plus grand bien-être et un plus grand bonheur à ses ressortissants. Ils sont unanimes à penser qu'aucun effort

ne doit être négligé pour atténuer la tension, et qu'il nous faut poursuivre sans relâche toutes les possibilités de parvenir à un accord qui puisse conduire à la paix. D'autre part, ils sont également unanimes à penser que les perspectives accrues de paix sont dues en grande partie à l'existence même du Traité de l'Atlantique Nord, à l'esprit d'unité qu'il a suscité et qui va sans cesse croissant, et aux efforts et sacrifices qui ont été accomplis; ils ont proclamé que, tant qu'il persisterait une menace fondamentale contre la sécurité du monde libre, ce serait tourner tous ces sacrifices en dérision que de relâcher maintenant leurs mesures de précaution.

Nous devons, par conséquent, continuer d'armer au maximum, afin d'être aussi forts que possible, dans un délai aussi rapproché que possible, mais sans aller pour cela jusqu'à la faillite nationale. Nous ne pouvons nous permettre, par un empressement excessif à éviter la guerre chaude, de perdre la guerre froide. Notre alliance — on ne saurait assez le répéter — a un caractère purement défensif. Pas un seul de nos bateaux, pas un seul de nos avions, pas un seul de nos canons ne servira jamais à autre chose qu'à notre défense. Et nul mieux que l'Etat-Major soviétique ne sait que les forces que nous avons l'intention d'édifier sont d'une telle ampleur qu'elles ne pourraient jamais servir à l'offensive ou être utilisées à des fins d'agression.

Je tiens à souligner ici un point particulier. Il est curieux qu'au sein de la Communauté Atlantique nous ayons tendance à imputer à nos propres gouvernements, à nos propres dirigeants la responsabilité des sacrifices que nous accomplissons pour la cause de la défense, plutôt qu'à adresser le blâme à ceux qui le méritent véritablement. A la fin de la guerre, nous nous sommes hâtés de désarmer; nos soldats ont été renvoyés à leurs fermes, à leurs usines et à leurs occupations civiles, quelles qu'elles fussent; il en a été ainsi de tous les pays occidentaux. Or, en Russie, les Forces armées ont été maintenues à un niveau plusieurs fois supérieur à leur puissance d'avant-guerre. A travers la moitié de l'Europe, les troupes soviétiques ont maintenu une étroite de fer. En 1949, la Tchécoslovaquie a été entraînée de force derrière le rideau de fer, où elle a rejoint la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et les Etats baltes. Le Traité de l'Atlantique Nord a été signé en avril 1949. Douze pays du monde occidental, sur l'une et l'autre rives de l'Atlantique, auxquels se sont maintenant jointes la Grèce et la Turquie, se sont unis pour aider à empêcher l'avènement du règne de l'exploitation et de l'impéria-

lisme. Lorsque nous payons nos impôts, lorsque nous remplissons nos obligations militaires, lorsque nous accomplissons les sacrifices qui nous sont demandés pour rester libres, nous devons en accuser les vrais responsables, les hommes du Kremlin.

Nous ne nous considérons pas, à l'OTAN, comme les membres d'une alliance purement militaire, qui organise notre défense immédiate. Car, bien que la sécurité doive, bien entendu, rester au premier plan de nos préoccupations (parce que, si nous disparaissions, point n'est besoin de prévoir d'autres progrès), nous avons profondément conscience du fait que le Traité fait mention expresse des objectifs non militaires des pays signataires. Nous avons décidé de travailler de concert au bien commun dans les domaines social, culturel et économique. Nous devons poursuivre cette activité sans attendre que soit achevée l'édification de notre défense. Je manquerais à la vérité, si je prétendais que nous avons beaucoup avancé dans ce domaine, mais je peux vous affirmer que c'est là, pour nous tous, une préoccupation essentielle.

Qu'il me soit permis de conclure sur cette profession de foi: pour le passé, je suis fermement convaincu que si l'OTAN n'avait pas existé, la paix aurait été rompue au cours des trois ou quatre dernières années. Pour le présent, je suis fermement convaincu que si les nations qui sont unies par le Traité venaient à relâcher leur vigilance ou à desserrer les liens qui les unissent, la paix serait bientôt rompue. Pour l'avenir, je suis fermement convaincu que si nous persévérons dans la voie actuelle, nous éviterons les inexprimables horreurs d'une troisième guerre mondiale. »

Dans la soirée du samedi, 21 novembre, S.A.R. Madame la Grande-Duchesse offrit un dîner au Palais grand-ducal en l'honneur de Lord Ismay, auquel assistaient également les représentants diplomatiques des pays membres de l'OTAN.

Au cours de la journée de dimanche, Lord Ismay visita les différents sites pittoresques du pays. Il était l'invité de S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, qui lui offrit également un déjeuner intime.

Avant de repartir pour Paris le même soir, Lord Ismay fut salué par les personnalités civiles et militaires à la Gare de Luxembourg. Les honneurs lui étaient rendus par une Compagnie de la Garde grand-ducale.

La Visite du Général Gruenther à Luxembourg

Judi, 15 octobre, le Général Alfred M. Gruenther arriva à l'aérodrome de Luxembourg vers 18 heures, venant des Pays-Bas, pour rendre sa première visite officielle à Luxembourg en tant que Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe.

A sa descente d'avion il fut reçu par M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, le Lieutenant-Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise, le Colonel

Wittouck, Chef de la Mission belgo-luxembourgeoise auprès du SHAPE, M. Georges Heisbourg, Conseiller de Légation, le Major Théodore Melchers, Représentant permanent du Luxembourg au SHAPE. Le Général Gruenther, accompagné du Lieutenant-Colonel Albrecht et du Lieutenant en 1^{er} Joseph Majerus, passa en revue le détachement de la Garde grand-ducale qui rendait les honneurs à son arrivée.

Vendredi, 16 octobre, le Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe eut des entretiens avec M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, et avec le Lieutenant-Colonel Guillaume Albrècht, Chef d'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise. Au cours de la même matinée, le Général Gruenther fut reçu en audience par S. A. R. Madame la Grande-Duchesse au Palais grand-ducal.

A 13 heures, un déjeuner fut offert au Casino de Luxembourg par le Gouvernement luxembourgeois en l'honneur du Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe. S. A. R. le Grand-Duc héritier, accompagné du Lieutenant en 1^{er} Germain Frantz, Aide de Camp, assistait également à ce déjeuner, ainsi que plusieurs hautes personnalités civiles et militaires étrangères et luxembourgeoises.

La Consécration de la nouvelle Eglise d'Esch-Alzette en présence de Leurs Altesses Royales la Grande-Duchesse et le Prince de Luxembourg

Dimanche, 22 novembre, ont eu lieu à Esch-sur-Alzette les cérémonies de la consécration de la nouvelle église de Lallange, dédiée à la Sainte Vierge, dont la statue orne le pignon frontal de l'église.

Derrière l'autel principal, qui est complètement en marbre, une énorme mosaïque, chef-d'œuvre de l'artiste parisien Jean Barillet, représentant le couronnement de la Sainte Vierge par la Sainte-Trinité, décore le grand mur.

Vers 9.30 heures, une longue procession de fidèles de la paroisse Saint-Joseph, accompagnés de la Musique des mineurs et de la Musique municipale, se dirigea vers la nouvelle église, construite à l'entrée de la Ville, où le Curé-Doyen d'Esch-sur-Alzette, M. Mathias Weber, accueillit les nombreuses personnalités, parmi lesquelles on remarquait M. Jean Kinsch, premier Echevin d'Esch-sur-Alzette, représentant M. le Maire et le Conseil échevinal, MM. Jean-Baptiste Rock et Joseph Lommel, Députés, les Conseillers communaux MM. Emile Colling, Victor Neuens, Joseph Jacobs et Emile Eischen, les Représentants des Usines sidérurgiques, MM. les Directeurs Egide Bosseler et Raymond Kieffer, de nombreuses autorités ecclésiastiques des trois paroisses d'Esch-sur-Alzette, Saint-Joseph, Saint-Henri et Sacré-Cœur, plusieurs représentants de l'Administration communale ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Vers 10 heures arriva Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur, qui fut salué de M. Mathias Weber, Curé-Doyen, M. Jean Kinsch,

Vers 15 heures, la colonne des voitures, précédées d'agents de police, de gendarmerie et de la police militaire motorisées, arriva à l'aérodrome du Findel où le Général Gruenther fit une déclaration aux représentants de la Presse, au cours de laquelle il parlait du problème de la défense de l'Europe dans le cadre de l'OTAN. Il souligna également les progrès réalisés par les forces armées luxembourgeoises depuis sa première visite au Luxembourg au mois de janvier 1951, en compagnie du Général Eisenhower.

Après la conférence de presse, le Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe passa en revue le détachement de la Garde grand-ducale, puis salua une dernière fois M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, entouré des autorités civiles et militaires, avant de prendre place dans son avion qui devait le ramener à Paris.

Echevin, M. Jemming, Président de l'Association pour la construction de l'église, et M. N. Hermes, Commissaire de Police.

Ensuite, M. Jemming prit la parole. Il souhaita la bienvenue à tous les invités d'honneur et remercia tous ceux qui avaient activement participé à la réalisation de la nouvelle église. M. Jean Kinsch et Monseigneur Léon Lommel prononcèrent alors successivement des allocutions de circonstance, après quoi Mgr. l'Evêque-Coadjuteur procéda aux cérémonies de la consécration de l'église.

Peu avant 11 heures arrivèrent M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Ernest Wurth, Commissaire de District, et M. Hubert Schumacher, Architecte de l'Etat-Directeur. Le « Wilhelmus » annonça l'arrivée de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg qui étaient accompagnés de Madame Christian Calmes, Dame d'honneur, et du Lieutenant en premier N. J. Prussen, Aide de Camp.

Leurs Altesses Royales, acclamées par la population, furent reçues à leur arrivée par Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Jean Kinsch, premier Echevin de la Ville d'Esch-sur-Alzette, M. Mathias Weber, Curé-Doyen, et M. Jemming.

L'office pontifical fut célébré ensuite par Mgr. Léon Lommel, assisté de MM. les curés Roos, Streveler et Wilhelm, comme diacres ho-

noires, et MM. Grissius et Heinen, diacre et sous-diacre.

Au cours de son sermon en langue française, Mgr. Léon Lommel insista sur la nécessité de créer des centres culturels dans les nouveaux quartiers des villes, de construire des bâtiments

d'école, d'administration et notamment des églises. Avant de terminer, il forma le vœu que la Sainte Vierge veille sur la Ville d'Esch, sur cette population qui crée la richesse de notre pays et qu'elle daigne bénir notre Famille grand-ducale et l'avenir de notre chère patrie.

Le Transfert de la Dépouille mortelle du Grand-Duc Adolphe à Weilbourg

Le 20 octobre 1953, le corps du Grand-Duc Adolphe et ceux de ses deux fils prédécédés, les Princes Frédéric et François, furent transférés du Château de Hohenbourg en Bavière au Château de Weilbourg qui abrite dans sa crypte les corps des Ducs et Princes de Nassau.

Le Duc Adolphe de Nassau avait été souverain de Luxembourg de 1890 à 1905. Il était décédé à l'âge de 88 ans et son corps avait été déposé, en 1905, dans la crypte du Château de Hohenbourg.

Comme il s'agissait d'un Grand-Duc de Luxembourg, la Famille grand-ducale ainsi que le Gouvernement luxembourgeois participèrent officiellement aux cérémonies qui se déroulèrent à Weilbourg à l'occasion du transfert des corps.

Un service religieux fut célébré dans la chapelle du Château en présence de LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc héritier, les Princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde et le Prince Charles, qui étaient accompagnés de S. Exc. M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, M^{lle} Marie Knaff, Dame d'honneur, M. Guill Konsbruck, Chambellan e. s. e., M^{me} Christian Calmes, Dame d'honneur, et du Lieutenant en 1^{er} Germain Frantz, Aide de Camp.

Assistèrent en outre à cette cérémonie les représentants de la République fédérale alle-

mande, les représentants du Gouvernement de Hesse, les représentants de la Ville de Weilbourg ainsi que les Princes August zur Lippe et Ernst-August zu Solms-Braunfels.

Le Gouvernement luxembourgeois était représenté par M. Pierre Frieden, Ministre de l'Éducation Nationale, et M. Pierre Majerus, Ministre du Luxembourg à Bonn. La délégation luxembourgeoise comprenait en outre M. Paul Schulté, Conseiller de Légation, M. Joseph Juttel, Consul du Luxembourg à Francfort, M. François Hallé, Commissaire de la Cour, M. Joseph Petit, Professeur, Chargé de la Direction du Service Information et Presse du Gouvernement, et M. Speltz, Inspecteur des Domaines privés de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse.

Le sarcophage du Grand-Duc Adolphe, recouvert des couleurs nationales luxembourgeoises et des couleurs de la Maison de Nassau, était posé devant l'autel de la Chapelle à l'entrée de la nécropole.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le sarcophage fut transporté dans la crypte où leurs Altesses Royales ainsi que les personnalités luxembourgeoises et allemandes s'inclinèrent longuement devant les dépouilles mortelles des Ducs et Princes de Nassau.

Joseph Thorn †

Monsieur Joseph Thorn, l'un des plus brillants avocats du Barreau de Luxembourg, ancien Député, Membre du Conseil d'État, est décédé à Luxembourg, le 10 novembre 1953, à l'âge de 70 ans.

Joseph Thorn est né le 5 novembre 1883 à Echternach. Après de brillantes études il s'était fait inscrire au Barreau de Luxembourg. En 1914, il avait été élu Député et il représentait les intérêts du parti socialiste au Parlement luxembourgeois jusqu'en 1925. Joseph Thorn était également, pendant de nombreuses années, Président du parti ouvrier socialiste. En 1917 et 1918, il était Membre du Conseil municipal de la Ville de Luxembourg. Joseph Thorn participa activement à la création de l'Impri-

merie Syndicale Luxembourgeoise en 1927. Il fut Président du Conseil d'administration de l'Imprimerie Syndicale depuis le jour de sa fondation, de même qu'il occupait le poste de Président du Conseil d'Administration du « Journal d'Esch » jusqu'à sa mort. — Pendant les années d'occupation, Joseph Thorn avait été déporté en Allemagne et, après la Libération, il était revenu dans son pays, portant la marque des souffrances endurées dans les camps de concentration.

Le 17 novembre, les Membres du Conseil d'État se réunirent en une séance commémorative pour honorer la mémoire de leur collègue défunt. Au cours de cette séance, le Président du Conseil d'État, M. Félix Welter, donna lec-

ture d'un télégramme lui adressé par S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg et conçu comme suit :

« Très ému du deuil qui frappe le Conseil d'Etat en la personne de son éminent Membre Monsieur Joseph Thorn Je vous adresse ainsi qu'à vos collègues Mes condoléances bien attristées. — Félix. »

Les Membres du Conseil d'Etat approuvèrent la proposition de Monsieur le Président de remercier Son Altesse Royale des marques de sympathie qu'Elle avait daigné leur manifester à l'occasion du décès de leur regretté collègue.

Ensuite, Monsieur le Président du Conseil d'Etat prononça à la mémoire du collègue défunt un discours, dont voici les termes :

« Mes chers collègues,

Deux mois ne se sont pas encore écoulés depuis que notre collègue Hubert Clement nous a quittés, et voici qu'à son tour, Joseph Thorn nous est brusquement arraché. Avant de mourir, il a exprimé le vœu d'être enterré dans la plus stricte intimité, sans aucun cérémonial. Il a voulu s'en aller aussi simplement qu'il a vécu. J'ai cru, néanmoins, qu'au Conseil d'Etat nous ne pouvions rayer en silence son nom de la liste de nos membres. La place qu'il occupait dans notre Corps était si importante que nous ne saurions, sans ingratitude, reprendre nos travaux avant d'avoir consacré quelques instants à sa mémoire. Au reste, nous siégeons ici à huis-clos. Ainsi l'hommage que nous lui rendons aura la discrétion qu'il eût souhaitée.

La personnalité de Joseph Thorn était si complexe, son activité si multiple, que ce serait un gageure que de vouloir l'évoquer en quelques brèves minutes. Les qualités qui le distinguaient étaient si peu communes qu'il semble impossible de les mentionner, sans tomber dans le panegyrique et de manquer ainsi à sa mémoire. Au reste, dans cette salle où, pendant des années, il a travaillé avec nous, que pourrait-on dire de lui que nous ne sachions tous ?

Et pourtant, il ne sera pas inutile, il sera même salutaire, je crois, d'essayer de rappeler quelques-uns des traits qui distinguaient notre collègue défunt, quelques-uns des aspects de son activité, ne fût-ce que pour nous convaincre de la nécessité d'imiter son exemple, dans la mesure de nos moyens.

Des liens personnels m'attachaient à Joseph Thorn et je ne cacherai pas que la nouvelle de sa mort m'a douloureusement affecté. Il y a trente ans — je venais de conquérir mon doctorat en droit —, je pénétrai pour la première fois dans la vieille maison de la place Guillaume où se trouvait alors son cabinet d'avocat, pour lui demander d'être mon patron pendant mon stage judiciaire. J'étais pour lui un inconnu et cependant il agréa d'emblée ma demande, car les traditions du Barreau, ces traditions auxquelles il était plus que tout autre attaché, le voulaient ainsi. Pendant trois années, j'eus donc l'occasion d'admirer sa science étonnante, sa

clairvoyance incorruptible, sa conscience professionnelle, son indépendance farouche, son intégrité et son désintéressement.

Dans son cabinet de travail toujours plongé dans une demie obscurité, les murs étaient tapissés de livres. On y trouvait, à côté des grands répertoires juridiques, d'innombrables monographies consacrées aux questions les plus spécialisées. Ces ouvrages livraient leur secret à Joseph Thorn comme par enchantement. On avait l'impression qu'une sorte d'intuition lui faisait infailliblement saisir le volume qui traitait de la question qu'il étudiait. En vérité cependant, cette intuition était le résultat d'un travail inlassable. Avec une minutie égale, Joseph Thorn instruisait tous les dossiers qui lui étaient confiés, qu'il s'agit de litiges mettant en jeu de gros intérêts ou d'humbles procès de justice de paix. Aucune difficulté ne lui échappait, aucun détail n'était négligé et les notes de droit qu'il remettait aux juges fournissaient réponse à toutes les objections.

L'érudition de Joseph Thorn était si universelle qu'elle lui permettait de plaider avec une égale autorité devant toutes nos juridictions. Devant les tribunaux répressifs et plus particulièrement devant la Cour d'assises, il faisait preuve d'une connaissance approfondie des textes les plus obscurs du code pénal et du code d'instruction criminelle, en même temps que d'une rare pénétration psychologique. Au Comité du Contentieux du Conseil d'Etat, nous avons pu nous convaincre que les méandres du droit public et du droit administratif lui avaient livré tous leurs secrets. Mais c'est surtout devant les juridictions civiles et tout spécialement devant la Cour de Cassation qu'éclatait sa science juridique et son talent d'analyste et d'interprète. Aucun texte du code civil, du code de procédure civile, des innombrables lois modernes, aucun des décrets à moitié oubliés de la période révolutionnaire n'échappait à ses recherches, et il était le maître incontesté dans l'art subtil de disséquer les motifs du jugement ou de l'arrêt qu'il défendait ou qu'il attaquait.

Joseph Thorn était aussi un orateur de grand talent et il modulait admirablement le ton de ses plaidoiries selon l'effet qu'il recherchait. Parfois, parlant à mi-voix, il donnait l'impression de faire des confidences aux juges. Puis, soudain, la tonnerre grondait dans sa voix et il éclatait impétueusement. Pourtant, même lorsqu'il semblait s'abandonner à la passion, sa démonstration restait implacable et l'adversaire le plus habile était en peine d'y trouver une faille.

Mais s'il défendait, de tout son cœur et de toute son intelligence, les causes qu'il avait acceptées, son indépendance vis-à-vis de ses clients restait sans compromission. Jamais il ne jetait dans la balance un argument qu'il n'avait pas personnellement pesé et mesuré.

Il n'est pas étonnant qu'un avocat tel que Joseph Thorn ait conquis l'estime unanime de

la Magistrature. Pourtant, je ne trahirai aucun secret en disant que le respect dont il était entouré, il le devait autant qu'à son talent et à sa science, à son désintéressement. Il continuait à soutenir cette insoutenable gageure dont parle le Bâtonnier Payen et qui consiste à "maintenir dans une société où l'argent est tout, "une corporation d'hommes qui, vivant des affaires et au milieu des affaires, s'abstiendront "eux-mêmes des affaires et garderont vis-à-vis "du précieux superflu qu'elles peuvent procurer, "la réserve dédaigneuse de leurs ancêtres".

Au Barreau, Joseph Thorn jouissait d'une autorité incontestée. Le nombre de ceux qui pouvaient se dire ses amis était sans doute assez restreint, car il n'aimait pas les épanchements. Mais la simplicité de son commerce, la courtoisie et la bienveillance dont il ne se départait à aucun moment, sa franchise aussi lui gagnaient la sympathie de tous ses confrères. C'est ainsi qu'il fut Bâtonnier, une première fois, alors qu'il comptait à peine vingt-cinq années de Barreau.

Au cours de sa carrière, il a eu de nombreux stagiaires qui, tous, lui gardent une profonde reconnaissance. Toujours ce grand patron trouvait le temps pour donner le conseil que le stagiaire sollicitait. Souvent, il faisait les recherches de doctrine et de jurisprudence avec le stagiaire, et il n'était pas rare que ce dernier, lorsqu'il plaidait, s'apercevait que son patron était présent à l'audience pour surveiller et pour guider sa plaidoirie.

Dans notre vie politique, notre collègue a joué un rôle de premier plan. Pendant une douzaine d'années, il appartenait à la Chambre des Députés. Il y fit preuve des mêmes qualités intellectuelles et morales qui distinguaient son activité professionnelle. Membre du parti socialiste, il mettait son grand talent au service des intérêts de la classe ouvrière, sans jamais perdre de vue l'intérêt général, sans jamais sacrifier au sectarisme. Ses interventions à la Chambre, par la force de l'argumentation et l'éclat de la forme, étaient fort écoutées par ses adversaires comme par ses amis. En 1925, il renonça au mandat de député, tout en restant jusqu'à la fin de sa vie le chef spirituel de son parti.

Un homme tel que Joseph Thorn ne pouvait échapper aux griffes de la Gestapo. Aux entreprises de germanisation des nazis, il opposait un refus ironique et dédaigneux. Leur réaction ne se fit point attendre. En septembre 1941, notre collègue était arrêté. Il passa plusieurs mois à la prison de Trèves, puis il fut déporté au camp de concentration de Dachau, d'où il ne devait revenir qu'en juin 1945. Entretiens, le 13 mai 1943, sa femme et son fils avaient été dirigés vers le camp de "transplantation" de Mittelsteine, où leur courage tranquille faisait l'admiration de leurs compagnons d'infortune.

Après son retour de l'enfer de Dachau, Joseph Thorn paraissait terriblement affaibli. Il était visible, néanmoins, que s'il avait souffert dans

son corps, la longue et douloureuse captivité n'avait pas entamé ses facultés intellectuelles et morales. Il se tenait toujours très droit, sa démarche restait énergique et ses yeux avaient gardé tout leur éclat. Très vite, d'ailleurs, il reprenait ses forces physiques et aussitôt se lança dans le travail, sans aucun ménagement. Réélu Bâtonnier, nommé Conseiller d'Etat, il menait de front les travaux du Bâtonnat, du Conseil d'Etat et de son cabinet d'avocat. Jamais d'ailleurs il ne se plaignait des souffrances qu'il avait endurées et s'il lui advenait de parler de sa captivité, c'était pour raconter l'un des rares épisodes grotesques ou amusants qui avaient pu égayer quelques instants de sa vie de concentrationnaire.

J'ai longuement parlé de l'activité professionnelle et de l'activité politique de notre collègue. Il était évident que ce juriste éminent, cet homme politique clairvoyant apporterait aux travaux du Conseil d'Etat une contribution infiniment précieuse. Faut-il vraiment que j'en parle devant ses collègues? Les travaux de son cabinet d'avocat et, dans les derniers temps, sa santé chancelante ne lui permettaient pas d'assister à toutes nos séances. Pourtant, à moins d'une impossibilité absolue, il était présent à tous les débats importants. Il écoutait avec une attention soutenue l'exposé du rapporteur et, dans la discussion qui suivait, ses interventions portaient la marque des hautes qualités que j'ai signalées tout à l'heure: sa science étonnante, sa clairvoyance incorruptible, l'indépendance de son esprit, la droiture de son caractère. Jusqu'à la fin de sa vie, alors cependant que des avertissements répétés lui avaient révélé la gravité de la maladie dont il souffrait, il collabora activement à nos travaux. Il n'y a guère plus d'un mois, il avait accepté de présider la commission chargée de l'étude de la réforme de notre régime fiscal. Quelques jours plus tard cependant, des crises cardiaques le clouaient au lit. Sur ce lit qui allait devenir son lit de mort, il dicta une lettre demandant de le décharger de la mission qu'il avait acceptée non sans quelque témérité. A sa lettre, il ajouta un long exposé de ses vues sur cet important projet, marquant ainsi sa volonté de servir jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

La voix de Joseph Thorn s'est tue, son esprit s'est envolé. Devant moi, le siège qui était le sien est délaissé. Puissent nos efforts parvenir à combler le vide que fait dans nos rangs la disparition de ce grand honnête homme.

Et maintenant, c'est vers Madame Thorn et ses enfants qu'il nous faut tourner nos pensées. Respectueux de la volonté du défunt, ils ont porté seuls leur grand deuil. Ils ont eu la satisfaction de lui voir décerner, à titre posthume, la Croix de la Résistance. Puissent-ils, dans la compassion de tous ceux qui ont connu le défunt, dans les condoléances émues de ses collègues du Conseil d'Etat, trouver quelque soulagement à leur peine. »

Conférence Européenne des Ministres des Transports à Bruxelles

Une conférence internationale des transports, organisée par M. P. W. Ségers, Ministre des Communications, a eu lieu à Bruxelles, au Palais Provincial, du 13 au 17 octobre 1953.

Ont participé à cette Conférence les Ministres des Transports d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, de France, de Grèce, d'Italie, du Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, de Suède, de Suisse, du Territoire libre de Trieste et de Turquie.

Le Canada et les Etats-Unis d'Amérique étaient représentés par des observateurs.

Ont assisté également à cette conférence les organisations internationales, supranationales, intergouvernementales et non-gouvernementales suivantes :

La Commission Economique pour l'Europe, la Commission centrale pour la Navigation du Rhin, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, le Conseil de l'Europe, la Fédération Routière Internationale, l'Organisation Européenne de Coopération Economique, l'Union Internationale des Chemins de Fer, l'Union Internationale de la Navigation Fluviale et l'Union Internationale des Transports Routiers.

Après une allocution de M. Van Houtte, Premier Ministre, les Ministres des Transports ont, sur proposition du Luxembourg, élu à l'unanimité M. P. W. Ségers Président de la Conférence.

La Conférence de Bruxelles fait suite à celle organisée à Paris en janvier 1953 par M. le Ministre André Morice et avait pour but principal de donner, sur une base plus étendue, un caractère permanent à une institution intergouvernementale, dotée de pouvoirs d'exécution, dont l'utilité s'était avérée évidente lors des entretiens de Paris.

Aussi l'ordre du jour de la Conférence prévoyait-il en premier lieu l'examen des textes constitutifs de la Conférence et la Constitution de celle-ci en « Conférence européenne des Ministres des Transports ». Les Ministres ont élaboré un protocole réglementant la structure et

les objectifs de la Conférence, ainsi que ses relations avec les organisations internationales s'intéressant aux questions de transports intérieurs européens.

La Conférence s'est terminée samedi, le 17 octobre 1953, par la signature d'un protocole, aux termes duquel il est stipulé notamment qu'il est créé une « Conférence européenne des Ministres des Transports », comprenant un Conseil des Ministres des Transports et un Comité de suppléants, assistés d'un secrétariat administratif. La Conférence a pour objet de prendre toutes mesures destinées à réaliser, dans un cadre général ou régional, la meilleure utilisation et le développement le plus rationnel des transports intérieurs européens, d'importance internationale, et de coordonner les travaux des organisations internationales qui s'intéressent à ces activités.

L'assemblée a adopté également une série de résolutions relatives aux transports par chemin de fer, par route et par voies navigables et à des questions intéressant ces trois modes de transports, telles que la coordination des investissements et les denrées périssables :

La constitution de cet organisme permanent, doté de pouvoirs de décision en matière de transports internationaux, est le résultat d'un esprit commun de compréhension et contribuera au développement harmonieux de l'intégration européenne.

Les 17 Ministres des Transports étaient accompagnés de 137 experts et fonctionnaires.

La délégation du Luxembourg à la Conférence Européenne des Ministres des Transports se composait de MM. Victor Bodson, Ministre des Travaux Publics, des Transports et de l'Electricité, René Logelin, Conseiller de Gouvernement aux Ministères des Transports et des Travaux Publics, Antoine Schröder, Commissaire du Gouvernement pour les affaires des Chemins de fer luxembourgeois, Antoine Wehenkel, Ingénieur en chef auprès de la Société Nationale des Chemins de fer luxembourgeois, Auguste Wirion, Ingénieur en chef-Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées.

Inauguration des « Monuments aux Morts » à Belvaux, à Pétange et à Hesperange

Afin d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont tombés pendant la dernière guerre, de nombreuses communes ont fait ériger, au cours des dernières années, des Monuments aux Morts destinés à commémorer le sacrifice de leurs héros.

C'est ainsi qu'aux mois d'octobre et de novembre 1953, les Communes de Belvaux et de Pétange ainsi que celles d'Hesperange, de Howald et de Fentange procéderont à l'inauguration de leur Monument aux Morts.

A Belvaux.

A Belvaux, les cérémonies de l'inauguration du Monument aux Morts débutèrent dimanche, le 11 octobre, par un service religieux solennel avec *Te Deum*, célébré en l'église paroissiale par M. l'Abbé Logelin, ancien curé de Belvaux, à la mémoire des victimes de la dernière guerre.

Au début de l'après-midi, un cortège formé des diverses sociétés de Belvaux et des localités avoisinantes traversa les principales rues de Belvaux pour se rendre devant le Monument aux Morts, situé à la place de l'église. Un très nombreux public assistait à cette cérémonie. Les invités d'honneur ainsi que les proches parents des nombreuses victimes avaient pris place autour du Monument. Parmi les personnalités on remarquait la présence de M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, M. Ernest Wurth, Commissaire de District, M. Hubert Schumacher, Architecte de l'Etat-Directeur, M. Pierre Greisch, Bourgmestre, entouré de MM. les Echevins et Conseillers communaux, M. Pierre Gansen, Bourgmestre de Differdange, MM. Jean Kinsch et Jules Schreiner, Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alz., M. Mathias Weber, Curé-Doyen d'Esch-sur-Alzette, MM. Pierre Dopfeld et Edouard Barbel, respectivement Président et Vice-Président de la L. P. P. D., M. Maurice Joinville, Commandant de la Gendarmerie d'Audun-le-Tiche.

Après les allocutions de circonstance prononcées par MM. Pierre Schockmel, Président du Comité d'organisation, Georges Poos, Echevin, et Edouard Barbel, Vice-Président de la L. P. P. D., M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, au milieu du recueillement général de la foule, dévoila le Monument aux Morts aux sons de la « Sonnerie aux Morts », tandis que hurlèrent les sirènes des usines. Ensuite, M. le Ministre d'Etat prit la parole pour évoquer l'attitude courageuse du peuple luxembourgeois tout entier devant l'envahisseur lors du plébiscite du 10 octobre 1941, ainsi que lors de la grève générale déclenchée dans le pays en 1942 pour protester contre l'enrôlement forcé de notre jeunesse dans l'armée allemande. M. le Ministre d'Etat rappela en outre le triste souvenir de cette guerre qui a eu tant de conséquences cruelles pour notre pays.

Des enfants d'école déposèrent alors des fleurs devant le Monument aux Morts, et ce geste de reconnaissance et de gratitude fut répété par les membres des nombreuses sociétés et associations de Belvaux et des environs. M. Mathias Weber, Curé-Doyen d'Esch-sur-Alzette, procéda ensuite à la bénédiction du Monument, et l'hymne national clôtura cette belle manifestation.

L'Administration communale offrit un vin d'honneur aux nombreux invités à l'Hôtel de Ville, et à cette occasion M. le Bourgmestre

Pierre Greisch prit la parole pour remercier une fois de plus tous ceux qui avaient si largement contribué à la réalisation de ce beau projet.

Les cérémonies à Pétange.

A Pétange, les cérémonies de l'inauguration du Monument aux Morts eurent lieu dimanche, le 15 novembre.

Elles débutèrent à l'Hôtel de Ville par une cérémonie à la mémoire des légionnaires tombés pendant la première guerre mondiale. Ensuite, un cortège, composé de nombreuses sociétés et des associations patriotiques de Pétange et des environs, se dirigea vers l'église paroissiale où, en présence des autorités civiles ainsi que des familles des victimes de la guerre, un service religieux solennel fut célébré par M. l'Abbé Anatole Schlessler.

M. le Curé Emile Felten, au cours de son sermon, rappela le sacrifice des disparus et il honora la mémoire de tous les héros tombés au cours de la guerre. A l'issue de la messe, M. Kirsch, Président de la Commission du Monument, fit une allocution devant l'Hôtel de Ville, au cours de laquelle il remercia tous ceux qui avaient contribué à la réalisation du Monument aux Morts. Un concert patriotique exécuté par la Chorale Municipale « *Ons Hémecht* » clôtura les manifestations de la matinée.

Au début de l'après-midi, les autorités, ainsi que les sociétés de la Commune se rassemblèrent à l'Hôtel de Ville devant une foule très nombreuse. Se dirigeant à travers les artères principales de la ville, richement pavoisées, l'imposant cortège se rendit devant le Monument aux Morts où les personnalités, les invités d'honneur et les familles des victimes prirent place. De nombreux drapeaux des diverses sociétés entouraient le Monument.

Parmi les personnalités présentes citons M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur, M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, M. Ernest Wurth, Commissaire de District, MM. les maires d'Athus, de Differdange et de Niederkerschen, le premier adjoint du maire de Longwy, M. le Député Alphonse Osch, Président de l'« Union », et le Lieutenant-Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise.

S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier Qui était accompagné du Lieutenant en 1^{er} Germain Frantz, Aide de Camp, fut salué à Son arrivée par M. Joseph Philippart, Bourgmestre de Pétange, tandis que la Musique du deuxième Bataillon de Bitburg exécutait le « *Wilhelmus* », hymne de la Maison grand-ducale.

M. le Bourgmestre Joseph Philippart prit ensuite la parole pour commémorer la gloire des héros de la Ville de Pétange et pour rendre hommage à leur sacrifice.

Aux accents de la « Sonnerie aux Morts », S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier

dévoila la stèle, tandis que les sirènes des usines annoncèrent la minute de silence. M. Mathias Weber, Curé-Doyen d'Esch-sur-Alzette, procéda ensuite à la bénédiction du Monument aux Morts.

A son tour, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur, souligna au cours d'une allocution le sens profond de cette journée et le symbole de ce monument érigé aux Morts de la guerre de 1940-1945.

Après les discours prononcés par M. Nicolas Bosseler, au nom de la L.P.P.D., et par M. Decker, Président de la Ligue « Ons Jongen », S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier remit, au nom de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, la « Croix de la Résistance » à titre posthume aux familles de trois patriotes morts pour la liberté de notre pays.

L'hymne national luxembourgeois clôtura la manifestation, et sous les acclamations de la foule S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier prit congé des autorités civiles.

De nombreuses couronnes de fleurs furent déposées au pied de Monument par les délégués des diverses sociétés et des associations patriotiques.

L'inauguration à Hesperange.

Dimanche, 29 novembre, le Monument aux Morts de Hesperange-Howald-Fentange, érigé à côté de l'église de Hesperange, a été inauguré en présence de nombreuses personnalités. Au début de l'après-midi, un cortège auquel prirent part les sociétés des trois localités, se dirigea vers

l'église où eut lieu ensuite la cérémonie d'inauguration.

Devant le monument avaient pris place les membres des familles des disparus, les invités d'honneur ainsi que les autorités locales. Parmi ces personnalités on remarquait M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur, M. Pierre Grégoire, Député, M. Ernest Wurth, Commissaire de District, M. Camille Mersch, Bourgmestre de la Commune de Hesperange, M. Paul Faber, Président du Conseil de l'Ordre de la Résistance, M. Paul Jomé, Président du Comité d'organisation, ainsi que les membres du Collège échevinal et du Conseil communal de Hesperange.

Après le discours du Président du Comité d'organisation, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur, dévoila le Monument aux Morts de la « Sonnerie aux Morts ». Ensuite, M. le Curé Beres procéda à la bénédiction de la stèle.

Dans son discours, M. Pierre Frieden évoqua le sacrifice des victimes de la guerre et il exprima le vœu que les Monuments aux Morts érigés dans les différentes communes soient comme des sentinelles qui nous avertissent des dangers futurs.

De nombreuses couronnes et des gerbes furent alors déposées au pied du Monument par les différentes organisations des trois localités. M. le Bourgmestre Camille Mersch prit ensuite la parole pour adresser ses remerciements à tous ceux qui avaient pris une part quelconque dans la réalisation du Monument aux Morts.

La cérémonie fut clôturée par l'hymne nationale chanté par toute l'assistance.

La Journée des Nations Unies 1953

Le 8^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte a été dignement commémoré au Luxembourg. Le 24 octobre, M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques, fit une allocution radiodiffusée sur l'œuvre des Nations Unies.

En outre, pour commémorer cette date historique, Radio-Luxembourg diffusa un programme spécial du 20 au 27 octobre au cours de ses émissions en langue luxembourgeoise. Ce programme comprenait une causerie faite par M. Mathias Gillen, Directeur honoraire de l'Administration des Services Agricoles, sur « Les Nations Unies au service de l'alimentation et de l'agriculture mondiales », par M^e André Robert, Secrétaire de la Commission de l'Information de l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies, sur « L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture », par M. Léon Hengen, Administrateur aux établissements pénitentiaires, sur « Les Nations Unies et la protection de l'enfance inadaptée »,

par M. Joseph Kasel, Sous-Chef de Bureau au Ministère des Affaires Etrangères, sur « L'Assistance technique des Nations Unies et la Paix », par M. Pierre Camy, Membre titulaire de l'Institut international des Sciences administratives, sur « Les Sciences administratives dans le cadre des Nations Unies », par M. René Gregorius, Secrétaire de l'Association des Instituteurs réunis, sur « Les Nations Unies et l'enseignement dans les écoles ».

Le 29 octobre, un grand concert symphonique fut donné à l'auditorium de la Villa Louvigny par l'orchestre de Radio-Luxembourg, avec le concours du ténor Kenneth Neate. S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier honora de Sa haute présence ce concert.

Parmi les très nombreuses personnalités qui assistaient à la manifestation on remarquait les membres du Corps Diplomatique, du Gouvernement luxembourgeois et de la Chambre des Députés.

M. Alphonse Huss, Président de la Commission de l'Information et Conseiller à la Cour Supérieure de Justice, prononça une allocution de bienvenue. Il retraça l'histoire de l'O.N.U. et parla de ses activités et des progrès réalisés depuis 1945.

Au programme de ce concert symphonique, consacré à la musique d'opéra italienne, figuraient l'ouverture de la « Pie Voleuse » de Rossini, des extraits de « Lucia Di Lammermoor »

de Donizetti, de « Rigoletto » de Verdi et de « Louisa Miller » de Verdi, chantés par le ténor Kenneth Neate, le « Prélude du Bal Masqué », opéra de Verdi, un extrait de l'« Arlésienne » de Cilea ainsi qu'un autre extrait de la « Vie de Bohémienne » de Puccini, « Che Gélida Manina ».

Pour terminer, l'orchestre présenta le « Ballet des Heures », extrait de « La Gioconda » de Ponchielli, et le ténor Kenneth Neate interpréta l'air du ténor dans « Martha » de Flotow.

In mémoiriam Edouard Luja

Le 14 septembre 1953, un homme modeste et effacé nous a quittés, après une vie aventureuse et laborieuse vouée à l'exploration et à l'aménagement des pays d'outre-mer, à la recherche scientifique en général et, plus particulièrement, à l'enrichissement des collections du Musée d'Histoire Naturelle de Luxembourg: Edouard Luja.

Né le 11 février 1875, d'une souche probablement espagnole, mais enracinée dans notre sol, et cela à Luxembourg même, depuis au moins deux siècles, Edouard Luja était le fils de l'ancien architecte de la Ville, Antoine Luja. Enfant d'une famille nombreuse, il apprit à se débrouiller tôt dans la vie et, poussé par son amour de la nature végétale ainsi que par le désir de voir le monde, quitta son domicile paternel pour apprendre le métier d'horticulteur.

Il fit ses années d'apprentissage dans plusieurs grandes maisons d'horticulture à Bruxelles, Nancy, Orléans, Rambouillet et Cannes. Ensuite il passa étudiant aux célèbres Jardins Botaniques Royaux de Kew en Angleterre.

Et ce fut, immédiatement après, le commencement de ses grands voyages dont le but était l'exploration ainsi que l'aménagement agricole et forestier des pays exotiques. Ils devaient l'occuper tout le restant de sa vie, avec les seules interruptions imposées à tout colonial par les congés de repos.

En 1899, il partit avec un compagnon pour la Mission Luja-Duchesne, voyage botanique et horticole au compte de l'Etat Indépendant du Congo, dont le programme comprenait la récolte de plantes vivantes ayant une valeur économique ou ornementale. On ne se représente pas assez nettement aujourd'hui, où le chemin de fer, le bateau fluvial, l'auto et l'avion ont conquis le Continent Noir, ce que coûtait un voyage d'exploration, à ce moment-là, en courage, en endurance physique, en ingéniosité, en dévouement scientifique à ceux qui l'entreprenaient; il faudrait relire les rapports d'un Livingstone, d'un Stanley, d'un Savorgnan de Brazza pour s'en rendre compte. Continuellement en but aux ennemis petits et grands, depuis la chaleur étouf-

fante de l'atmosphère et les embûches du terrain, jusqu'aux piqures d'insectes et les fièvres consécutives, les voyageurs poussèrent des Cataractes au Stanley-Pool, au Kassaï et au Sankourou. Des caravanes entières de porteurs nègres transportèrent jusqu'à la côte la riche récolte de l'expédition qui consistait en plantes ornementales tel que le Marantha Lujae, l'Asparagus Duchesni ainsi que de nombreuses fougères rares.

La découverte la plus importante de Luja fut pourtant celle d'une race de caféier qui l'avait frappé par son exubérance végétative et dont il envoya quelques milliers de graines vivantes à la maison Linden de Bruxelles, entreprise horticole d'origine luxembourgeoise, et où il avait fait un stage quelques années auparavant. Ce que le botaniste observateur et avisé avait deviné intuitivement, fut trouvé juste: cette nouvelle plante appelée *Coffea canephora* Froehner ssp. *robusta* (L. Linden) se révéla réfractaire à un parasite végétal du groupe des champignons qui ravageait à ce moment-là les plantations de café des Indes Néerlandaises et les mettait devant une ruine certaine. L'introduction en Malaisie des plants obtenus à Bruxelles sauva les cultures et fut le point de départ d'un essor commercial immense pour cette région du globe, à Java surtout. Luja ne pensa même pas à tirer profit de sa découverte dont on peut comparer les conséquences économiques à celles qui résultèrent de l'introduction en Europe de la vigne américaine réfractaire au phylloxéra.

Quant au résultat purement scientifique de la mission, il reste à relever qu'elle rapporta un herbier important qui contenait un grand nombre d'espèces nouvelles, englobées aux collections du Jardin Botanique de Bruxelles, ainsi qu'une collection zoologique, du groupe des insectes surtout.

Cette première expédition fut immédiatement suivie, en 1901, d'une seconde, dirigée du Portugal au Zambèze, pour le compte de la « Compagnie du Zambèze ». Si le but de la première avait été surtout l'acclimatation en Europe de plantes africaines, la nouvelle entreprise comportait l'essai de faire pousser dans les régions de

L'Afrique orientale un certain nombre de plantes provenant d'autres régions tropicales et préparées dans ce sens sur le vieux continent. Emballés dans des caisses spéciales, des milliers d'exemplaires de plantes vivantes prirent le chemin du pays inhospitalier entre l'embouchure du Zambèze et Chilomo jusqu'au territoire des Lomwès, région des fameuses et horribles femmes à plateaux. C'était la première fois que les indigènes virent des blancs; ils défendirent farouchement le passage à la caravane, et le paisible botaniste, avec ses trois compagnons portugais, ses 200 porteurs caffres, dut se faire protéger par les soldats d'un poste militaire de frontière. Luja établit son quartier général au sommet du Mont Morrumbala, à 1000 m d'altitude, où il créa une plantation de café d'Arabie. L'herbier qu'il rapporta des environs, révéla de nouveau un grand nombre de plantes inconnues jusque là à la science, notamment des orchidées épiphytes et terrestres. Une collection entomologique prit également le chemin de l'Europe.

Exténué par la fatigue et les privations, Luja dut s'accorder un repos de 6 mois, mais l'année 1903 le voit de nouveau sur la route du sud. Quatre voyages le menèrent, jusqu'en 1914, dans la région du Sankourou, comme directeur de la « Société anonyme Plantations Lacourt », spécialisée dans la culture du café, du cacao et du caoutchouc. Un immense bagage scientifique — collections botaniques (dont une collection de fungidés au Lloyd Museum de Cincinnati, U. S. A.), zoologiques et ethnographiques — fut le fruit de cette période de sa vie, interrompue par la première guerre mondiale. Empêché de repartir, il séjourna à Luxembourg, où il s'occupa de cataloguer certaines collections du Musée d'Histoire naturelle, et s'en fut après à Paris pour y exploiter une champignonnière.

La paix revenue, l'amour des voyages le reprit. Cette fois-ci, en 1924, il trouva un engagement dans une société luxembourgeoise, l'ARBED, qui l'envoya pour le compte de la « Companhia Siderurgica Belgo-Mineira » à Monlevade dans l'Etat de Minas-Geraes au Brésil. Cette entreprise industrielle, désireuse de mettre en exploitation les immenses richesses sidérurgiques d'une région de l'Amérique du Sud dénuée de charbon, lui imposa le problème de faire des essais de plantation avec des essences forestières à croissance rapide en vue de la fabrication de charbon de bois. A côté de son travail pratique, Luja ne négligea pas les intérêts de la science; une récolte fort importante, cette fois-ci du Nouveau Continent, fut dirigée vers les instituts scientifiques et les laboratoires de l'Europe.

Sa mission finie, un nouveau départ conduisit Luja, en 1928, dans la région africaine du Kivou, après qu'il se fut livré pendant quelque temps à la culture des plantes à parfum à Grasse, dans le Midi de la France. Parti de Marseille, il se rendit de Dar-es-Salam à son lieu de travail, situé entre Ruthshuru et le Lac Albert-Edouard. Directeur, pour la « Compagnie Congolaise des

cafés » d'Anvers, des plantations de cette région, il créa un nouveau poste et le noyau d'une exploitation de café d'Arabie. Ce fut son dernier voyage, fructueux comme les autres en butin scientifique.

Luja avait atteint la « limite d'âge » de la vie active des coloniaux; la crise économique d'avant la seconde guerre mondiale et cette guerre elle-même firent le reste pour empêcher tout nouveau départ éventuel. Il n'avait tout de même pas atteint la limite d'âge pour le travail, et à une époque de la vie où d'autres trouvent le moyen de se reposer sur leurs « lauriers », souvent plus problématiques que les siens, cet homme généreux qui n'avait jamais su tirer profit matériel de son labeur, fut accueilli par l'Administration des Ponts et Chaussées à Luxembourg, qui le chargea de la surveillance des plantations routières et des travaux d'aménagement de certains parcs publics. Septuagénaire, habitué à d'autres horizons, il continua sa besogne, modestement, courageusement, pour subvenir aux besoins de sa famille.

Une grosse part du matériel d'Edouard Luja se trouve au Musée d'Histoire naturelle à Luxembourg, qu'en bon patriote, désintéressé et idéaliste, il avait favorisé de ses envois, malgré les offres alléchantes de puissants instituts étrangers. L'explorateur et le collectionneur avait trouvé son complément heureux et son stimulateur en la personne de Victor Ferrant, conservateur de ce musée, dont les efforts tendirent à une utilisation scientifique rationnelle des récoltes du chercheur. Au lieu de rester, tout emballées, dans quelque lieu perdu d'un musée, en attendant qu'un spécialiste veuille bien s'en occuper ou trouve le temps de le faire, comme cela arrive, hélas, trop souvent dans ces instituts d'habitude en proie à un manque de personnel ou d'argent, elles furent immédiatement envoyées aux savants étrangers pour l'étude et, ensuite cataloguées, conservées et exposées d'une manière parfaite.

Très estimé de M. Schouteden, Directeur du Musée du Congo à Tervuren, Luja se vit accorder par lui des crédits pour le transport de ses collections, de sorte qu'il s'établit une productive collaboration belgo-luxembourgeoise entre les deux institutions scientifiques qui se partageaient ensuite le matériel récolté.

Il faut dire, il est vrai, que le matériel de Luja était collectionné d'après les meilleures règles de l'art et que les spécialistes se le disputaient. Ce n'était pas l'habituel bric-à-brac, à peine préparé, sans indications précises ou utilisables, fourni par les rabatteurs de collections dont la seule ambition est de figurer parmi les « donateurs » d'un musée ou de décrocher une décoration. Il faut s'imaginer quel travail de moine, quel dévouement scientifique est nécessaire pour arranger, tout ruisselant de sueur dans la chaleur paralysante des tropiques, des objets souvent minuscules, délicats, sensibles à

l'humidité, en proie à mille autres agents destructeurs pendant un long voyage à dos de nègre et à fond de cale; il fallut parfois organiser des caravanes spéciales pour porter jusqu'à la côte, sur des centaines de kilomètres, des termitières tellement lourdes et encombrantes qu'un seul homme arrive à en porter une à peine. Sait-on que pour détacher une fourmilière suspendue, il fallut parfois huit jours de fumigation, pour en chasser les habitants malicieux et agressifs, et un vrai travail de bûcheron parmi les lianes et les troncs d'arbres entremêlés de la forêt vierge.

Luja n'était d'ailleurs pas seulement un collectionneur habile. Avant de s'emparer de son objet, plante ou animal, il l'avait observé, suivi dans son comportement biologique pendant des semaines et des mois. C'est là où réside la valeur scientifique de ses collections qui ne sont pas seulement des ensembles de pièces inertes. Vrai «fieldnaturalist» suivant l'école anglo-américaine, pour laquelle la vraie science se fait sur le terrain, au contact de la nature, il a laissé une volumineuse correspondance, actuellement au Musée d'Histoire naturelle de Luxembourg, farcie d'observations originales et constituant la «clef» pour l'interprétation fructueuse du matériel rassemblé. Non seulement la systématique, mais aussi la biologie des plantes et animaux rapportés par lui a pu faire ainsi de sensibles progrès; la connaissance de la vie des termites et des fourmis, qui fut une révélation à ce moment-là, doit beaucoup à la documentation de Luja.

On peut dire que, par les dons généreux d'Edouard Luja, notre musée, simple collection d'intérêt régional, put participer aux travaux de la science internationale. Une couronne de savants collaborateurs étrangers l'auréolait: botanistes comme de Wildeman (Belgique), ichthyologues comme Boulenger (Angleterre), entomologues tels que Bovie, Clavareau, Kerremans, Lallemand, Lameere, Séverin, Schouteden (Belgique), Corporaal, Ritzema, Wasmann (Hollande), Forel (Suisse), Fleutiaux, Fouquet, Jeanne, Grouvelle, Lesne, Sausseau (France), Emery (Italie), Dixon, Jordan, Poulton, Speight (Angleterre), Odenberger (Tchéco-Slovaquie), Handlirsch, Scheerpeltz, Späth (Autriche), Bickhardt, Heller, Hintz, Horn, Kuhn, Møllenkamp, Moser, Ohaus, Reichensperger, Schenkling, Schœnfeld, Speiser, Schwartz (Allemagne).

Savants et Gouvernements honorèrent Edouard Luja: parmi les espèces nouvelles découvertes

par lui, toute une série de plantes, de coléoptères, de termites, de fourmis, de poissons furent dédiés à son nom dans la terminologie scientifique. Il fut nommé Officier de l'Ordre Grand-Ducal de la Couronne de Chêne, Officier de l'Ordre de Léopold II, Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, Chevalier de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau; il reçut la Médaille Commémorative du Congo et fut Président d'honneur de la Société des Naturalistes luxembourgeois ainsi que Life Member of the Kew Guild.

Nous savons qu'il ne restait qu'un seul désir dans l'âme de ce vieux broussard: revoir encore une fois l'Afrique, ses savanes aux horizons sans limites, jalonnées de termitières géantes, ses lacs immenses et profonds, ses fleuves interminables, tantôt rapides et capricieux, tantôt majestueux et larges, aux rives débordées par la forêt vierge, envahissante comme une lave de verdure, ses montagnes couronnées de neige sous le soleil des tropiques ou panachées de la fumée des volcans; l'Afrique avec sa flore et sa faune, luxuriantes de formes inconnues et de mystères biologiques; cette Afrique enfin, où l'individu, libre, ne vaut que par son courage et sa valeur personnelle, loin des frontières étroites de nos conventions sociales, économiques et politiques.

Cette joie ne lui fut pas donnée, et il dut se replier sur ses souvenirs. Dans son petit appartement de l'Avenue Pasteur, entouré de quelques panoplies de collectionneur qui constituaient le dernier résidu de ce qu'il avait distribué avec tant de largesse, il rédigea encore, d'une main déjà défaillante, quelques récits de voyage intéressants et émaillés d'observations personnelles. Cet homme d'action n'a pas écrit beaucoup, mais son matériel de collection a fourni le sujet à un nombre considérable de publications scientifiques, élaborées dans les laboratoires les plus divers.

Notre pays a manifesté sa vitalité scientifique en prenant part à l'exploration du globe avec des représentants tels que Nicolas Bové, en Syrie et en Egypte, Nicolas Funck, au Brésil et au Mexique, Guillaume Capus, en Asie, L. Linden, en Amérique du Sud, Michel Lucius, en Caucase et en Anatolie.

Le nom d'Edouard Luja, explorateur en Afrique et au Brésil, vient s'ajouter à une place des plus en vue parmi cette élite intellectuelle qui a honoré notre pays dans le monde.

MARCEL HEUERTZ.

Dominique Lang, Peintre impressionniste luxembourgeois

C'est un fait vaguement établi que le Luxembourg participe par des interprétations propres et à une distance chronologique plus ou moins grande aux conquêtes artistiques et aux mouvements historiques qui marquent l'évolution de l'art dans les Capitales du Monde. Que cela fut le cas pour l'expressionnisme, était assez bien établi par les travaux parus sur le peintre luxembourgeois Joseph Kutter. Les publications qui viennent d'être faites au cours du mois de novembre 1953, démontrent que cette vérité se confirme également pour l'impressionnisme grâce à l'œuvre de Dominique Lang.

Samedi, 14 novembre, a eu lieu à Dudelange le vernissage de l'exposition consacrée aux œuvres du grand peintre Dominique Lang.

Cette exposition rétrospective, organisée par la Commune de Dudelange, ville natale du peintre, groupait les œuvres que Dominique Lang avait créées au cours des différentes époques de sa vie, et surtout celles de la période impressionniste, car le but de l'exposition était de présenter Dominique Lang comme le représentant luxembourgeois de cette école.

Les divers tableaux exposés avaient été rassemblés dans le pays entier par les organisateurs. Cette exposition était unique en ce sens qu'elle permettait d'apprécier l'œuvre de Dominique Lang dans toute son importance et qu'elle donnait ainsi à notre peintre impressionniste la place qu'il a méritée dans l'histoire de la peinture luxembourgeoise.

A la cérémonie d'inauguration de l'exposition rétrospective des œuvres du peintre Dominique Lang assistaient de très nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, M. Jean Fohrmann, Député-Maire de la Ville de Dudelange, M. Antoine Krier, Député-Maire de la Ville d'Esch-sur-Alzette, M. Adolphe Fox, Bourgmestre de Bettembourg, M. Ernest Wurth, Commissaire de District, M. Alphonse Weicker, Président du Cercle Artistique, M. Frank Meyer, Directeur des Arbed - Division de Dudelange, M. Arthur Calteux, Conseiller à la Cour Supérieure de Justice, M. Philippe Houtsch, Président du Syndicat d'Initiative de Dudelange, MM. Jean Kinsch et Jules Schreiner, Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette, M. Nicolas Lommel, Curé de Dudelange, MM. les Conseillers municipaux de Dudelange ainsi que la sœur et la fille du peintre Dominique Lang.

M. Jean Fohrmann, Député-Maire, prit en premier lieu la parole pour souhaiter la bienvenue aux nombreux invités et pour expliquer à l'assistance le but poursuivi par l'administration communale de Dudelange en organisant cette exposition. Il remercia en outre tous ceux qui avaient contribué à la réussite de l'exposi-

tion rétrospective des œuvres du peintre Dominique Lang ainsi que toutes les personnes qui avaient bien voulu mettre les tableaux du peintre, qui étaient en leur possession, à la disposition des organisateurs de l'exposition.

Ensuite, M. Joseph Petit, Professeur, Chargé de la Direction du Service Information et Presse du Gouvernement, parla en langue luxembourgeoise de la vie et de l'œuvre de Dominique Lang.

Après l'exposé de M. Joseph Petit et la visite de l'exposition, les invités se réunirent dans la salle de réception de l'Hôtel de Ville où l'Administration communale de Dudelange offrit un vin d'honneur. A cette occasion, M. Jean Fohrmann remit à toutes les personnalités présentes un exemplaire du livre « Dominique Lang », ouvrage auquel ont contribué M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, M. Jean Fohrmann, Député-Maire de Dudelange, M. Jim Hoffmann, Secrétaire Général de la Ville de Dudelange, et M. le Professeur Joseph Petit, Chargé de la Direction du Service Information et Presse du Gouvernement.

L'exposition de Dudelange ayant révélé l'importance du peintre Lang, M. le Ministre des Arts et Sciences décida que les mêmes œuvres soient montrées au Musée de l'Etat à Luxembourg. L'inauguration de cette exposition eut lieu le samedi, 28 novembre.

On y remarquait parmi la nombreuse assistance: S. Exc. M. Prosper Poswick, Ministre de Belgique, S. Exc. M. Hendrik A. Hooff, Ministre des Pays-Bas, M. Louis Pannier, Attaché à la Légation de France, M. Otto Rienermann, Attaché de presse à la Légation de la République Fédérale d'Allemagne, Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur du Diocèse de Luxembourg, M. Nicolas Margue, ancien Ministre, M. Pierre Winter, Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Education Nationale, M. Edouard Probst, Attaché au Ministre de l'Education Nationale, représentant le Ministre des Arts et Sciences, M. Jean Fohrmann, Député-Maire de Dudelange, M. Lucien Kœnig, Echevin de la Ville de Luxembourg, M. Ernest Wurth, Commissaire de District, M. Poul Wigreux, Architecte honoraire de l'Etat, M. Victor Engels, Président de l'Ordre des Architectes, M. Paul Thibeau, Directeur du Lycée de Garçons à Luxembourg-Limpertsberg, M. Michel Stoffel, Président de la Chambre syndicale des Arts et Lettres, M. Albert Nothumb, Inspecteur principal de l'Enseignement primaire, ainsi que de nombreux autres représentants de la vie culturelle luxembourgeoise.

M. Joseph Petit, Professeur, Chargé de la Direction du Service Information et Presse du Gouvernement, prononça le discours d'inauguration suivant:

« Excellences,
Monsieur l'Attaché,
Monsieur le Député-Maire,
Mesdames et Messieurs,

Il est rare qu'une exposition de tableaux poursuive un but scientifique. Et pourtant celle que nous inaugurons aujourd'hui ici est appelée à jouer en premier lieu ce rôle. L'Exposition rétrospective des œuvres de Dominique Lang veut soutenir une thèse et démontrer un fait historique. Celui-là même qui s'est dégagé de l'étude systématique de la vie et de l'œuvre du peintre, à savoir que Lang est, dans l'évolution de notre peinture, le représentant de l'école impressionniste. Il s'agit de faire occuper à Dominique Lang la place qui lui revient et de rendre justice à cet homme dont l'œuvre était mal interprétée jusqu'ici et dont la figure n'était pas assez connue.

Par là même cette Exposition rétrospective donne satisfaction au vœu, au désir qu'une importante et précieuse partie de notre population peut exprimer, à juste titre, à nos compatriotes de Dudelange. La Ville de Dudelange a en effet, à travers les vicissitudes d'un demi-siècle qui l'ont transformée au point de vue social et économique, gardé vivant le souvenir d'un des meilleurs de ses fils. Depuis longtemps elle lui avait voué un culte convaincu et tenace. Et tout récemment, avec un désintéressement admirable et dans un élan définitif, dont le principal promoteur était le Bourgmestre de Dudelange, Monsieur le Député-Maire Jean Forhmann, a entrepris de faire sortir Dominique Lang du cercle restreint de son importance purement locale et de lui donner la signification qu'il mérite sur le plan général de notre communauté luxembourgeoise.

En effet, la Ville de Dudelange vient de publier une monographie grâce à laquelle se précisent et s'accroissent les traits de la figure du peintre. Elle avait organisé à la même occasion une Exposition rétrospective, à l'inauguration de laquelle deux membres du Gouvernement luxembourgeois, M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, et M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, lui-même natif de Dudelange, le Président du Cercle Artistique, les membres du Conseil échevinal et communal de la Ville de Dudelange avaient bien voulu assister. L'exposition de Dudelange a été un succès complet. Voilà pourquoi Monsieur le Ministre des Arts et Sciences a décidé que Lang reçoive l'honneur du Musée National et il a bien voulu placer cette exposition sous les auspices et la Haute Autorité de son Ministère.

L'exposition que nous inaugurons est donc le couronnement de l'action entreprise par nos compatriotes dudelangeois. Je crois qu'en connaissant mieux le peintre et son œuvre, nous pouvons tous applaudir à leur succès qui consacrent aussi celui de leur concitoyen.

Né à Dudelange en 1874 dans une famille paysanne, Dominique Lang reçut comme seule

formation intellectuelle l'enseignement primaire et fréquenta l'école primaire supérieure de sa ville natale. Tout le reste de sa culture, il l'acquiert par lui-même. Sa première formation professionnelle, artistique si l'on veut, s'était limitée à quelques leçons de dessin qu'il avait prises à l'Athénée de Luxembourg chez Michel Engels et le professeur Thyès, quelques mois avant de partir pour Anvers. C'est à Anvers à l'Académie Royale des Beaux-Arts qu'il acquit ses connaissances techniques. Pendant les cinq années qu'il y resta, de 1895 à 1900, il fut un élève modèle, à qui ne manquèrent pas les satisfactions des succès scolaires.

Il est hors de doute que ces études anversoises le mirent en contact avec le préraphaélisme. C'est en effet dans le style et selon les revendications artistiques de cette école qu'il allait créer ses premières œuvres personnelles. Il resta fidèle à cette manière pendant plus de six années. Sa période préraphaélite dura jusqu'à la fin de l'année 1906.

Qu'est-ce que le préraphaélisme? Le préraphaélisme a eu pour berceau l'Angleterre, c'était la création de plusieurs peintres qui s'étaient groupés pour réagir contre l'art sentimental, maniéré et artificiel en vogue à la seconde moitié du XIX^e siècle. Selon les préraphaélites anglais, le premier principe à respecter par l'artiste était de représenter la vie telle qu'elle est, de retrouver le contact avec la réalité, de traiter les côtés poétiques aussi bien que les aspects dramatiques et sombres de la vie. L'idéal de ce groupe semblait réalisé dans les œuvres qu'avaient créées avant eux les peintres italiens du XIV^e siècle, les prédécesseurs de Raphaël. C'est chez les prédécesseurs de Raphaël qu'ils allaient chercher leur inspiration, leurs modèles, d'où leur nom de Préraphaélites. Leur revendication essentielle était de peindre seulement ce qui était vrai.

À côté de ce principe, les préraphaélites ont reconnu comme également important un deuxième élément. Les peintres anglais, tels que Dante Gabriel Rossetti, Holman Hunt et Burne Jones étaient d'avis qu'un tableau devait avoir un sens, devait contenir et exprimer une pensée.

Les premiers tableaux de Lang se conforment exactement à ces revendications préraphaélites.

À côté de quelques portraits, les œuvres de cette période montrent des sujets religieux, tels le Baptême du Christ exécuté pour l'église de Junglinster et les Stations du Chemin de Croix de l'église de Dudelange. Par souci de vérité, Lang transposa les scènes bibliques dans un cadre luxembourgeois et admit dans ses tableaux, autant que possible, les données que son entourage et son expérience personnelle intérieure et extérieure lui fournissaient. Le paysage du Baptême du Christ par exemple est un paysage dudelangeois et les personnes qui figurent sur le Chemin de Croix de Dudelange sont des personnages qu'il rencontrait à Dudelange parmi ses amis, ses connaissances ou dans sa famille. — Dans la XIV^e Station du Chemin de Croix, le

jardin du riche bourgeois Nicodème, dans le tombeau duquel le Christ a reçu sa sépulture, Lang a peint un jardin avec tous les charmes qu'il avait imaginés lui-même. De plus, les expressions pathétiques des visages du Christ et de sa Mère reflètent tout ce que l'âme du jeune peintre avait connu comme souffrances et comme douleurs. Les données physiologiques et anatomiques également le montrent fidèle disciple de ses maîtres.

Lang était porté par sa nature à la méditation. C'est pour cela qu'il suivait avec fidélité aussi le deuxième précepte des préraphaélites, qu'un tableau devait être l'expression d'une pensée. La pensée du jeune Lang, nous pouvons encore aujourd'hui la lire. Encore aujourd'hui il nous est possible de connaître ce qui préoccupait son esprit et à quelles conclusions l'avaient mené ses méditations. Car ses tableaux sont là pour nous l'apprendre. Les convictions profondes qu'il s'était faites sont intéressantes au plus haut point, parce qu'elles ne sont nullement banales. Au contraire, elles surprennent par leur originalité et leur caractère tout personnel.

Dès l'âge de 26 ans, son esprit tournait autour des grands problèmes de l'esprit humain. Qu'est-ce que la vie? Quelle est notre destinée? Quelle est la force qui nous fait vivre? Qu'est-ce que cet espoir qui nous anime et qui commande notre vie? Qu'est-ce que la mort? Voilà les thèmes qu'il a traités dans ses tableaux.

Le tableau « Spes » par exemple est très significatif. A entendre le titre, on s'attendrait à voir la représentation d'un sujet plaisant, optimiste, gai, encourageant, qui correspondrait à ce que, communément, on entend par espérance ou foi. Chez Lang, ce n'est pas cela, non. Dans son tableau « Spes », il a exprimé l'idée la plus sombre, la plus cruelle. Tous les âges de l'humanité, le vieillard, l'enfant, le jeune homme, la jeune fille, la mère, sont montés dans la barque que guide une femme parée de roses et qui se dresse, droite et belle, à la proue. Elle symbolise l'Espérance. Elle amène ses passagers sur le fleuve qui se meut en méandres. Où va le cours? Nul ne sait! L'Espérance les amène droit devant eux. A l'instar de la Déesse Justice, qu'on représente les yeux bandés et frappant d'un glaive aveugle, l'Espérance de Lang accomplit aussi une sombre mission. Elle entraîne ses passagers vers une destinée lugubre, car ils voyagent tous ensemble vers la Mort.

Pour Lang, l'Espérance est donc la force qui trompe, l'illusion qui cache la réalité. C'est la force qui anime, dirige et inspire la vie, mais qui cache l'aboutissement de toute vie. Car les méandres du fleuve de la vie, sur lequel vogue la barque, s'arrêtent là où le lugubre cortège des pleureurs portent un cercueil au cimetière.

La solitude humaine, voilà un deuxième thème également pessimiste que Lang a figuré dans un tableau de cette époque. Il est intitulé « Anima solitaria ». Un homme y est mis en scène, dépouillé de ses vêtements comme l'est

tout être humain devant la nature et devant la pensée. Il s'arrête, découragé, au milieu d'un escalier dont les marches étroites montent interminablement entre des murailles froides, sombres et abruptes. La scène symbolise la terrible solitude dans laquelle se passe nécessairement toute vie. C'est le thème du désespoir qui gagne celui qui découvre cette solitude native et initiale et pour qui, à partir de ce moment, la vie apparaît inutile, pénible et lourde comme sont lourdes les chaînes qui lient les pieds et les mains.

C'est enfin le thème de la mort qui a préoccupé Lang. L'idée de la mort, elle aussi, prend chez lui également une signification toute personnelle, une nuance tout à fait propre. Comme l'attestent les deux tableaux « Der Tod und das Mädchen » et « Freund Hein geht auf Besuch ». La pensée de la mort était bien pour Lang une pensée sombre, mais il lui donne des apparences naturelles. Une atmosphère de paix entoure la mort, puisque, selon la conviction du peintre, elle nous délivre de nos souffrances, pose un terme à nos angoisses et nous enlève à tous les miroitements des illusions qui ne donnent naissance qu'à de cruelles déceptions.

Cette évocation de l'atmosphère morale dans laquelle se passaient les années de jeunesse de notre peintre, peut se vérifier aux deux portraits qu'il a peint de lui-même, l'un au début de cette période préraphaélite, l'autre vers la fin. Ils sont également éloquents. Le premier est l'image d'un jeune homme, à peine sorti des années de croissance, qui regarde le monde d'un air curieux, surpris. C'est l'image de celui qui pose mille questions et qui attend une réponse à ses angoissants problèmes. Le deuxième portrait, peint six ans plus tard, est déjà l'image d'un homme déçu, l'image de celui qui a perdu ses illusions et qui, déjà, paraît résigné.

Heureusement, Dominique Lang avait connu en cette période de crise et de souffrance l'Abbé Bernard Frantz qui le conseilla, le guida et, dans la force morale duquel, Lang avait trouvé un précieux refuge et un solide appui. Les lettres que Dominique Lang a adressées à l'Abbé Frantz viennent d'être publiées. Elles représentent à mon sens un document historique et humain unique dans notre histoire.

Après ces années de tourmente et d'abattement, la vie allait enfin aussi sourire à Dominique Lang. C'est vers la fin de 1906, au début de 1907, qu'au cours d'un voyage à Munich se place sa renaissance morale et artistique. Les années de crise qu'il venait de traverser peuvent être considérées comme un purgatoire. C'est grâce à sa souffrance, grâce à sa méditation, grâce aussi à la lecture, qu'il avait pu se dépouiller des emprunts dont l'avait chargé ses années d'apprentissage qu'il avait pu enfin devenir lui-même. Ce sont ses réflexions personnelles qui avaient disposé son âme et son esprit à pénétrer dans un monde tout nouveau, à reconnaître à la nouvelle vision du monde qu'avaient

révélée les impressionnistes. La transformation en effet, qui allait s'opérer à Munich dans l'âme de Lang, était profonde et totale. Aussi intellectuelle qu'avait été la première période de sa vie, aussi simple, aussi instinctive, aussi primitive, aussi sensorielle allait être la seconde; celle que nous nommons la période impressionniste.

Cette seconde période est pour nous la plus importante et la plus précieuse, car c'est par ses créations impressionnistes que Lang est encore vivant pour nous, que Lang compte dans l'évolution de notre peinture. Depuis la fin de l'année 1906, il s'était tourné vers l'impressionnisme et depuis lors jusqu'à la fin de sa vie, donc pendant la période la plus longue de son activité, pendant la période où il était dans la plénitude de ses forces, Lang se voua aux recherches luministes. Cette exposition montre quel épanouissement la nouvelle orientation avait rendu possible à son beau talent et avec quelle passion, avec quelle conviction il s'était jeté dans la nouvelle voie. Ses toiles impressionnistes sont encore vivantes et parlent encore leur langage clair et frais. Elles gardent encore un air de jeunesse et le fait qu'elles sont encore capables, après quarante ans, de charmer notre rétine et de captiver notre sens inférieur, c'est là la preuve de leur qualité absolue et de leur force intrinsèque.

Dès 1907, Lang avait réussi à bannir toute pensée de ses tableaux. Si encore quelques tableaux de la période de transition qui s'étend sur les années 1907 à 1909, tels que « Retour du Bal », la pensée joue un rôle, dans « Promenade », « Sur le Pont », « La Fiancée », « Sentier de jardin », les problèmes purement picturaux prévalent et semblent être devenus son unique préoccupation. L'art impressionniste d'un Segantini avait exercé une évidente influence.

Dès 1910, enfin, Lang fit résolument le geste historique des impressionnistes. Il nettoya sa palette et il alla installer son chevalet en plein air devant le motif. Il suivait le cours de la Mess, de l'Alzette, s'installait dans le Roeserbann, aux bords du cours d'eau ou devant un grand arbre solitaire en pleine campagne ou au milieu d'une allée et dans ce milieu agreste et champêtre, il étudiait avec la rigueur et la minutie d'un savant la lumière qui revêt les choses. Il peignait la lumière qui vibrait, rayonnait, filtrait dans la verdure vivante et mouvante des herbes et des feuillages, ruisselait sur le tronc des arbres et le long des murs ou fusait triomphalement dans le grand ciel. Aux bords de la Mess, dans la Vallée de l'Alzette, Lang se livra à ce jeu incessant et toujours renouvelé de l'analyse de la lumière au contact de laquelle il était devenu aussi sensible que son âme était satisfaite dans l'isolement et dans la campagne opulente.

Certes, c'est un titre de gloire pour Lang que d'être un représentant de classe à l'école impressionniste. Dans notre histoire artistique, il est

plus. Il est aussi l'initiateur de ce mouvement parmi ses compatriotes. C'est lui qui les a tirés des chemins sablonneux de l'académisme traditionnel où ils étaient enlisés; c'est lui qui a fait abandonner à quelques-uns d'entre eux leur manière initiale, c'est lui qui les a entraînés dans la direction nouvelle qu'il avait trouvée.

Au cours de mes investigations, j'ai partout trouvé la conviction que ce fut Lang qui est l'initiateur du mouvement impressionniste parmi ses compatriotes. C'est lui donc qui peut, dans l'histoire artistique du Luxembourg, faire figure de chef d'école, de chef de notre école impressionniste.

Cette thèse valait sûrement une exposition. Pourtant, cette rétrospective ne procède non seulement d'une préoccupation purement scientifique. Elle veut aussi être un hommage à cet homme qui doit compter parmi les meilleurs de nos compatriotes.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de jeter une dernière lumière dans l'âme de cet homme qui a été un si intègre chercheur. On pourrait supposer que, pendant sa période impressionniste, où Lang n'a créé que des paysages, seul son œil et son pinceau aient été actifs. Ce n'est pas le cas. L'esprit de Lang n'était pas mort. Il a continué à chercher, à chercher la réponse aux grandes questions qui émeuvent notre intelligence: Qu'est-ce que le monde, qu'est-ce que la vie, quel est le sens de la vie, qui est en nous et qui nous entoure, quelle est notre destinée? Lang a continué à lire les philosophes et les poètes. Les plus importants créations de la musique, du théâtre ne lui étaient pas étrangères. Dans ses recherches, il a rencontré un philosophe qui bientôt occupait tout son esprit. Son caractère mélancolique l'avait conduit vers Schopenhauer et avait fait de la doctrine pessimiste du maître de Francfort la profonde conviction à laquelle s'arrêtait sa pensée. Pour Schopenhauer, les choses n'ont pas de consistance; la vie est dépourvue de sens; tout ce qui nous entoure, toutes les choses ne sont que néant. Seule existe une volonté aveugle de vie qui entoure notre imagination et nos sens de ces apparences que l'homme primitif accepte comme autant de réalités. Les choses en elles-mêmes ne sont rien. Existe seulement cette sombre volonté de vie qui est la cause de toutes nos illusions et de toutes nos souffrances.

Pour Dominique Lang, tout comme pour Schopenhauer, le monde n'existait pas dans une essence pure. Mais si Schopenhauer avait, dans la voie de la négation, marché jusque vers les dernières conclusions, pour Lang quand même une chose demeurait réelle et vraie. L'œil de l'artiste et son âme sensible admettaient la réalité de la lumière, de cette lumière qui glorifie tout. Que derrière l'apparence des choses se cache le néant, soit, mais il restait le voile lumineux et multicolore dont la mystérieuse Maja enveloppait les choses et que Lang a peint et repeint et qu'il a glorifié dans cent tableaux.

Ainsi se précise le fondement philosophique de l'impressionnisme de notre peintre. Ainsi est décrite la carrière intellectuelle et artistique de Dominique Lang. Chercheur infatigable, cet homme émouvant dans son honnêteté a livré un combat inlassable pour l'interprétation logique du monde. Il a marché droit devant lui, tirant les conclusions que lui offraient son expérience et sa réflexion. Artiste de talent, il a eu, à un moment crucial de son existence, la chance de renaître à un monde, à une sphère de réalités

où son tempérament sensible et son talent pouvaient se donner libre cours.

Je crois que, dans l'un et dans l'autre aspect de sa personnalité, l'homme et l'artiste sont également admirables?

Serait-il donc trop osé de dire en guise de conclusion que notre pays entier peut être fier qu'un tel artiste soit donné aujourd'hui à notre histoire artistique et qu'un tel homme soit proposé en exemple à notre peuple? »

Nouvelles diverses

A la quatrième Assemblée générale de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants qui a été ouverte à La Haye, le 16 novembre, par Sa Majesté la Reine Juliana des Pays-Bas, le Luxembourg était représenté par M. Rudy Ensich, Président de l'Association des Anciens Combattants luxembourgeois de la guerre 1940-1945, le Capitaine Emile Krieps, Vice-Président de cette association, M. Besch, Secrétaire, M. Schmit, Secrétaire adjoint, MM. Robert Muller, Michel Schmit et Paul Schlessler, membres du Comité. S. A. R. Madame la Grande-Duchesse avait envoyé à l'Assemblée générale le télégramme suivant: « J'adresse mes vives sympathies aux anciens combattants réunis en assemblée générale en m'associant de cœur aux pensées qui animent tous ceux qui participent à ces journées de commémoration. Avec eux, je m'incline devant les tombes sacrées des héros tombés sur les champs de bataille. Avec eux, je forme les vœux les plus sincères pour que leurs souffrances et leur abnégation contribuent à ouvrir à tous les peuples une ère de paix et de liberté. — Charlotte, Grande-Duchesse de Luxembourg. »

De son côté, M. Pierre Dupong, Président du Gouvernement, avait envoyé un télégramme dont voici le texte: « C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance de votre très honorée lettre du 21 septembre 1953 ainsi que du programme que la Fédération Mondiale des Anciens Combattants a inscrit à l'ordre du jour de sa quatrième assemblée générale qui se réunira à La Haye. — La réalisation du programme constructif qui est le vôtre doit trouver l'approbation et la coopération de tous les pays associés. Servir les victimes malheureuses de la guerre, servir la paix menacée du monde sont des buts pour lesquels tout effort de votre Fédération est à appuyer. Le pays et le gouvernement luxembourgeois vous assurent de leur entière sympathie et ne manqueront pas de soutenir votre œuvre de solidarité et de paix. »

Rappelons en outre que S. Exc. M. Auguste Collart, Ministre du Luxembourg à La Haye, avait également invité la délégation luxembourgeoise à une réception dans les salons de la Légation.

*

Les adieux de S. Exc. Monseigneur Cento.

Le 30 novembre, S. Exc. Monseigneur Fernando Cento, Nonce Apostolique à Bruxelles et Internonce pour le Luxembourg, a fait ses adieux officiels à Luxembourg. Monseigneur Cento qui depuis le 9 mars 1946 représentait Sa Sainteté le Pape dans ces deux pays, a été nommé Nonce Apostolique à Lisbonne. Avant son départ, Monseigneur Cento fut reçu en audience de congé par la Souveraine et rendit visite à Mgr. l'Evêque et à Mgr. l'Evêque-Coadjuteur ainsi qu'au Gouvernement luxembourgeois. Le 1^{er} décembre, Monseigneur Cento a dit une messe d'action de grâces à la Cathédrale.

*

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 7 octobre au siège de la Haute Autorité à Luxembourg, M. le Président Jean Monnet, entouré des Membres de la Haute Autorité de la C. E. C. A., a remis les premiers passeports européens au Secrétaire adjoint de la Haute Autorité, au Secrétaire de l'Assemblée Commune, au Greffier de la Cour de Justice et au Secrétaire adjoint du Conseil de Ministres. Ces passeports permettront à leurs porteurs de voyager librement et sans entraves dans les six pays membres de la C. E. C. A.

Assistaient à cette cérémonie, du côté luxembourgeois, le Lieutenant-Colonel Joseph Gilson, Chef de la Gendarmerie, le Capitaine de Gendarmerie Pierre Donckel, le Lieutenant de Gendarmerie Nicolas Echternach, M. Adolphe Kunnen, Directeur des Douanes, et MM. les Inspecteurs Paul Thorn et J.-P. Koster.

*

Le Cardinal Piazza à Luxembourg.

Le Cardinal Piazza, chargé par le Saint-Siège d'une mission d'inspection des catholiques de toutes nationalités émigrés en France, a été reçu dans les salles de la Mission Italienne à Esch-sur-Alzette, en présence des autorités de la Ville et de nombreux fidèles. Le Prince de l'Eglise, accompagné de Mgr. Rupp, Vicaire général de l'Archevêché de Paris, a été salué à son arrivée par Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg.

Avant de partir pour Metz, le Cardinal Piazza se rendit également à Luxembourg où il eut une entrevue avec Mgr. Joseph Philippe, Evêque de Luxembourg. Après avoir été reçu au Palais grand-ducal, le Cardinal Piazza assistait à une réception offerte par Mgr. Léon Lommel, à laquelle prirent part M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, des Représentants de la Haute Autorité et de la Haute Cour de Justice de la C. E. C. A. ainsi que des aumôniers des colonies italiennes et polonaises établies au Luxembourg.

*

Au cours de l'Assemblée générale ordinaire et de l'Assemblée générale extraordinaire de l'American-Luxembourg Society qui eurent lieu à Luxembourg, le 30 octobre, M. Guill Konsbruck, Président, rappela que l'année prochaine la Société fêtera son 60^e anniversaire. Elle fut fondée en 1894 par des émigrés revenus des Etats-Unis d'Amérique, et bien qu'avant la deuxième guerre mondiale elle ne comptât qu'une cinquantaine de membres, l'American-Luxembourg Society compte actuellement un total de 379 membres. Sur l'initiative de la Belgique, il a été formé récemment une fédération internationale groupant toutes les associations analogues et à laquelle quatorze pays se sont faits inscrire. Rappelons que le Comité central de cette fédération internationale est placé sous la présidence de M^{me} Georges Bidault et que son congrès annuel aura lieu l'année prochaine, du 1^{er} au 3 mai 1954, à Luxembourg.

M. Guill Konsbruck ayant informé l'assemblée qu'il ne pourra plus assurer la charge de président de l'American-Luxembourg Society du fait de ses nombreuses absences de Luxembourg, M. André Wolff fut élu Président et M. Guill Konsbruck fut nommé Président d'honneur.

*

Jacques Lacour-Gayet †

Un service religieux à la mémoire de M. Jacques Lacour-Gayet, Vice-Président du Conseil d'Administration de Radio-Luxembourg, Membre de l'Institut de France, a été célébré le 3 octobre à l'Eglise Saint-Michel à Luxembourg.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette cérémonie on remarquait plusieurs Représentants du Corps Diplomatique et de la Cour, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, les membres du Conseil d'Administration de Radio-Luxembourg ainsi que de nombreuses personnalités marquantes de la vie politique, de l'industrie et du monde culturel.

*

Etats généraux des Communes d'Europe.

Huit cents maires et échevins des communes d'Europe ont tenu à Versailles des Etats généraux où ils ont proclamé la Charte des libertés communales et où ils ont arrêté les voies et moyens d'une action favorable à la création d'institutions européennes.

Constitué en janvier 1951, le Conseil des Communes d'Europe a reçu l'adhésion de plusieurs milliers de communes d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, d'Italie, du Luxembourg, de la Sarre et de Suisse.

A l'issue des Etats généraux, le Conseil des Communes d'Europe a tenu une assemblée générale au cours de laquelle il a élu M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, comme président de son Conseil exécutif, en remplacement de M. Gottier, Conseiller administratif de la Ville de Genève.

*

Comité européen du Béton armé.

Un Comité pour l'élaboration d'une nouvelle réglementation du « Béton armé » a siégé à Luxembourg du 23 au 26 novembre. Vingt-cinq spécialistes représentant de nombreux pays ont participé à cette assemblée où étaient réunis des directeurs d'Instituts de recherches, des professeurs d'Universités et de grandes Ecoles ainsi que d'éminents constructeurs. Rappelons que le Comité européen du Béton armé a choisi Luxembourg comme son siège. M. Balency-Bearn de la Chambre syndicale des Constructeurs en Ciment armé a été élu Président, MM. Baes, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Torroja, Professeur à l'Université de Madrid, et Rüschi, Professeur à l'Ecole polytechnique de Munich, assument la Vice-Présidence de ce Comité. Le Luxembourgeois M. Emile Nennig a été élu trésorier.

*

Les Chefs des Etats-Majors généraux des armées de terre de Belgique, de France, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas se sont rencontrés à Bruxelles, le 12 octobre, en vue de s'entretenir des questions relatives à la fabrication d'armements et à la standardisation du matériel. Rappelons que le Luxembourg était représenté à cette réunion par le Lieutenant-Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major.

*

Son Altesse Royale le Prince Charles a accepté la Présidence d'honneur de l'Union Nationale des Officiers de Réserve luxembourgeois.

Rappelons en outre que l'U. N. O. R. L. a été chargée par la Confédération interalliée des Officiers de Réserve d'organiser l'année prochaine le VII^e Congrès interallié à Luxembourg.

*

Le Dr Boris M. Pachkov, Vice-Président de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U. R. S. S., a déclaré le 29 octobre 1953, à une séance du Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, que l'Alliance participerait par tous ses moyens aux opérations de recherches entreprises par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge en vue de retrouver les ressortissants de divers pays portés disparus depuis la seconde guerre mondiale. La déclaration du Dr Pachkov a été faite en réponse à une question posée à ce sujet par le Prince Frédéric de Mérode, Président de la Croix-Rouge de Belgique.

*

A La Haye a eu lieu, du 28 septembre au 8 octobre, sous les auspices de l'Organisation du Traité de Bruxelles, une Conférence sur les problèmes de l'enseignement supérieur dans les cinq pays signataires du Traité.

Les délégués de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, de Luxembourg et des Pays-Bas ont, à la suite d'une étude approfondie des problèmes posés à ce sujet, émis des recommandations susceptibles d'être prises en considération par chacun des pays en cause pour une réorganisation éventuelle de l'enseignement supérieur et des universités.

Rappelons qu'à cette conférence le Luxembourg était représenté par M. Pierre Winter, Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Éducation Nationale.

*

Dans le cadre d'un voyage d'études organisé par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, un groupe de onze journalistes américains, anglais, français, norvégiens, danois et italiens ont visité le Grand-Duché du 24 au 27 octobre, afin d'y étudier les progrès réalisés dans le domaine économique depuis la fin de la dernière guerre. Le programme prévoyait entre autres points une entrevue avec M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Étrangères, une conférence d'Information Générale sur le pays et une visite à M. Jean Monnet, Président de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

*

En présence de personnalités civiles et militaires belges et luxembourgeoises a eu lieu, le 3 décembre, l'inauguration de la nouvelle sec-

tion de l'Armée luxembourgeoise au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles où étaient exposés divers uniformes des forces luxembourgeoises, tant de l'armée que de la gendarmerie, ainsi que des décorations et d'autres objets militaires.

*

Dans le cadre de l'accord culturel néerlandoluxembourgeois, le Gouvernement des Pays-Bas offre pour l'année académique 1953-1954 une série de bourses d'études aux étudiants et savants luxembourgeois désirant poursuivre leurs études ou recherches aux Pays-Bas.

*

Le 29 octobre, en la salle académique de l'Université de Liège, M. le Professeur Joseph Meyers, Conservateur du Musée d'Histoire, a fait une conférence sur les « Monuments archéologiques et artistiques du Grand-Duché de Luxembourg ». Une assistance nombreuse, parmi laquelle on remarquait également le corps professoral de l'Université, suivait cette conférence.

*

Le 23 octobre a eu lieu à Arlon l'ouverture des grandes Journées d'études organisées par les Comités pour la promotion du travail dans les provinces de Luxembourg et de Namur. Une soixantaine de représentants des grandes entreprises et des groupements syndicaux et professionnels de France, de Belgique et du Luxembourg y ont participé.

*

Le 1^{er} octobre a eu lieu la Journée hollando-luxembourgeoise à l'Exposition internationale du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Gastronomie à Liège. De nombreuses personnalités hollandaises, belges et luxembourgeoises assistaient aux manifestations organisées dans le cadre de cette journée.

*

Le 11 novembre, à l'occasion de l'inauguration de la Maison de l'Amateur à Versailles, les « Compagnons de la Scène » (Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire de Luxembourg) ont été invités par les fédérations françaises du théâtre amateur, ensemble avec un groupe d'invités suisses et belges. Ils ont interprété, au Théâtre Montensier, sous la direction de M. Eugène Heinen, Professeur au Conservatoire de Luxembourg, « Le Sablier » de Yeat.

Administration des Eaux et Forêts

Commune	1951	1952	1951	1952	1951	1952
Paschent-Marsberwald	109 96 00	37 79 00	72 16 40	—	—	—
Jockelbusch	119 55 25	83 23 55	36 31 90	—	—	—
Beisburgerwald	—	—	—	—	—	—
Uvelange-Vielven	67 06 93	—	1 37 69	—	—	—
Grünewald	120 89 48	79 19 40	41 70 00	—	—	10 30 00
Pünfer	—	—	—	—	—	—
Jungenbusch	50 53 45	80 24 79	29 28 21	—	—	—
Buchholtz	36 32 20	46 53 20	10 21 00	—	—	—
Letzert	48 40 60	44 59 44	—	—	—	—
Leiwerdelt	36 00 39	30 00 30	—	—	—	—
Strameschbusch	40 55 00	—	—	—	—	—
Gleuelch	36 37 00	—	—	—	—	—
Detterbusch-Toll	37 07 30	8 44 8	—	—	—	28 67
Hinzrath	40 28 00	10 20 00	—	—	—	2 10 00
Clervaux	48 28 17	—	—	—	—	00 96 00
Wiltz	—	—	—	—	—	9 49 00
Hechenhof	—	—	—	—	—	—
Höchenbusch	—	—	—	—	—	—
Zolvenknupp	—	—	—	—	—	—
Wiederheck	—	—	—	—	—	—
Freng-Penschied	—	—	—	—	—	—
Meysembourg	—	—	—	—	—	10 00
Schömpels-Holl	—	—	—	—	—	9 59 97
Fondation Stoff	—	—	—	—	—	—
Trois-Glands	—	—	—	—	—	—
Kammerwald	—	—	—	—	—	40 29 64
						17 30 00
						57 59 64

Rapport annuel
et
Statistiques diverses
de

l'Administration des Eaux et Forêts

EXERCICES 1951 et 1952

Le Kammerwald est au Grand-Duché de Luxembourg. L'Administration des Eaux et Forêts a l'honneur de vous adresser par le présent le rapport annuel et les statistiques diverses de l'Administration des Eaux et Forêts pour les exercices 1951 et 1952. Le rapport est accompagné de la copie d'un procès-verbal de la Commission de la forêt communale de la commune de Kammerwald, en vertu duquel le Kammerwald a été déclaré forêt communale le 22 mars 1948.

Commune	Superficie totale	Superficie boisée	Forêt communale	Forêt domaniale	Total
Dudelange	379 38 90	—	—	—	—
Bettembourg	344 29 60	—	—	—	—
Rosser	296 90 67	—	—	—	6 85 00
Frisingy	70 90 40	—	—	—	—
Hespéange	390 24 10	—	—	—	—
Weiler-la-Tour	125 53 90	—	—	—	—
Larcomboung	84 00 73	—	—	—	—
Niederzussen	384 15 45	—	—	—	—
Schuttrange	213 32 60	—	—	—	—
Sandweiler	307 52 11	—	—	—	—
Contorn	303 35 38	—	—	—	—
Total	2.666 23 94	—	—	—	6 85 00

STATISTIQUES 1951 et 1952

SOMMAIRE:

	Exercice 1951	Exercice 1952
	Page	Page
1. Superficie des Bois domaniaux	155	172
2. Superficie des Bois communaux:		
Cantonnement forestier de Luxembourg-Est.	155	172
" Luxembourg-Ouest	156	173
" Mersch	156	173
" Diekirch	157	174
" Grevenmacher	157	174
" Wiltz	158	175
Récapitulation	159	176
3. Contenance des Bois soumis au régime:		
Par propriétaires.	159	176
Par cantonnement	159	176
Par essence	159	176
4. Recettes des Bois domaniaux	160	177
5. Dépenses des Bois domaniaux	161	178
6. Revenu net des Bois domaniaux	162	179
7. Recettes des Bois communaux.	163	180
8. Dépenses des Bois communaux.	163	180
9. Revenu net des Bois communaux	164	181
10. Revenu net des Forêts résineuses domaniales	164	181
11. Revenu net des Forêts feuillues domaniales	165	182
12. Revenu net des Forêts résineuses communales.	165	182
13. Revenu net des Forêts feuillues communales	166	183
14. Production de la Forêt luxembourgeoise	166	183
15. Rendement en matière ligneuse des Bois domaniaux	167	184
16. Rendement en matière ligneuse des Bois communaux.	167	184
17. Gibier abattu	168	185
18. Pêche: Déversements	169	185
19. Importations	170-171	186-187
Exportations	170-171	186-187
20. Assurance mutuelle 1945-1952.		189

Superficie des domaines de l'Etat. — 1951.

Domaine de	Superficie totale			Feuillus			Résineux			Taillis			Vaines			
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	
Paschent-Marscherwald	109	96	08	37	79	68	72	16	40	—	—	—	—	—	—	
Juckelsbusch	119	65	55	83	23	65	36	41	90	—	—	—	—	—	—	
Berburgerwald	133	20	00	117	86	30	15	33	70	—	—	—	—	—	—	
Useldange-Vichten	67	06	93	65	69	24	1	37	69	—	—	—	—	—	—	
Grünwald	1.046	89	46	798	19	46	230	40	00	—	—	—	18	30	00	
Fünfter	159	51	87	103	86	07	55	65	80	—	—	—	—	—	—	
Jungenbusch	92	93	45	80	24	79	12	68	66	—	—	—	—	—	—	
Buchholtz	56	33	20	46	33	20	10	00	00	—	—	—	—	—	—	
Letzert	49	10	60	44	59	80	4	50	80	—	—	—	—	—	—	
Leiwerdelt	36	00	39	30	00	39	6	00	00	—	—	—	—	—	—	
Brameschbusch-pép. Kopstal	48	65	90	35	54	40	13	11	50	—	—	—	—	—	—	
Givenich	36	73	38	34	07	28	2	66	10	—	—	—	—	—	—	
Deisterbusch-Teiperlé	37	70	20	8	44	60	28	96	93	—	—	—	28	67	—	
Binzrath	40	82	90	19	72	80	19	00	10	—	—	—	2	10	00	
Clervaux	47	62	53	11	41	00	31	12	53	4	13	00	—	96	00	
Wiltz	88	57	00	8	44	00	64	88	00	5	76	00	—	9	49	00
Heckenhof	31	81	25	19	22	75	12	58	50	—	—	—	—	—	—	
Rodenbusch	71	96	00	71	18	20	77	80	—	—	—	—	—	—	—	
Zolverknapp	2	50	50	2	30	50	20	00	—	—	—	—	—	—	—	
Riederheck	3	73	00	2	81	50	91	50	—	—	—	—	—	—	—	
Freng-Penzebiérg	38	71	00	23	64	00	15	07	00	—	—	—	—	—	—	
Meysembourg	109	62	60	72	42	60	37	10	00	—	—	—	—	10	00	
Schœnfels-Hollenfels	241	18	50	145	61	16	86	51	37	—	—	—	—	9	05	97
Fondation Stoffel	2	42	00	2	42	00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Trois-Glands	28	32	05	28	32	05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total	2.701	06	34	1.893	41	42	757	46	28	9	89	00	40	29	64	
Kammerwald	464	00	00	374	80	00	71	90	00	—	—	—	—	17	30	00
Total	3.165	06	34	2.268	21	42	829	36	28	9	89	00	57	59	64	

Le « Kammerwald » est passé au Grand-Duché le 23 avril 1949 en exécution du Procès-verbal de la fixation de la ligne frontière provisoire germano-luxembourgeoise en conformité au Protocole de Paris du 22 mars 1949.

Superficie des Bois communaux. — 1951.

Luxembourg-Est.

Commune de	Superficie boisée totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Taillis		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Dudelage	379	38	90	—	—	—	374	88	90	4	50	00	—	—	—
Bettembourg	344	59	60	—	—	—	320	54	60	24	05	00	—	—	—
Rœser	256	90	67	—	—	—	245	91	47	4	13	40	6	85	80
Frisange	59	90	40	—	—	—	59	90	40	—	—	—	—	—	—
Hespérange	350	24	10	—	—	—	340	24	10	10	00	00	—	—	—
Weiler-la-Tour	135	53	80	—	—	—	135	53	80	—	—	—	—	—	—
Luxembourg	32	00	73	—	—	—	2	43	10	29	57	63	—	—	—
Niederanven	384	15	45	—	—	—	353	22	55	30	92	90	—	—	—
Schuttrange	213	32	60	—	—	—	205	05	20	8	27	40	—	—	—
Sandweiler	207	52	11	—	—	—	205	02	11	2	50	00	—	—	—
Contern	303	35	58	—	—	—	284	05	58	19	30	00	—	—	—
Total	2.666	93	94	—	—	—	2.526	81	81	133	26	33	6	85	80

Luxembourg-Ouest.

Commune. de	Superficie boisée totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Taillis		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Bascharage	313	87	70	1	06	00	295	72	60	17	09	10	—	—	—
Bertrange	303	78	45	—	—	—	296	18	15	7	60	30	—	—	—
Clemency	324	01	10	—	—	—	319	47	10	4	54	00	—	—	—
Differdange	398	33	70	56	76	18	316	07	52	25	50	00	—	—	—
Dippach	305	70	53	—	—	—	301	01	63	4	68	90	—	—	—
Esch-sur-Alzette	141	16	71	5	50	00	121	98	06	13	68	65	—	—	—
Garnich	93	44	00	—	—	—	93	44	00	—	—	—	—	—	—
Kayl	169	26	90	43	03	40	96	61	60	29	61	90	—	—	—
Kehlen	400	44	66	—	—	—	363	28	12	37	16	54	—	—	—
Kopstal	257	86	13	—	—	—	216	20	90	41	65	23	—	—	—
Leudelage	260	41	92	—	—	—	253	19	72	7	22	20	—	—	—
Luxembourg	712	60	00	6	19	33	486	49	17	219	91	50	—	—	—
Mamer	391	16	85	32	00	—	349	43	55	41	41	30	—	—	—
Mondercange	72	84	80	—	—	—	72	84	80	—	—	—	—	—	—
Pétange	109	11	50	9	90	30	96	42	00	2	79	20	—	—	—
Reckange-sur-Mess	54	20	60	—	—	—	54	20	60	—	—	—	—	—	—
Rumelage	75	67	24	4	93	80	67	19	56	3	53	88	—	—	—
Sanem	15	20	25	27	85	—	11	77	20	3	15	20	—	—	—
Schifflange	36	86	29	2	40	00	32	76	22	1	70	07	—	—	—
Steinsel	403	81	97	—	—	—	341	81	08	62	00	89	—	—	—
Strassen	408	25	00	40	00	—	370	05	00	37	80	00	—	—	—
Walferdange	206	57	12	—	—	—	148	67	82	57	89	30	—	—	—
Total	5.454	63	42	130	78	86	4.704	86	40	618	98	16			

Mersch.

	ha a ca			ha a ca			ha a ca			ha a ca			ha a ca		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Mersch I et II	1.199	01	86	6	07	40	957	46	38	235	48	08	—	—	—
Beckerich	267	77	15	—	—	—	219	47	31	48	29	84	—	—	—
Sœul	236	86	53	—	—	—	192	28	73	144	57	80	—	—	—
Bissen	516	00	05	95	20	—	187	30	10	163	63	44	164	11	31
Berg	92	49	10	58	00	—	86	74	80	5	16	30	—	—	—
Bœvange	270	18	82	—	—	—	176	70	77	93	48	05	—	—	—
Tuntange	219	39	00	1	28	50	185	99	39	32	11	11	—	—	—
Vichten	47	80	—	—	—	—	—	—	—	47	80	—	—	—	—
Fischbach	305	63	45	—	—	—	207	02	71	98	60	74	—	—	—
Junglinster	96	29	79	29	50	—	65	43	20	30	57	09	—	—	—
Lorentzweiler	349	60	71	2	89	70	278	05	37	68	65	64	—	—	—
Lintgen	348	74	40	—	—	—	271	39	10	77	35	30	—	—	—
Larochette	146	48	59	—	—	—	109	06	75	37	41	84	—	—	—
Nommern	384	58	53	2	47	19	353	26	20	28	85	14	—	—	—
Rédange-sur-Attert	145	49	84	2	74	30	128	00	34	14	75	20	—	—	—
Ell	171	66	34	39	20	—	135	36	54	35	90	60	—	—	—
Useldange	59	81	70	—	—	—	59	57	70	24	00	—	—	—	—
Folschette	127	01	18	—	—	—	108	71	66	18	29	52	—	—	—
Kœrich	265	41	79	—	—	—	258	33	84	7	07	95	—	—	—
Septfontaines	175	98	78	—	—	—	136	48	98	39	49	80	—	—	—
Steinfort	62	29	50	—	—	—	62	29	50	—	—	—	—	—	—
Hobscheid	581	30	19	54	00	—	534	97	31	45	78	88	—	—	—
Total	6.022	55	10	18	22	99	4.713	96	68	1.126	24	12	164	11	31

Diekirch.

Commune de	Superficie boisée totale		Superficie non boisée		Feuillus		Résineux		Taillis	
	ha	a	ha	a	ha	a	ha	a	ha	a
Bastendorf	242	98	—	—	216	93	12	00	14	05
Beaufort	344	27	3	00	205	06	136	21	—	—
Bech	341	04	—	—	319	24	21	80	—	—
Beidweiler, la section	97	37	—	—	95	15	2	22	—	—
Berdorf	642	45	—	—	562	93	79	52	—	—
Bettendorf	251	07	3	00	246	12	1	95	—	—
Consdorf	615	82	—	—	464	93	150	89	—	—
Diekirch	384	82	—	—	381	61	3	21	—	—
Echternach	605	45	—	—	482	87	122	58	—	—
Echternach, hospice civile	94	27	—	—	88	03	6	24	—	—
Ermsdorf	303	62	—	—	272	47	31	15	—	—
Erpeldange	71	17	—	—	67	95	2	00	1	22
Ettelbrück	277	86	—	—	267	82	10	04	—	—
Feulen	6	34	—	—	1	44	1	73	3	17
Fouhren	101	80	—	—	72	34	2	21	27	25
Heffange	114	46	—	—	96	61	17	85	—	—
Bourscheid	3	02	10	—	—	—	—	—	2	92
Medernach	375	80	2	00	353	12	20	68	—	—
Putscheid	5	08	5	08	—	—	—	—	—	—
Reisdorf	290	62	3	00	174	92	112	70	—	—
Rosport	569	55	—	—	546	57	22	98	—	—
Schieren	308	08	—	—	288	90	19	18	—	—
Vianden	271	45	—	—	120	95	65	89	84	61
Waldbillig	174	53	20	—	167	07	7	26	—	—
Total	6.492	92	16	38	5.493	03	850	29	133	22

Grevenmacher.

	ha a ca			ha a ca			ha a ca			ha a ca					
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca			
Remerschen	243	24	80	—	—	—	202	49	70	19	36	00	21	39	10
Wellenstein	167	32	95	—	—	—	165	32	95	2	00	00	—	—	—
Burmerange	59	86	80	—	—	—	49	52	90	10	00	00	10	23	90
Mondorf	98	25	80	—	—	—	87	60	10	10	65	70	—	—	—
Waldbredimus	82	29	43	—	—	—	81	29	43	1	00	00	—	—	—
Dalheim	387	62	90	—	—	—	384	62	90	3	00	00	—	—	—
Remich	119	31	80	—	—	—	99	55	50	19	76	30	—	—	—
Stadtbredimus	320	29	30	—	—	—	297	09	45	23	19	85	—	—	—
Bous	242	92	40	—	—	—	240	97	40	1	95	00	—	—	—
Lennange	496	67	06	—	—	—	477	37	66	19	29	40	—	—	—
Wormeldange	429	85	82	—	—	—	391	35	32	38	50	50	—	—	—
Flaxweiler	659	21	87	—	—	—	633	93	25	25	28	62	—	—	—
Betzdorf	748	02	35	—	—	—	726	27	89	21	74	46	—	—	—
Rodenbourg	189	00	00	—	—	—	184	70	80	4	29	20	—	—	—
Biwer	423	58	03	—	—	—	415	07	73	8	50	30	—	—	—
Grevenmacher	670	56	20	—	—	—	600	65	90	69	90	30	—	—	—
Manternach	345	12	52	—	—	—	336	24	32	8	88	20	—	—	—
Mertert	303	57	40	—	—	—	269	06	10	34	51	30	—	—	—
Mompach	629	47	14	—	—	—	615	21	04	14	26	10	—	—	—
Total	6.616	24	57	—	—	—	6.258	40	34	326	21	23	31	63	00

Wiltz.

Commune de	Superficie boisée totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Taillis			
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	
Clervaux	13	48	85	—	—	—	5	23	00	8	10	15	—	—	15	70
Heinerscheid	115	48	10	—	—	—	66	95	00	32	02	20	—	—	16	50
Weiswampach	45	86	48	98	25	—	27	01	90	16	23	20	—	—	1	63
Troisvierges	9	00	30	—	—	—	—	—	—	9	00	30	—	—	—	—
Hachiville	3	08	60	1	06	80	—	—	—	2	01	80	—	—	—	—
Asselborn	—	5	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	35
Boévange	2	13	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	13
Munshausen	4	62	00	2	11	90	—	—	—	2	46	10	—	—	4	00
Hosingen	276	31	50	—	—	—	170	40	90	48	01	95	—	—	57	88
Hoscheid	3	28	52	2	19	12	—	—	—	63	90	—	—	—	45	50
Bourscheid, partie	—	49	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	49	50
Wiltz	288	78	56	69	28	—	238	28	50	49	67	78	—	—	13	00
Kautenbach	2	91	00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	91
Winseler	—	79	40	79	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Wilwerwiltz	—	33	60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	60
Eschweiler	4	10	90	1	35	90	—	—	—	2	75	00	—	—	—	—
Oberwampach	3	07	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	07
Gœsdorf	—	35	40	12	90	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22	50
Harlange	286	20	73	3	08	47	36	01	10	88	01	00	—	—	159	10
Boulaide	119	29	95	6	19	50	33	54	80	48	43	10	—	—	31	12
Mecher	1	34	90	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	34
Neunhausen	—	27	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	27	50
Esch-sur-Sûre	2	42	70	—	—	—	91	80	—	1	50	90	—	—	—	—
Perlé	292	16	30	—	—	—	247	69	80	42	66	60	—	—	1	79
Arsdorf	32	87	00	—	—	—	27	67	60	3	96	10	—	—	1	23
Folschette, partie	92	48	04	—	—	—	58	75	60	27	80	14	—	—	5	92
Bigonville	174	33	90	1	42	70	156	85	40	16	05	80	—	—	—	—
Grosbous	154	04	10	—	—	—	95	28	80	57	67	60	—	—	1	07
Mertzig	93	33	50	—	—	—	55	42	10	37	91	40	—	—	—	—
Wahl	165	10	30	—	—	—	46	80	30	117	76	90	—	—	53	10
Bettborn	234	06	30	—	—	—	91	26	80	142	79	50	—	—	—	—
Total	2.422	13	78	20	04	22	1.358	13	40	755	51	42	288	44	74	—

Superficie des Bois communaux. — 1951.

Cantonnement de	Superficie totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Haies à écorce		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Luxembourg-Est	2.666	93	94	—	—	—	2.526	81	81	133	26	33	6	85	80
Luxembourg-Ouest	5.454	63	42	130	78	86	4.704	86	40	618	98	16	—	—	—
Mersch	6.022	55	10	18	22	99	4.713	96	68	1.126	24	12	164	11	31
Diekirch	6.492	92	00	16	38	00	5.493	03	00	850	29	00	133	22	00
Grevenmacher	6.616	24	57	—	—	—	6.258	40	34	326	21	23	31	63	00
Wiltz	2.422	13	78	20	04	22	1.358	13	40	755	51	42	288	44	74
Total	29.675	42	81	185	44	07	25.055	21	63	3.810	50	26	624	26	85

Contenance des Bois soumis au régime forestier. — 1951.

Répartition par propriétaires.

Propriétaires des Forêts	Futaies feuillues			Futaies résineuses			Haies à écorce			Vaines			Contenance totale		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Etat (Kammerwald compris)	2.268	21	42	829	36	23	9	89	00	57	59	64	3.165	06	34
Communes	25.055	21	63	3.810	50	26	624	26	85	185	44	07	29.675	42	81
Etablissements Publics	237	04	98	349	17	03	277	69	06	—	—	—	863	91	07
Total	27.560	48	03	4.989	03	57	911	84	91	243	03	71	33.704	40	22

Répartition par cantonnement.

Cantonnement de	Bois domaniaux			Bois communaux			Bois des Etablissements Publics			Contenance totale		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Luxembourg-Est	1.131	54	71	2.666	93	94	3	95	90	3.802	44	55
Luxembourg-Ouest	242	77	95	5.454	63	42	1	44	00	5.698	85	37
Mersch	581	05	98	6.022	55	10	334	31	48	6.937	92	56
Diekirch (Kammerw. compris)	862	41	79	6.492	92	00	50	72	95	7.406	06	74
Grevenmacher	169	93	38	6.616	24	57	—	—	—	6.786	17	95
Wiltz	177	32	53	2.422	13	78	473	46	74	3.072	93	05
Total	3.165	06	34	29.675	42	81	863	91	07	33.704	40	22

Répartition par essence.

Cantonnement de	Futaies feuillues			Futaies résineuses			Haies à écorce			Vaines			Contenance totale		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Luxembourg-Est	3.399	66	52	373	66	33	6	85	80	18	30	00	3.798	48	65
Luxembourg-Ouest	4.897	13	15	669	49	36	—	—	—	130	78	86	5.697	41	37
Mersch	5.092	51	13	1.317	21	01	164	11	31	29	77	63	6.603	61	08
Diekirch (Kammerw. compris)	6.119	73	93	1.068	69	86	133	22	00	33	68	00	7.355	33	79
Grevenmacher	6.410	33	92	344	21	03	31	63	00	—	—	—	6.786	17	95
Wiltz	1.404	04	40	866	58	95	298	33	74	30	49	22	2.599	46	31
Total des bois domaniaux et communaux	27.323	43	05	4.639	86	54	634	15	85	243	03	71	32.840	49	15
Bois des Etablissements Publ.	237	04	98	349	17	03	277	69	06	—	—	—	863	91	07
Total	27.560	48	03	4.989	03	57	911	84	91	243	03	71	33.704	40	22

Recettes des domaines de l'Etat. — 1951.

Cantonement forestier	Domaine de	Contenance ha a ca	Ventes fr.	Valeur des prestations fr.	Produits accessoires fr.	Location de la chasse fr.	Location de la pêche fr.	Totaux fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Est	Grünewald et Trois-Glands	1.075 21 51	2.257.190,61	—	878,48	17.640,75	—	2.275.709,84	2.116,51
	Buchholtz	56 33 20	116.625,19	—	—	1.702,52	—	118.327,71	2.100,54
Luxembourg-Ouest	Brameschbusch	44 36 50	—	—	85,—	888,25	—	973,25	21,93
	Juckelsbusch	119 65 55	139.725,74	—	475,—	3.486,20	111,83	143.798,77	1.201,77
Mersch	Rodenbusch	71 96 00	—	—	—	3.419,80	—	3.419,80	47,52
	Zolverknapp	2 50 50	—	—	—	96,37	—	96,37	38,47
	Anc. pép. Kopstal	4 29 40	—	—	—	59,20	—	59,20	13,78
	Binzrath	40 82 90	19.985,65	—	—	1.005,—	—	20.990,65	514,11
	Meysembourg	109 62 60	—	—	2.114,—	—	1.200,—	32.903,60	136,42
	Schönfels-Hollenfels	241 18 50	29.589,60	—	—	112,20	—	41.744,14	11.191,46
	Riederheck	3 73 00	41.631,94	—	—	1.983,81	850,41	78.200,92	2.074,18
	Deisterbusch-Teiperley	37 70 20	75.366,70	—	—	2.677,80	—	30.362,32	618,30
	Letzert	49 10 60	27.684,52	—	—	5.909,88	—	125.780,73	1.874,73
	Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck	67 06 93	119.870,85	—	—	2.782,10	—	4.125,65	129,68
Diekirch	Heckenhof	31 81 25	1.343,55	—	—	—	—	—	—
	Paschent-Marscherwald	109 96 08	236.287,37	—	14.476,30	6.155,60	3.575,75	260.495,02	2.368,98
	Fünfter	159 51 87	274.862,97	17.500,—	1.300,—	11.192,16	—	304.855,13	1.911,09
	Leiwerdelt	36 00 39	68.319,35	—	2.400,—	3.093,44	—	73.812,79	2.050,13
Grevenmacher	Jungenbusch	92 93 45	125.330,20	—	—	5.734,—	—	131.064,20	1.410,28
	Berbergerwald	133 20 00	28.343,60	—	50,—	8.174,63	—	36.568,23	274,53
	Givenich	36 73 38	16.570,—	5.602,50	—	724,50	—	22.897,—	623,32
	Wiltz	88 57 00	—	—	15.757,12	1.362,—	776,—	17.895,12	202,04
Wiltz	Clervaux	47 63 00	22.621,62	—	—	1.081,—	825,—	24.527,62	514,96
	Freng-Penzebiërg	38 71 00	6.538,37	—	—	226,—	—	6.764,37	174,74
	Fondation Stoffel	2 42 00	—	—	—	—	—	—	—
Total	Total	2.701 06 34	3.607.887,83	23.102,50	37.535,90	79.507,21	7.338,99	3.755.372,43	1.390,31
	Kammerwald	464 00 00	441.541,71	97.700,—	—	—	—	539.241,71	1.162,16
Total général	Total général	3.165 06 34	4.049.429,54	120.802,50	37.535,90	79.507,21	7.338,99	4.294.614,14	1.356,87

Dépenses des domaines de l'Etat. — 1951.

Domaine de l'Etat	Gestion et surveillance des g. f.	Exploitations	Cultures et reboisement	Congé et frais sociaux	Construction de chemins	Entretien des voies de vidange	Diverses	Totaux	A l'hectare
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Grünewald et Trois-Glands	222.700,—	321.745,45	135.512,30	59.821,20	—	16.188,—	21.151,15	777.118,10	742,31
Buchholtz	12.191,82	30.058,40	6.112,—	4.421,—	—	—	—	52.783,22	937,—
Brameschbusch	6.403,79	—	11.235,—	606,60	—	5.250,—	—	23.495,39	482,86
Juckelsbusch	21.332,40	18.803,20	10.042,—	2.154,—	—	10.137,50	—	62.469,10	522,07
Rodenbusch	16.844,63	—	4.075,75	—	—	4.530,—	—	25.450,38	353,67
Zolverknapp	498,56	—	—	—	—	—	—	498,56	199,03
Binzrath	4.472,50	4.066,40	5.943,45	347,—	—	—	—	14.829,35	363,21
Meysembourg	11.223,40	—	—	—	—	—	—	11.223,40	102,38
Schönfels-Hollenfels	23.056,10	1.764,—	6.450,—	662,—	—	—	—	33.957,60	140,80
Riederheck	814,18	12.351,95	2.132,90	593,—	—	—	2.025,50	15.892,03	4.260,61
Deisterbusch-Teiperley	8.082,81	9.821,20	9.864,85	2.275,—	—	—	—	30.043,86	796,88
Letzert	10.784,84	4.793,60	4.270,15	560,—	—	—	—	20.408,59	415,60
Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck.	15.242,11	16.906,60	12.316,—	2.754,—	—	—	—	47.218,71	704,03
Heckenhof	1.361,10	484,70	19.681,10	724,40	—	—	—	22.251,30	699,45
Paschent-Marscherwald	16.410,61	27.205,05	17.090,—	9.138,83	19.009,20	9.568,50	2.719,—	101.141,19	919,79
Fünfter	28.113,29	48.394,70	18.221,50	14.403,06	9.068,50	4.794,50	800,—	123.795,55	776,06
Leiwerdelt	6.550,93	15.926,40	4.699,—	2.286,55	—	—	—	29.462,88	818,32
Jungenbusch	23.126,85	26.627,75	5.388,—	5.865,21	12.203,50	—	1.015,—	74.226,31	798,69
Berburgerwald	18.838,42	16.534,10	—	—	—	—	—	35.372,52	265,56
Givenich	8.577,70	2.859,40	—	—	—	—	—	11.437,10	311,35
Wiltz	26.058,26	—	41.204,—	2.362,56	—	—	4.394,—	74.018,82	835,71
Clervaux	14.053,60	12.780,—	720,—	894,60	—	—	—	28.448,20	597,33
Freng-Penzeberg	4.674,92	—	—	—	—	—	—	4.674,92	120,77
Fondation Stoffel	279,34	—	—	—	—	—	—	279,34	115,43
Total	501.692,16	571.122,90	314.958,—	109.869,01	40.281,20	50.468,50	32.104,65	1.620.496,42	599,95
Kammerwald	92.705,90	83.121,75	14.504,—	13.876,23	—	13.837,—	900,—	218.944,88	471,83
Total général	594.398,06	654.244,65	329.462,—	123.745,24	40.281,20	64.305,50	33.004,65	1.839.441,30	581,17

Note: Dans ces dépenses n'est pas comprise la quote-part des traitements des chefs de cantonnement, soit fr. 106.450,95.

Revenu net des domaines de l'Etat. — 1951.

Domaine de l'Etat	Contenance		Recettes		A l'hectare		Dépenses		A l'hectare		Revenu net		A l'hectare	
	ha	a ca	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Grünewald et Trois-Glands	1.075	21 51	2.275.709,84	2.116,51	777.118,10	742,31	1.498.591,74	1.374,20						
Buchholtz	56	33 20	118.327,71	2.100,54	52.783,22	937,—	65.544,49	1.163,54						
Brameschbusch	44	36 50	973,25	21,93	23.495,39	482,86	— 22.522,14	— 460,93						
Juckelsbusch	119	65 55	143.798,77	1.201,77	62.469,10	522,07	81.329,67	679,70						
Rodenbusch	71	96 00	3.419,80	47,52	25.450,38	353,67	— 22.030,58	— 306,15						
Zolverknapp	2	50 50	96,37	138,47	498,56	199,03	— 402,19	— 160,56						
Anc. pép. Kopstal	4	29 40	59,20	113,78	—	—	59,20	13,78						
Binzrath	40	82 90	20.990,65	514,11	14.829,35	363,21	6.161,30	150,90						
Meysembourg	109	62 60	—	—	11.223,40	102,38	— 11.223,40	— 102,38						
Schoenfels-Hollenfels	241	18 50	32.903,60	136,42	33.957,60	140,80	— 1.054,—	— 4,38						
Riederheck	3	73 00	41.744,14	11.191,46	15.892,03	4.260,61	25.852,11	6.930,85						
Deisterbusch-Teiperlé	37	70 20	78.200,92	2.074,18	30.043,86	796,88	48.157,06	1.277,30						
Letzert	49	10 60	30.362,32	618,30	20.408,59	415,60	9.653,73	202,70						
Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck	67	06 93	125.780,73	1.874,73	47.218,71	704,03	78.562,02	1.170,70						
Heckenhof	31	81 25	4.125,65	129,68	22.251,30	699,45	— 18.126,65	— 569,77						
Paschent-Marscherwald	109	96 08	260.495,02	2.368,98	101.141,19	919,79	159.353,83	1.449,19						
Fünfter	159	51 87	304.855,13	1.911,09	123.795,55	776,06	181.059,58	1.135,03						
Leiwerdelt	36	00 39	73.812,79	2.050,13	29.462,88	818,32	44.349,91	1.231,81						
Jungenbusch	92	93 45	131.064,20	1.410,28	74.226,31	798,69	56.837,89	611,59						
Berburgerwald	133	20 00	36.568,23	274,53	35.372,52	265,56	1.195,71	8,97						
Givenich	36	73 38	22.897,—	623,32	11.437,10	311,35	11.459,90	311,97						
Wiltz	88	57 00	17.895,12	202,04	74.018,82	835,71	— 56.123,70	— 633,67						
Clervaux	47	63 00	24.527,62	514,96	28.448,20	597,33	— 3.920,58	— 82,37						
Freng-Penzebieng	38	71 00	6.764,37	174,74	4.674,92	120,77	2.089,45	53,97						
Fondation Stoffel	2	42 00	—	—	279,34	115,43	— 279,34	— 115,43						
Total	2.701	06 34	3.755.372,43	1.390,31	1.620.496,42	599,95	2.134.876,01	790,36						
Kammerwald	464	00 00	539.241,71	1.162,16	218.944,88	471,83	320.296,83	690,33						
Total général	3.165	06 34	4.294.614,14	1.356,87	1.839.441,30	581,17	2.455.172,84	775,70						

Note: Dans les dépenses n'est pas comprise la quote-part des traitements des chefs de cantonnement, soit fr. 106.450,95.

Recettes des Bois communaux. — 1951.

Cantonnement de	Contenance		Ventes		Valeur des prestations	Produits accessoires	Pépinières	Location		Total	A l'hectare
	ha	a ca	fr.	fr.				Chasse	Pêche		
Luxembourg-Est	2.666	93 94	3.293.306,49	18.570,—	5.000,—	—	178.631,42	246,68	3.495.754,59	1.310,75	
Luxembourg-Ouest	5.454	63 42	8.335.338,87	145.491,—	75.935,80	—	264.268,63	6.681,86	8.827.716,16	1.618,39	
Mersch	6.022	55 10	7.938.612,68	166.736,51	7.422,50	—	315.836,42	16.092,55	8.444.700,66	1.402,18	
Diekirch	6.492	92 00	9.162.063,62	242.989,20	186.708,—	52.613,50	275.737,88	30.003,31	9.950.115,51	1.532,46	
Grevenmacher	6.616	24 57	7.515.416,47	76.677,—	48.409,75	—	415.017,88	12.674,99	8.068.196,09	1.219,45	
Wiltz	2.422	13 78	2.386.368,45	—	—	—	67.521,41	8.597,50	2.462.487,36	1.016,65	
Total	29.675	42 81	38.631.106,58	650.463,71	323.476,05	52.613,50	1.517.013,64	74.296,89	41.248.970,37	1.390,—	

Dépenses des Bois communaux. — 1951.

Cantonnement de	Contenance		Exploitations	Cultures et reboisement	Construction et entretien des voies de vidange	Congé et frais sociaux	Pépinières	Diverses	Total	A l'hectare
	ha	a ca								
Luxembg.-Est	2.666	93 94	503.181,80	197.933,20	—	220.636,35	—	—	1.391.679,41	521,82
Luxembg.-Ouest	5.454	63 42	1.001.632,80	269.945,—	92.669,—	148.650,77	—	2.385,—	2.669.752,19	489,44
Mersch	6.022	55 10	1.111.962,45	369.968,30	19.968,—	220.137,68	—	—	2.801.801,22	465,21
Diekirch	6.492	92 00	1.432.427,89	697.183,65	382.774,—	421.754,68	90.424,57	20.778,45	4.185.469,79	644,62
Grevenmacher	6.616	24 57	1.296.132,89	655.036,95	301.050,70	—	—	34.729,51	3.559.762,72	538,03
Wiltz	2.422	13 78	393.265,—	155.976,20	1.332,—	61.339,87	—	1.280,60	1.053.785,50	435,06
Total	29.675	42 81	5.738.602,83	2.346.043,30	797.793,70	1.072.519,35	90.424,57	59.173,56	15.662.250,83	527,85

Note: Dans ces dépenses n'est pas comprise la quote-part des traitements des chefs de cantonnement, soit fr. 1.057.806,05.

Revenu net des Bois communaux. — 1951.

Cantonnement de	Contenance	Recettes	A l'hectare	Dépenses	A l'hectare	Revenu net	A l'hectare
Luxembourg-Est	2.666 93 94	3.495.754,59	1.310,75	1.391.679,41	521,82	2.104.075,18	788,93
Luxembourg-Ouest	5.454 63 42	8.827.716,16	1.618,39	2.669.752,19	489,44	6.157.963,97	1.128,95
Mersch	6.022 55 10	8.444.700,66	1.402,18	2.801.801,22	465,21	5.642.899,44	936,97
Diekirch	6.492 92 00	9.950.115,51	1.532,46	4.185.469,79	644,62	5.764.645,72	887,84
Grevenmacher	6.616 24 57	8.068.196,09	1.219,45	3.559.762,72	538,03	4.508.433,37	681,42
Wiltz	2.422 13 78	2.462.487,36	1.016,65	1.053.785,50	435,06	1.408.701,86	581,59
Total	29.675 42 81	41.248.970,37	1.390,—	15.662.250,83	527,77	25.586.719,54	862,23

Note: Dans les dépenses n'est pas comprise la quote-part des traitements des chefs de cantonnement, soit fr. 1.057.806,05.

Bois domaniaux.

Revenu net des forêts résineuses. — 1951.

Cantonnement de	Coupes d'éclaircie			Coupes à blanc étoc			Revenu net Total	
	Contenance des coupes	Rendement		Contenance des coupes	Age	Rendement		Recettes diverses
		ha a ca	total					
Luxembourg-Est	22 40 00	566.266,87	fr. 25.279,70	ha a ca —	ans —	fr. —	fr. 566.266,87	
Luxembourg-Ouest	3 00 00	12.859,—	4.286,33	15 00	56	196.665,—	85.566,30	
Mersch	14 00 00	93.082,64	6.648,75	—	—	3.511,60	4.856,20	
Diekirch	30 90 00	494.717,80	16.010,25	2 00 00	40	45.134,70	13.664,40	
Grevenmacher	3 50 00	28.343,60	8.098,17	—	—	—	597.374,44	
Wiltz	1 50 00	14.139,69	9.426,46	—	—	—	28.343,60	
Total	75 30 00	1.209.409,60	16.061,21	2 15 00	—	55.704,20	14.139,69	
							1.341.566,04	
							259.482,36	
							1.082.083,68	

Note: Les dépenses renseignent uniquement les frais d'exploitation proprement dits et non les traitements des préposés forestiers et des chefs de cantonnement.

Revenu net des forêts feuillues domaniales. — 1951.

Cantonnement de	Contenance		Produits des coupes		Recettes		Dépenses totales		Revenu net	
	ha	a ca	fr.	Diverses	Total	fr.	Total	fr.	Total	A l'hectare
Luxembourg-Est	872	84 71	1.751.548,36	—	1.751.548,36	284.842,10	1.466.706,26	1.680,37	1.468,37	1.680,37
Luxembourg-Ouest	192	26 75	97.366,94	560,—	97.926,94	15.069,—	82.857,94	430,95	82.427,99	430,95
Mersch	378	54 45	222.390,17	—	222.390,17	43.821,65	178.568,52	471,72	178.096,80	471,72
Diekirch	626	70 93	676.554,41	35.540,—	712.094,41	269.913,—	442.181,41	705,56	441,47	705,56
Grevenmacher	151	93 58	16.570,—	14.551,63	31.121,63	2.859,40	28.262,23	186,01	28.076,22	186,01
Wiltz	45	91 00	13.425,50	14.113,—	27.538,50	9.759,96	17.778,54	387,24	17.391,30	387,24
Total	2.268	21 42	2.777.855,38	64.764,63	2.842.620,01	626.265,11	2.216.354,90	977,13	2.216,35	977,13

Note: Les dépenses renseignent uniquement les frais d'exploitation proprement dits et non les traitements des préposés forestiers et des chefs de cantonnement.

Revenu net des forêts résineuses communales. — 1951.

Cantonnement de	Coupes d'éclaircie			Coupes à blanc étoc			Recettes diverses	Total des recettes	Total des dépenses	Revenu net Total	
	Contenance des coupes	Rendement		Contenance des coupes	Age	Rendement					
		ha	a ca			fr.					par ha
Luxembg.-Est	10 05 00	121.531,88	12.092,70	fr.	48	84.728,—	1.765,17	fr.	312.171,58	fr.	273.640,58
Luxbg.-Ouest	68 20 00	1.031.274,34	15.120,32	fr.	52	592.204,55	—	fr.	1.623.478,89	fr.	1.535.451,39
Mersch	285 00 00	1.463.471,27	5.135,—	fr.	—	—	—	fr.	1.463.471,27	fr.	1.348.836,90
Diekirch	96 43 00	1.618.684,85	16.786,10	fr.	45	488.646,85	2.104,40	fr.	2.238.341,50	fr.	1.735.113,60
Grevenmacher	25 50 00	276.281,91	10.834,58	fr.	67	396.368,76	2.275,36	fr.	672.650,67	fr.	590.311,67
Wiltz	50 60 00	549.230,13	10.853,75	fr.	39	652.082,10	1.562,60	fr.	1.201.312,23	fr.	1.118.501,05
Total	535 78 00	5.060.474,38	9.445,06	fr.	—	2.319.941,96	97.830,—	fr.	131.009,80	fr.	6.601.855,19

Note: Les dépenses renseignent uniquement les frais d'exploitation proprement dits et non les traitements des préposés forestiers et des chefs de cantonnement.

Revenu net des forêts feuillues communales. — 1951.

Cantonnement de	Contenance		Recettes		Dépenses totales	Revenu net	
	ha	a ca	Produits des coupes	Diverses		Total	Par hectare
Luxembourg-Est	2.533	67 61	fr. 2.981.134,91	23.570,—	fr. 512.341,80	fr. 2.492.363,11	fr. 983,70
Luxembourg-Ouest	4.704	86 40	6.854.521,18	75.235,80	923.278,40	6.006.478,58	1.276,65
Mersch	4.878	07 99	6.493.829,76	649,50	1.201.478,11	5.293.001,15	1.085,05
Diekirch	5.626	25 00	7.297.721,12	864.052,89	2.542.115,34	5.619.658,67	998,82
Grevenmacher	6.290	03 34	6.842.765,80	552.779,62	2.204.611,05	5.190.934,37	825,27
Wiltz	1.646	58 14	1.185.056,22	—	398.377,46	786.678,76	477,76
Total	25.679	48 48	31.655.028,99	1.516.287,81	7.782.202,16	25.389.114,64	988,65

Note: Les dépenses renseignent uniquement les frais d'exploitation proprement dits et non les traitements des préposés forestiers et des chefs de cantonnement.

Production de la Forêt luxembourgeoise. — 1951.

Produit	Etat	Communes	Etablissements Publics	Total	
				Privés	Total
Bois de pâte	m ³ 2.185,90	m ³ 14.726,54	m ³ 1.524,63	m ³ 69.132,89	m ³ 87.569,96
Bois de mines	482,74	2.245,70	25,84	622,86	3.377,14
Bois pour traverses	709,74	8.094,49	48,50	6.392,66	15.245,39
Grûnes de sciage feuillues	584,07	3.518,94	33,11	37.075,40	41.211,52
Grûnes de sciage résineuses	4.110,10	40.557,68	209,—	16.856,30	61.733,08
Total	8.072,55	69.143,35	1.841,08	130.080,11	209.137,09

Rendement en matière ligneuse des bois domaniaux. — 1951.

Cantonnement de	Contenance		Chênes	Hêtres	Autres bois	Epicéas	Pins	Total	Bois de chauffage	Total général
	ha	a ca								
Luxembourg-Est	1.131	54 71	92,59	602,82	63,63	946,08	80,41	1.785,53	2.518,25	4.303,78
Luxembourg-Ouest	242	77 95	21,26	11,69	—	58,65	—	91,60	142,40	234,—
Mersch	581	08 29	107,60	68,30	—	153,28	13,82	343,—	170,80	513,—
Diekirch	862	41 79	363,29	65,76	3,16	1.062,25	128,07	1.622,53	1.177,40	2.799,93
Grevenmacher.	169	93 38	5,49	13,46	—	56,12	—	75,07	42,75	117,82
Wiltz	177	33 00	1,19	—	—	43,53	—	44,72	58,50	103,22
Total	3.165	09 12	591,42	762,03	66,79	2.319,91	222,30	3.962,45	4.110,10	8.072,55

Rendement en matière ligneuse des forêts communales. — 1951.

Cantonnement de	Contenance		Chênes	Hêtres	Autres bois	Epicéas	Pins	Total	Bois de chauffage	Total général
	ha	a ca								
Luxembourg-Est	2.666	93 94	521,75	466,34	23,84	574,59	56,35	1.642,87	3.414,65	5.057,52
Luxembourg-Ouest	5.454	63 42	1.262,43	877,06	56,87	2.339,19	1.281,44	5.816,99	7.778,80	13.595,79
Mersch	6.022	55 10	1.048,85	1.441,86	17,63	1.982,79	1.565,65	6.056,78	7.333,20	13.389,98
Diekirch	6.492	92 00	2.056,70	890,45	42,08	3.056,20	1.450,14	7.495,57	9.503,55	16.999,12
Grevenmacher.	6.616	24 57	1.250,33	847,59	6,84	1.265,35	—	3.370,11	9.518,25	12.888,36
Wiltz	2.422	13 78	220,43	4,26	—	3.978,66	—	4.203,35	3.009,23	7.212,58
Total	29.675	42 81	6.360,49	4.527,56	147,26	13.196,78	4.353,58	28.585,67	40.557,68	69.143,35

**Relevé du gibier abattu pendant l'année cynégétique.
1951-1952.**

	Est	Ouest	Mersch	Dieikruch	Grevenmacher	Wiltz	Total
Sanglier	41	21	179	211	140	278	870
Cerf	—	—	6	3	—	28	37
Chevreuil	125	153	352	413	390	403	1.836
Renard	191	206	317	407	156	814	2.091
Blaireau	14	29	67	57	34	27	228
Lièvre	1.369	2.176	1.130	1.243	2.381	1.278	9.577
Lapin	2.831	7.087	1.124	458	2.769	1.259	15.528
Loutre	—	—	—	2	—	19	21
Martre } Belette } Putois }	228	401	279	319	263	301	1.791
Chat	301	172	184	—	200	224	1.081
Faisan	304	115	93	16	113	8	649
Perdrix	1.512	1.516	640	444	1.971	1.122	7.205
Caille	9	27	123	178	71	289	697
Becasse	24	64	60	53	67	195	463
Bécassine	9	28	9	8	70	94	218
Canard	175	149	172	148	170	83	897
Ramier	264	372	298	208	335	626	2.103
Gelinotte	—	—	—	—	—	20	20
Oiseaux rapaces	467	623	109	145	510	389	2.243
Total	7.864	13.139	5.142	4.313	9.640	7.457	47.555

Importations de poissons de l'étranger

Pays	Quantité		Valeur	Pays	Quantité		Valeur
	kg	no			kg	no	
Belgique	17.734.000	1.772.300	1.774.000	France	13.974.000	1.000.000	1.000.000
France	13.974.000	1.000.000	1.000.000	Autriche	400.000	1.000	1.000
Autriche	400.000	1.000	1.000	Tchécoslovaquie	87.000	1.000	1.000
Tchécoslovaquie	87.000	1.000	1.000	Pologne	947.000	1.000	1.000
Pologne	947.000	1.000	1.000	Roumanie	299.000	1.000	1.000
Roumanie	299.000	1.000	1.000	Allemagne-Ouest	100.000	1.000	1.000
Allemagne-Ouest	100.000	1.000	1.000	Suisse	—	—	—
Suisse	—	—	—	Sarre	—	—	—
Sarre	—	—	—	Prusse	—	—	—
Prusse	—	—	—	Autres pays	—	—	—
Autres pays	—	—	—	Total	34.000.000	2.773.300	2.774.000

Déversement pendant l'exercice 1951.

A. — Eaux frontières (Sûre et Moselle).

- 400.000 gardons 1 été.
- 50.000 perches 1 été.
- 7.000 hrêmes 2 étés.
- 34.800 perches 4 étés.
- 1.080 tanches 3 étés.
- 1.000 brochetons 2 étés.

B. — Eaux indigènes navigables et flottables (Sûre Ettelbruck-Wallendorf).

- 14.800 gardons 4 étés.

C. — Eaux indigènes affectionnées par la truite.

- 102.575 truitelles 1 été.
- 7.765 truitelles 2 étés.

Exportations de poissons de l'étranger

Pays	Quantité		Valeur	Pays	Quantité		Valeur
	kg	no			kg	no	
Belgique	17.734.000	1.772.300	1.774.000	France	13.974.000	1.000.000	1.000.000
France	13.974.000	1.000.000	1.000.000	Autriche	400.000	1.000	1.000
Autriche	400.000	1.000	1.000	Tchécoslovaquie	87.000	1.000	1.000
Tchécoslovaquie	87.000	1.000	1.000	Pologne	947.000	1.000	1.000
Pologne	947.000	1.000	1.000	Roumanie	299.000	1.000	1.000
Roumanie	299.000	1.000	1.000	Allemagne-Ouest	100.000	1.000	1.000
Allemagne-Ouest	100.000	1.000	1.000	Suisse	—	—	—
Suisse	—	—	—	Sarre	—	—	—
Sarre	—	—	—	Prusse	—	—	—
Prusse	—	—	—	Autres pays	—	—	—
Autres pays	—	—	—	Total	34.000.000	2.773.300	2.774.000

Importations de Bois dans le Grand-Duché

Pays importateur	Bois de mines	Résineux	
		Grûmes de sciage	Bois sciés
	fr.	fr.	fr.
Belgique	1.623.000,—	3.397.000,—	6.645.300,—
France	3.542.000,—	375.000,—	2.838.000,—
Autriche	—	—	13.974.000,—
Tchécoslovaquie	—	—	—
Pologne	—	—	87.000,—
Roumanie	—	—	947.000,—
Allemagne-Ouest	—	82.000,—	229.000,—
Suisse	—	—	—
Sarre	—	—	—
Trieste	—	—	100.500,—
Autres pays	—	—	—
Total	5.165.000,—	3.854.000,—	24.820.800,—

Exportations de Bois du Grand-Duché

Pays de destination	Bois de mines	Résineux		
		Bois à pâte	Grûmes de sciage	Bois sciés
	fr.	fr.	fr.	fr.
Belgique	12.134.400,—	630.000,—	—	2.754.400,—
Hollande	20.000.000,—	10.420.000,—	29.267.000,—	3.590.000,—
Suisse	—	—	—	—
Allemagne-Ouest	—	—	—	—
France	—	—	471.000,—	—
Total	32.134.400,—	11.050.000,—	29.738.000,—	6.344.400,—

de Luxembourg. — 1951.

Feuillus		Traverses	Placage contreplaqué	Bois de chauffage	Bois divers coloniaux, etc.	Panneaux
Grûmes de sciage	Bois sciés					
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
2.203.000,—	4.480.800,—	6.716.800,—	3.177.300,—	1.754.000,—	16.908.313,—	2.959.600,—
1.190.000,—	7.410.000,—	6.332.000,—	962.000,—	1.000.200,—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	483.000,—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
4.000,—	1.044.000,—	—	910.500,—	90.000,—	—	—
—	—	—	1.507.000,—	—	—	—
—	—	—	162.000,—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	148.000,—	—	—	—	—	—
3.397.000,—	13.082.800,—	13.048.800,—	7.201.800,—	2.844.200,—	16.908.313,—	2.959.600,—

TOTAL DES IMPORTATIONS:

	fr.
Belgique	49.865.113,—
France	23.649.200,—
Autriche	13.974.000,—
Tchécoslovaquie	483.000,—
Pologne	87.000,—
Roumanie.	947.000,—
Allemagne-Ouest.	2.359.500,—
Suisse	1.507.000,—
Sarre	162.000,—
Trieste	100.500,—
Autres pays	148.000,—
Total	93.282.313,—

de Luxembourg. — 1951.

Feuillus		Bois de chauffage	Fibres de bois et divers	Total
Grûmes de sciage	Bois sciés			
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
2.033.700,—	3.393.900,—	263.000,—	2.843.700,—	24.053.100,—
14.000.000,—	21.621.000,—	5.000,—	—	98.903.000,—
—	75.000,—	328.500,—	—	403.500,—
108.000,—	—	975.000,—	—	1.083.000,—
—	—	50.000,—	—	521.000,—
16.141.700,—	25.089.900,—	1.621.500,—	2.843.700,—	124.963.600,—

Superficie des domaines de l'Etat. — 1952.

Domaine de	Superficie totale			Feuillus			Résineux			Taillis			Vaines				
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca		
Paschent-Marscherwald	113	60	28	40	40	58	73	19	70	—	—	—	—	—	—		
Juckelsbusch	120	03	65	83	23	65	36	80	00	—	—	—	—	—	—		
Berburgerwald	133	20	00	117	86	30	15	33	70	—	—	—	—	—	—		
Useldange-Vichten	67	06	93	65	69	24	1	37	69	—	—	—	—	—	—		
Grünwald	1.046	89	46	798	19	46	230	40	00	—	—	—	18	30	00		
Fünfter	159	51	87	103	86	07	55	65	80	—	—	—	—	—	—		
Jungenbusch	92	93	45	80	24	79	12	68	66	—	—	—	—	—	—		
Buchholtz	56	33	20	46	33	20	10	00	00	—	—	—	—	—	—		
Letzert	49	10	60	44	59	80	4	50	80	—	—	—	—	—	—		
Leiwerdelt	36	00	39	30	00	39	6	00	00	—	—	—	—	—	—		
Brameschbusch-pép. Kopstal	50	71	50	37	60	00	13	11	50	—	—	—	—	—	—		
Givenich	36	73	38	34	07	28	2	66	10	—	—	—	—	—	—		
Deisterbusch-Teiperlé	37	70	20	8	44	60	28	96	93	—	—	—	—	28	67		
Binzrath	40	82	90	19	72	80	19	00	10	—	—	—	—	2	10	00	
Clervaux	47	62	53	11	41	00	31	12	53	4	13	00	—	—	96	00	
Wiltz	88	57	00	8	44	00	64	88	00	5	76	00	—	—	9	49	00
Heckenhof	31	96	55	19	22	75	12	73	80	—	—	—	—	—	—	—	
Rodenbusch	71	96	00	71	18	20	77	80	—	—	—	—	—	—	—	—	
Zolverknapp	2	50	50	2	30	50	20	00	—	—	—	—	—	—	—	—	
Riederheck	3	73	00	2	81	50	91	50	—	—	—	—	—	—	—	—	
Freng-Penzebiërg	38	71	00	23	64	00	15	07	00	—	—	—	—	—	—	—	
Meysembourg	109	62	60	72	42	60	37	10	00	—	—	—	—	—	10	00	
Schœnfels-Hollenfels	241	18	50	145	61	16	86	51	37	—	—	—	—	—	9	05	97
Fondation Stoffel	2	42	00	2	42	00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Trois-Glands	28	32	05	28	32	05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Betzdorf	12	78	80	12	78	80	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total	2.720	08	34	1.910	86	72	759	02	98	9	89	00	40	29	64		
Kammerwald	464	00	00	374	80	00	71	90	00	—	—	—	—	—	17	30	00
Total	3.184	08	34	2.285	66	72	830	92	98	9	89	00	57	59	64		

Le « Kammerwald » est passé au Grand-Duché le 23 avril 1949 en exécution du Procès-verbal de la fixation de la ligne frontière provisoire germano-luxembourgeoise en conformité au Protocole de Paris du 22 mars 1949.

Superficie des Bois communaux. — 1952.

Luxembourg-Est.

Commune de	Superficie boisée totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Taillis		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Dudelange	382	83	10	—	—	—	378	33	10	4	50	00	—	—	—
Bettembourg	344	59	60	—	—	—	320	54	60	24	05	00	—	—	—
Rœser	256	90	67	—	—	—	245	91	47	4	13	40	6	85	80
Frisange	59	90	40	—	—	—	59	90	40	—	—	—	—	—	—
Hespérange	350	24	10	—	—	—	340	24	10	10	00	00	—	—	—
Weiler-la-Tour	135	53	80	—	—	—	135	53	80	—	—	—	—	—	—
Luxembourg	32	00	73	—	—	—	2	43	10	29	57	63	—	—	—
Niederanven	384	15	45	—	—	—	353	22	55	30	92	90	—	—	—
Schuttrange	219	54	10	—	—	—	211	26	70	8	27	40	—	—	—
Sandweiler	207	52	11	—	—	—	205	02	11	2	50	00	—	—	—
Contern	303	35	58	—	—	—	284	05	58	19	30	00	—	—	—
Total	2.676	59	64	—	—	—	2.536	47	51	133	26	33	6	85	80

Luxembourg-Ouest.

Commune de	Superficie boisée totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Taillis		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Bascharage	313	87	70	1	06	00	295	72	60	17	09	10	—	—	—
Bertrange	303	78	45	—	—	—	296	18	15	7	60	30	—	—	—
Clemency	324	01	10	—	—	—	319	47	10	4	54	00	—	—	—
Differdange	398	33	70	56	76	18	316	07	52	25	50	00	—	—	—
Dippach	305	70	53	—	—	—	301	01	63	4	68	90	—	—	—
Esch-sur-Alzette	141	16	71	5	50	00	121	98	06	13	68	65	—	—	—
Garnich	93	44	00	—	—	—	93	44	00	—	—	—	—	—	—
Kayl	169	26	90	43	03	40	96	61	60	29	61	90	—	—	—
Kehlen	401	43	36	—	—	—	363	28	12	38	15	24	—	—	—
Kopstal	258	61	52	—	—	—	216	20	90	42	40	62	—	—	—
Leudelange	260	41	92	—	—	—	253	19	72	7	22	20	—	—	—
Luxembourg	716	09	33	6	19	33	489	98	50	219	91	50	—	—	—
Mamer	391	16	85	32	00	—	349	43	55	41	41	30	—	—	—
Mondercange	72	84	80	—	—	—	72	84	80	—	—	—	—	—	—
Pétange	109	11	50	9	90	30	96	42	00	2	79	20	—	—	—
Reckange-sur-Mess	54	20	60	—	—	—	54	20	60	—	—	—	—	—	—
Rumelange	75	67	24	4	93	80	67	19	56	3	53	88	—	—	—
Sanem	15	20	25	27	85	—	11	77	20	3	15	20	—	—	—
Schifflange	36	86	29	2	40	00	32	76	22	1	70	07	—	—	—
Steinsel	404	07	27	—	—	—	341	81	08	62	26	19	—	—	—
Strassen	408	25	00	40	00	—	370	05	00	37	80	00	—	—	—
Walferdange	206	57	12	—	—	—	148	67	82	57	89	30	—	—	—
Total	5.460	12	14	130	78	86	4.708	35	73	620	97	55	—	—	—

Mersch.

	ha a ca			ha a ca			ha a ca			ha a ca			ha a ca		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Mersch I	632	38	89	3	12	70	513	13	81	116	12	38	—	—	—
Mersch II	570	65	77	2	94	70	448	35	37	119	35	70	—	—	—
Beckerich	267	77	15	—	—	—	219	47	31	48	29	84	—	—	—
Sæul	239	36	83	—	—	—	194	79	03	44	57	80	—	—	—
Bissen	516	00	05	95	20	—	187	30	10	163	63	44	164	11	31
Berg	92	49	10	58	00	—	86	74	80	5	16	30	—	—	—
Bœvange	270	18	82	—	—	—	176	70	77	93	48	05	—	—	—
Tuntange	219	39	00	1	28	50	185	99	39	32	11	11	—	—	—
Vichten	47	80	—	—	—	—	—	—	—	47	80	—	—	—	—
Fischbach	305	63	45	—	—	—	207	02	71	98	60	74	—	—	—
Junglinster	96	29	79	29	50	—	65	43	20	30	57	09	—	—	—
Lorentzweiler	349	60	71	2	89	70	278	05	37	68	65	64	—	—	—
Lintgen	348	74	40	—	—	—	271	39	10	77	35	30	—	—	—
Larochette	218	67	89	42	20	90	139	05	15	37	41	84	—	—	—
Nommern	384	58	53	2	47	19	353	26	20	28	85	14	—	—	—
Rédange-sur-Attert	145	49	84	2	74	30	128	00	34	14	75	20	—	—	—
Eil	171	66	34	39	20	—	135	36	54	35	90	60	—	—	—
Useldange	59	81	70	—	—	—	59	57	70	24	00	—	—	—	—
Folschette	127	01	18	—	—	—	108	71	66	18	29	52	—	—	—
Kœrich	265	41	79	—	—	—	258	33	84	7	07	95	—	—	—
Septfontaines	175	98	78	—	—	—	136	48	98	39	49	80	—	—	—
Steinfort	62	29	50	—	—	—	62	29	50	—	—	—	—	—	—
Hobscheid	582	96	89	54	00	—	536	64	01	45	78	88	—	—	—
Total	6.102	94	20	60	43	89	4.752	14	88	1.126	24	12	164	11	31

Diekirch.

Commune de	Superficie boisée totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Taillis		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Bastendorf	242	97	80	—	—	—	216	92	80	12	00	00	14	05	00
Beaufort	344	26	92	3	00	00	205	05	92	136	21	00	—	—	—
Bech	341	04	30	—	—	—	319	24	30	21	80	00	—	—	—
Beidweiler, la section	97	37	10	—	—	—	95	15	10	2	22	00	—	—	—
Berdorf	642	44	44	—	—	—	562	92	44	79	52	00	—	—	—
Bettendorf	251	07	30	3	00	00	246	12	30	1	95	00	—	—	—
Consdorf	616	29	73	—	—	—	464	92	73	151	37	00	—	—	—
Diekirch	387	87	60	—	—	—	384	66	60	3	21	00	—	—	—
Echternach	605	44	55	—	—	—	482	86	55	122	58	00	—	—	—
Echternach, hospice civile	94	27	05	—	—	—	88	03	05	6	24	00	—	—	—
Ermsdorf	303	61	86	—	—	—	272	46	86	31	15	00	—	—	—
Erpeldange	71	16	70	—	—	—	67	94	70	2	00	00	1	22	00
Ettelbruck	277	86	00	—	—	—	267	82	00	10	04	00	—	—	—
Feulen	6	33	65	—	—	—	1	43	65	1	73	00	3	17	00
Fouhren	101	79	90	—	—	—	72	33	90	2	21	00	27	25	00
Heffange	114	46	20	—	—	—	96	61	20	17	85	00	—	—	—
Bourscheid	3	02	40	10	00	—	—	—	—	—	—	—	2	92	40
Medernach	375	79	88	2	00	00	353	11	88	20	68	00	—	—	—
Putscheid	5	08	20	5	08	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Reisdorf	290	62	42	3	00	00	174	92	42	112	70	00	—	—	—
Rosport	578	35	41	—	—	—	546	57	41	31	78	00	—	—	—
Schieren	308	07	78	—	—	—	288	89	78	19	18	00	—	—	—
Vianden	271	45	41	—	—	—	120	95	41	65	89	00	84	61	00
Waldbillig	174	53	48	20	00	—	167	07	48	7	26	00	—	—	—
Total	6.505	26	08	16	38	20	5.496	08	48	859	57	00	133	22	40

Grevenmacher.

	ha a ca			ha a ca			ha a ca			ha a ca			ha a ca		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Remerschen	243	24	80	—	—	—	202	49	70	19	36	00	21	39	10
Wellenstein	167	32	95	—	—	—	165	32	95	2	00	00	—	—	—
Burmérange	59	86	80	—	—	—	49	52	90	10	00	00	10	23	90
Mondorf	98	25	80	—	—	—	87	60	10	10	65	70	—	—	—
Waldbredimus	82	29	43	—	—	—	81	29	43	1	00	00	—	—	—
Dalheim	387	62	90	—	—	—	384	62	90	3	00	00	—	—	—
Remich	119	31	80	—	—	—	99	55	50	19	76	30	—	—	—
Stadtbredimus	320	29	30	—	—	—	297	09	45	23	19	85	—	—	—
Bous	243	07	20	—	—	—	241	12	20	1	95	00	—	—	—
Lennange	496	67	06	—	—	—	477	37	66	19	29	40	—	—	—
Wormeldange	429	85	82	—	—	—	391	35	32	38	50	50	—	—	—
Flaxweiler	659	21	87	—	—	—	633	93	25	25	28	62	—	—	—
Betzdorf	748	02	35	—	—	—	726	27	89	21	74	46	—	—	—
Rodenbourg	189	00	00	—	—	—	184	70	80	4	29	20	—	—	—
Biwer	423	58	03	—	—	—	415	07	73	8	50	30	—	—	—
Grevenmacher	670	56	20	—	—	—	600	65	90	69	90	30	—	—	—
Manternach	345	12	52	—	—	—	336	24	32	8	88	20	—	—	—
Mertert	303	57	40	—	—	—	269	06	10	34	51	30	—	—	—
Mompach	629	69	80	—	—	—	615	21	04	14	48	76	—	—	—
Total	6.616	62	03	—	—	—	6.258	55	14	326	43	89	31	63	00

Commune de	Superficie boisée totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Taillis		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Clervaux	13	48	85	—	—	—	5	23	00	8	10	15	—	—	—
Heinerscheid	115	48	10	—	—	—	66	95	00	32	02	20	16	50	90
Weiswampach	45	86	48	98	25	—	27	01	90	16	23	20	1	63	13
Troisvierges	9	00	30	—	—	—	—	—	—	9	00	30	—	—	—
Hachiville	3	08	60	1	06	80	—	—	—	2	01	80	—	—	—
Asselborn	—	5	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 35
Bœvange	2	13	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	13	10
Munshausen	4	62	00	2	11	90	—	—	—	2	46	10	—	—	4 00
Hosingen	276	31	50	—	—	—	170	40	90	48	01	95	57	88	65
Hoscheid	3	28	52	2	19	12	—	—	—	63	90	—	45	50	—
Bourscheid, partie	—	49	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	49	50	—
Wiltz	288	78	56	69	28	—	238	28	50	49	67	78	—	—	13 00
Kautenbach	2	91	00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	91	00
Winseler	—	79	40	79	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Wilwerwiltz	—	33	60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33 60
Eschweiler	4	10	90	1	35	90	—	—	—	2	75	00	—	—	—
Oberwampach	3	07	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	07	40
Gœsdorf	—	35	40	12	90	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 50
Harlange	286	20	73	3	08	47	36	01	10	88	01	00	159	10	16
Boulaide	119	29	95	6	19	50	33	54	80	48	43	10	31	12	55
Mecher	1	34	90	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	34	90
Neunhausen	—	27	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	27 50
Esch-sur-Sûre	2	42	70	—	—	—	91	80	—	1	50	90	—	—	—
Perlé	292	16	30	—	—	—	247	69	80	42	66	60	1	79	90
Arsdorf	32	87	00	—	—	—	27	67	60	3	96	10	1	23	30
Folschette, partie	92	48	04	—	—	—	58	75	60	27	80	14	5	92	30
Bigonville	174	33	90	1	42	70	156	85	40	16	05	80	—	—	—
Grosbous	154	04	10	—	—	—	95	28	80	57	67	60	1	07	70
Mertzig	93	33	50	—	—	—	55	42	10	37	91	40	—	—	—
Wahl	165	10	30	—	—	—	46	80	30	117	76	90	53	10	—
Bettborn	234	06	30	—	—	—	91	26	80	142	79	50	—	—	—
Total	2.422	13	78	20	04	22	1.358	13	40	755	51	42	288	44	74

Superficie des Bois communaux. — 1952.

Cantonnement de	Superficie totale			Superficie non boisée			Feuillus			Résineux			Haies à écorce		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Luxembourg-Est	2.676	59	64	—			2.536	47	51	133	26	33	6	85	80
Luxembourg-Ouest	5.460	12	14	130	78	86	4.708	35	73	620	97	55	—		
Mersch	6.102	94	20	60	43	89	4.752	14	88	1.126	24	12	164	11	31
Diekirch	6.505	26	08	16	38	20	5.496	08	48	859	57	00	133	22	40
Grevenmacher	6.616	62	03	—			6.258	55	14	326	43	89	31	63	00
Wiltz	2.422	13	78	20	04	22	1.358	13	40	755	51	42	288	44	74
Total	29.783	67	87	227	65	17	25.109	75	14	3.822	00	31	624	27	25

Contenance des Bois soumis au régime forestier. — 1952.

Répartition par propriétaires.

Propriétaires des Forêts	Futaies feuillues			Futaies résineuses			Haies à écorce			Vaines			Contenance totale		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Etat (Kammerwald compris)	2.285	66	72	830	92	98	9	89	00	57	59	64	3.184	08	34
Communes	25.109	75	14	3.822	00	31	624	27	25	227	65	17	29.783	67	87
Etablissements Publics	237	04	98	349	17	03	277	69	06	—			863	91	07
Total	27.632	46	84	5.002	10	32	911	85	31	285	24	81	33.831	67	28

Répartition par cantonnement.

Cantonnement de	Bois domaniaux			Bois communaux			Bois des Etablissements Publics			Contenance totale		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Luxembourg-Est	1.131	54	71	2.676	59	64	3	95	90	3.812	10	25
Luxembourg-Ouest	245	21	65	5.460	12	14	1	44	00	5.706	77	79
Mersch	581	21	28	6.102	94	20	334	31	48	7.018	46	96
Diekirch (Kammerw. compris)	402	05	99	6.505	26	08	50	72	95	7.422	05	02
Grevenmacher	182	72	18	6.616	62	03	—			6.799	34	21
Wiltz	177	32	53	2.422	13	78	473	46	74	3.072	93	05
Total	3.184	08	34	29.783	67	87	863	91	07	33.831	67	28

Répartition par essence.

Cantonnement de	Futaies feuillues			Futaies résineuses			Haies à écorce			Vaines			Contenance totale		
	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca	ha	a	ca
Luxembourg-Est	3.409	32	22	373	66	33	6	85	80	18	30	00	3.808	14	35
Luxembourg-Ouest	4.902	68	08	671	86	85	—			130	78	86	5.705	33	79
Mersch	5.130	69	33	1.317	36	31	164	11	31	71	98	53	6.684	15	48
Diekirch (Kammerw. compris)	6.125	40	31	1.079	01	16	133	22	40	33	68	20	7.731	32	07
Grevenmacher	6.423	27	52	344	43	69	31	63	00	—			6.799	34	21
Wiltz	1.404	04	40	866	58	95	298	33	74	30	49	22	2.599	46	31
Total des bois domaniaux et communaux	27.395	41	86	4.652	93	29	634	16	25	285	24	81	32.967	76	21
Bois des Etablissements Publ.	237	04	98	349	17	03	277	69	06	—			863	91	07
Total	27.632	46	84	5.002	10	32	911	85	31	285	24	81	33.831	67	28

Recettes des domaines de l'Etat. — 1952.

Cantonnement forestier	Domaine de	Contenance ha a ca	Ventes fr.	Valeur des prestations fr.	Produits accessoires fr.	Location de la chasse fr.	Location de la pêche fr.	Total fr.	A l'hectare fr.
Luxembourg-Est	Grunewald	1.046 89 46	2.671.314,62	32.958,57	—	17.640,75	—	2.721.913,94	2.599,89
	Buchholtz	56 33 20	—	—	—	1.702,52	—	1.702,52	302,23
	Trois-Glands	28 32 05	—	—	—	—	—	—	—
	Brameschbusch	50 71 50	42.529,19	—	200,—	1.682,25	—	44.409,44	875,67
	Juckelsbusch	120 03 65	149.882,71	—	400,—	10.859,—	108,50	161.250,21	1.343,30
Luxembourg-Ouest	Rodenbusch	71 96 00	76.387,67	—	—	3.419,80	—	79.807,47	1.109,05
	Zolverknapp	2 50 50	—	—	—	95,—	—	95,—	37,92
	Binzrath	40 82 90	37.096,80	—	—	1.005,—	—	38.101,80	933,20
	Meysembourg	109 62 60	332.323,75	—	—	1.702,39	—	334.026,14	3.046,96
	Schœnfels-Hollenfels	241 18 50	758.477,40	—	2.114,—	12.349,30	1.200,—	774.140,70	3.209,74
Mersch	Riederheck	3 73 00	300,—	—	—	112,20	—	412,20	110,51
	Deisterbusch-Teiperley	37 70 20	61.256,05	—	—	1.983,81	850,41	64.090,27	1.699,92
	Letzert	49 10 60	38.388,50	—	—	2.677,80	—	41.066,30	836,28
	Scheuerbusch-Hesel-Klosterheck	67 06 93	87.513,95	—	—	5.909,88	—	93.423,83	1.392,94
	Heckenhof	31 96 55	48.549,70	—	—	2.782,10	—	51.331,80	1.605,85
Diekirch	Paschent-Marscherwald	113 60 28	194.853,40	—	—	6.155,60	3.575,75	204.584,75	1.800,88
	Fünfter	159 51 87	249.053,40	35.000,—	3.900,—	11.192,16	—	299.145,56	1.875,30
	Leiwerdelt	36 00 39	62.652,—	—	7.200,—	3.042,93	211,97	73.106,90	2.030,53
	Jungenbusch	92 93 45	170.235,30	—	—	5.734,—	—	175.969,30	1.893,48
	Berbergerwald	133 20 00	104.372,18	16.230,—	—	8.174,63	—	112.546,81	844,95
Grevenmacher	Givenich	36 73 38	17.180,—	—	—	724,50	—	34.134,50	929,24
	Betzdorf	12 78 80	—	—	—	—	—	—	—
	Wiltz	88 57 00	139.714,92	—	14.113,—	1.362,—	776,—	155.965,92	1.760,09
	Clervaux	47 62 53	25.956,50	—	—	1.081,—	825,—	27.862,50	585,25
	Freng-Penzberg	38 71 00	—	—	—	226,—	—	226,—	5,84
Fondation Stoffel	Fondation Stoffel	2 42 00	—	—	—	—	—	—	—
	Total	2.720 08 34	5.268.036,04	84.188,57	27.927,—	101.614,62	7.547,63	5.489.313,86	2.018,—
	Kammerwald	464 00 00	979.617,31	80.000,—	—	—	—	1.059.617,31	2.283,66
Total général	Total général	3.184 08 34	6.247.653,35	164.188,57	27.927,—	101.614,62	7.547,63	6.548.931,17	2.057,—

Dépenses des domaines de l'Etat. — 1952.

Domaine de l'Etat	Gestion et surveillance des g. f.	Exploitations	Cultures et reboisement	Congé et frais sociaux	Construction de chemins	Entretien des voies de vidange	A l'hectare	Total	A l'hectare
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Grünewald et Trois-Glands	230.724,—	291.783,55	142.351,90	67.029,40	19.350,90	36.896,—	20.955,85	809.091,60	772,85
Buchholtz	12.564,55	—	7.023,20	118,—	—	—	310,—	20.015,75	355,32
Brameschbusch-pép. Kopstal	6.918,75	9.762,—	2.408,—	856,—	—	—	2.831,48	22.776,23	449,10
Juckelsbusch	22.572,48	22.512,52	12.326,80	2.851,—	—	8.640,—	1.273,20	70.176,—	584,63
Rodenbusch	17.354,78	11.234,—	5.204,—	1.117,—	—	—	146,—	35.055,78	487,16
Zolverknapp	533,97	—	—	—	—	—	—	533,97	213,16
Binzrath	8.913,—	6.877,70	3.134,80	949,—	—	—	—	19.874,50	486,77
Meysembourg	21.230,—	52.933,15	2.634,40	5.144,60	—	—	—	81.942,15	747,47
Schönfels-Hollenfels	45.409,—	81.917,60	31.056,75	12.159,—	—	6.570,—	9.738,—	186.850,35	774,72
Riederheck	862,02	—	3.062,—	209,—	—	—	—	4.133,02	1.216,10
Deisterbusch-Teiperley	7.311,66	9.493,—	7.496,—	1.975,—	—	—	—	26.275,66	699,05
Letzert	11.448,01	6.755,85	1.498,—	1.087,—	—	—	—	20.788,86	423,35
Scheurbusch-Hesel-Klosterheck.	15.706,58	24.033,50	1.998,—	2.177,—	—	—	—	43.915,08	654,77
Heckenhof	5.745,36	5.369,60	18.306,75	—	—	—	—	29.421,71	920,42
Paschent-Marscherwald	17.823,91	27.804,35	27.355,—	8.539,87	—	13.826,—	1.869,35	97.218,48	855,76
Fünfter	29.244,60	47.526,14	37.405,50	14.857,54	—	13.834,—	3.354,85	146.222,63	916,65
Leiwerdelt	7.871,08	8.612,—	8.535,50	1.633,70	—	9.333,25	257,85	36.243,38	1.006,65
Jungenbusch	24.426,37	27.091,45	4.300,—	5.463,04	—	16.811,55	812,91	78.905,32	849,04
Berburgerwald	19.414,05	25.758,38	2.570,—	1.097,—	—	—	2.969,35	51.808,78	388,95
Givenich	8.472,64	7.047,—	4.549,50	1.037,50	—	8.895,—	—	30.001,64	816,73
Betzdorf	2.008,06	—	—	—	—	—	—	2.008,06	157,03
Wiltz	27.919,49	27.768,10	2.775,—	3.965,58	—	—	607,—	63.035,17	711,70
Clervaux	15.063,55	7.875,—	672,—	774,68	—	6.270,—	5.200,—	35.855,23	752,86
F'reng-Penzebierg	5.740,28	—	3.654,—	1.655,78	—	—	—	11.050,06	285,46
Fondation Stoffel	288,72	—	—	—	—	—	—	288,72	119,31
Total	565.566,91	702.154,89	330.317,10	134.696,69	19.350,90	121.075,80	50.325,84	1.923.488,13	707,14
Kammerwald	106.719,80	67.489,80	1.923,—	10.014,70	—	20.692,—	10.545,—	217.384,30	468,50
Total général	672.286,71	769.644,69	332.240,10	144.711,39	19.350,90	141.767,80	60.870,84	2.140.872,43	672,37

Note: Dans ces dépenses n'est pas comprise la quote-part des traitements des chefs de cantonnement, soit fr. 112.482,53.

Revenu net des domaines de l'Etat. — 1952.

Domaine de l'Etat	Contenance			Recettes	A l'hectare		Dépenses	A l'hectare		Revenu net	A l'hectare
	ha	a	ca		fr.	fr.		fr.	fr.		
Grünwald	1.046	89	46	2.721.913,94	2.599,89	772,85	809.091,60	1.912.822,34	1.827,14		
Buchholtz	56	33	20	1.702,52	30,23	355,32	20.015,75	— 18.313,23	— 325,09		
Trois-Glands	28	32	05	—	—	—	—	—	—		
Brameschbusch	50	71	50	44.409,44	875,67	449,10	22.776,23	21.633,21	426,57		
Juckelsbusch	120	03	65	161.250,21	1.343,30	584,63	70.176,—	91.074,21	758,67		
Rodenbusch	71	96	00	79.807,47	1.109,05	487,16	35.055,78	44.751,69	621,89		
Zolverknapp	2	50	50	95,—	37,92	213,16	533,97	— 438,97	— 175,24		
Binzrath	40	82	90	38.101,80	933,20	486,77	19.874,50	18.227,30	446,43		
Meysembourg	109	62	60	334.026,14	3.046,96	747,47	81.942,15	252.083,99	2.299,49		
Schönfels-Hollenfels	241	18	50	774.140,70	3.209,74	774,72	186.850,35	587.290,35	2.435,02		
Riederheck	3	73	00	412,20	110,51	1.108,05	4.133,02	— 3.720,82	— 997,54		
Deisterbusch-Teiperlé	37	70	20	64.090,27	1.699,92	699,05	26.275,66	37.814,61	1.000,87		
Leizert	49	10	60	41.066,30	836,28	423,35	20.788,86	20.277,44	412,93		
Scheurbusch-Hesel-Klosterheck	67	06	93	93.423,83	1.392,94	654,77	43.915,08	49.508,75	738,17		
Heckenhof	31	96	55	51.331,80	1.605,85	920,42	29.421,71	21.910,09	685,43		
Paschent-Marscherwald	113	60	28	204.584,75	1.800,88	855,76	97.218,48	107.366,27	945,12		
Fünfter	159	51	87	299.145,56	1.875,30	916,65	146.222,63	152.922,93	958,65		
Leiwerdelt	36	00	39	73.106,90	2.030,53	1.006,65	36.243,38	36.863,52	1.023,88		
Jungenbusch	92	93	45	175.969,30	1.893,48	849,04	78.905,32	97.063,98	1.044,44		
Berburgerwald	133	20	00	112.546,81	844,95	388,95	51.808,78	60.738,03	456,—		
Givenich	36	73	38	34.134,50	929,24	816,73	30.001,64	4.132,86	112,51		
Betzdorf	12	78	80	—	—	157,03	2.008,06	— 2.008,06	— 157,03		
Wiltz	88	57	00	155.965,92	1.760,09	711,70	63.035,17	92.930,75	1.048,39		
Clervaux	47	62	53	27.862,50	585,25	752,86	35.855,23	— 7.992,73	— 167,61		
Freng-Penzeberg	38	71	00	226,—	5,84	285,46	11.050,06	— 10.824,06	— 279,62		
Fondation Stoffel	2	42	00	—	—	119,31	288,72	— 288,72	— 119,31		
Total	2.720	08	34	5.489.313,86	2.018,—	707,14	1.923.488,13	3.565.825,73	1.310,86		
Kammerwald	464	00	00	1.059.617,31	2.283,66	468,50	217.384,30	842.233,01	1.815,16		
Total général	3.184	08	34	6.548.931,17	2.037,—	672,37	2.140.872,43	4.408.058,74	1.384,63		
								— 43.586,59			
								4.364.472,15	1.370,72		

Note: Dans les dépenses n'est pas comprise la quote-part des traitements des chefs de cantonnement, soit fr. 112.482,53.

Recettes des Bois communaux. — 1952.

Cantonnement de	Contenance		Ventes	Valeur des prestations	Produits accessoires	Pépinières	Location		Total	A l'hectare
	ha	a ca					Chasse	Pêche		
Luxembourg-Est	2.676	59 64	fr. 4.031.713,95	fr. 19.020,75	fr. 5.350,—	fr. —	fr. 240.259,19	fr. 280,74	fr. 4.296.624,63	fr. 1.605,25
Luxembourg-Ouest	5.460	12 14	8.630.469,47	187.823,85	83.553,77	—	311.773,79	5.781,84	9.219.402,72	1.688,50
Mersch	6.102	94 20	10.804.457,51	154.973,47	16.052,50	—	315.278,86	18.848,48	11.309.610,82	1.853,14
Diekirch	6.505	26 08	9.014.057,43	170.559,40	70.921,75	57.410,—	280.547,34	30.003,61	9.623.499,53	1.479,34
Grevenmacher	6.616	62 03	8.495.519,66	79.380,75	51.963,25	—	460.064,42	11.505,97	9.098.434,05	1.375,08
Wiltz	2.422	13 78	4.335.802,90	72.220,—	45.348,—	—	67.521,41	8.597,50	4.529.489,81	1.870,05
Total	29.783	67 87	45.312.020,92	683.978,22	273.189,27	57.410,—	1.675.445,01	75.018,14	48.077.061,56	1.614,21

Dépenses des Bois communaux. — 1952.

Cantonnement de	Contenance		Exploitations	Cultures et reboisement	Construction et entretien des voies de vidange	Congé et frais sociaux	Diverses	Total	A l'hectare
	ha	a ca							
Luxembg.-Est	2.676	59 64	fr. 604.294,75	fr. 75.412,—	fr. 9.208,—	fr. 92.163,85	fr. —	fr. 1.307.679,88	fr. 488,56
Luxembg.-Ouest	5.460	12 14	1.173.656,19	216.677,60	93.972,80	195.177,72	10.890,85	2.906.373,04	532,30
Mersch	6.102	94 20	1.590.760,95	512.105,90	45.477,—	308.233,21	—	3.527.568,—	578,01
Diekirch	6.505	26 08	1.659.458,37	628.644,44	179.132,63	470.397,98	27.789,65	4.262.889,89	655,30
Grevenmacher	6.616	62 03	1.415.710,65	497.111,40	436.014,—	158.436,51	98.921,50	3.900.463,—	589,49
Wiltz	2.422	13 78	446.468,09	202.144,25	—	71.997,72	53.150,—	1.239.565,61	482,73
Total	29.783	67 87	6.890.349,—	2.132.095,59	763.804,43	1.296.406,99	190.752,—	17.144.539,42	575,55

Note: Dans ces dépenses n'est pas comprise la quote-part des traitements des chefs de cantonnement, soit fr. 1.232.116,—.

Revenu net des Bois communaux. — 1952.

Cantonnement de	Contenance		Recettes		A l'hectare		Dépenses		A l'hectare		Revenu net		A l'hectare	
	fr.	ha	fr.	ca	fr.	ca	fr.	ca	fr.	ca	fr.	ca	fr.	ca
Luxembourg-Est	2.676	59	64	4.296.624,63	1.605,25	1.307.679,88	488,56	2.988.944,75	1.116,70					
Luxembourg-Ouest	5.460	12	14	9.219.402,72	1.688,50	2.906.373,04	532,30	6.313.029,68	1.156,20					
Mersch	6.102	94	20	11.309.610,82	1.853,14	3.527.568,—	578,01	7.782.042,82	1.275,13					
Diekirch	6.505	26	08	9.623.499,53	1.479,34	4.262.889,89	655,30	5.360.609,64	824,04					
Grevenmacher	6.616	62	03	9.098.434,05	1.375,08	3.900.463,—	589,49	5.197.971,05	785,59					
Wiltz	2.422	13	78	4.529.489,81	1.870,05	1.239.565,61	482,73	3.289.924,20	1.365,90					
Total	29.783	67	87	48.077.061,56	1.614,21	17.144.539,42	575,55	30.932.522,14	1.038,66					

Note: Dans les dépenses n'est pas comprise la quote-part des traitements des chefs de cantonnement, soit fr. 1.232.116,—.

Bois domaniaux.

Revenu net des forêts résineuses. — 1952.

Cantonnement de	Contenance des coupes		Rendement total		Rendement par ha		Age		Contenance des coupes		Rendement		Recettes diverses		Total des recettes		Total des dépenses		Revenu net Total	
	ha	ca	fr.	ca	fr.	ca	ans	ha	ca	fr.	ca	fr.	ca	fr.	ca	fr.	ca	fr.	ca	
			par ha		par ha				par ha		par ha				par ha		par ha			
			et par an		et par an				et par an		et par an				et par an		et par an			
Luxembourg-Est	12	70	00	953.856,03	75.106,70	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	953.856,03	87.272,83	866.583,20		
Luxembourg-Ouest	4	30	00	35.719,—	8.306,74	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35.719,—	9.109,80	26.609,20		
Mersch	27	54	00	633.791,40	23.013,40	20	00	60	51.847,25	259.236,25	4.320,60	—	—	—	—	685.638,65	75.470,60	610.168,05		
Diekirch	16	40	00	287.337,85	17.520,60	3	00	75	769.388,16	256.462,70	3.419,50	10.342,86	—	—	—	1.067.068,97	123.262,14	943.806,73		
Grevenmacher	4	00	00	104.372,18	25.093,04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	104.372,18	25.758,38	78.613,80		
Wiltz	5	50	00	42.731,65	7.769,40	72	00	45	95.983,27	133.310,—	2.962,40	—	—	—	—	138.714,92	29.711,86	109.003,06		
Total	70	44	00	2.057.808,11	29.213,60	3	92	00	917.218,68	259.494,—	—	—	—	—	—	2.985.369,65	350.585,61	2.634.784,04		

Note: Les dépenses renseignent uniquement les frais d'exploitation proprement dits et non les traitements des préposés forestiers et des chefs de cantonnement.

Revenu net des forêts feuillues domaniales. — 1952.

	Contenance de		Produits des coupes		Recettes		Dépenses totales		Revenu net			
									Total		A l'hectare	
									ha	ca	fr.	fr.
Luxembourg-Est	872	84 71	1.717.458,59	—	1.717.458,59	233.428,72	1.484.029,87	fr.	fr.	1.700,21		
Luxembourg-Ouest	194	32 35	233.078,57	600,—	233.678,57	38.281,40	195.397,17	fr.	fr.	1.005,52		
Mersch	378	54 45	678.267,05	2.114,—	680.381,05	128.738,20	551.642,85	fr.	fr.	1.457,27		
Diekirch	629	31 83	714.685,40	30.669,55	745.354,95	288.932,29	456.422,66	fr.	fr.	725,26		
Grevenmacher	164	72 38	33.410,—	8.899,13	42.309,13	28.165,35	14.143,78	fr.	fr.	85,90		
Wiltz	45	91 00	26.965,50	14.117,—	41.078,50	8.426,24	32.652,26	fr.	fr.	711,22		
Total	2.285	66 72	3.403.865,11	56.395,68	3.460.260,79	725.972,20	2.734.288,59	fr.	fr.	1.196,27		

Note: Les dépenses renseignent uniquement les frais d'exploitation proprement dits et non les traitements des préposés forestiers et des chefs de cantonnement.

Revenu net des forêts résineuses communales. — 1952.

Cantonnement de	Contenance des coupes		Rendement total		Rendement par ha		Age		Coupes à blanc étoc				Recettes diverses	Total des recettes	Total des dépenses	Total Revenu net				
									total		par ha						par ha		par ha et par an	
									ha	ca	fr.	fr.					ans	ans	fr.	fr.
									ha	ca	fr.	fr.					ans	ans	fr.	fr.
Luxembg.-Est	14	40 00	201.075,77	13.963,50	fr.	fr.	51	51	3.835,60	3.835,60	fr.	fr.	455.376,16	72.605,13	fr.	382.771,03				
Luxbg.-Ouest	126	69 00	1.048.489,41	8.276,02	fr.	fr.	56	56	29.349,34	524,80	—	—	1.999.408,12	94.689,80	fr.	1.904.718,32				
Mersch	182	30 00	3.307.623,15	18.143,80	fr.	fr.	50	50	303.471,15	6.069,42	—	—	3.975.259,70	345.335,25	fr.	3.629.924,45				
Diekirch	102	60 00	1.949.532,63	19.001,20	fr.	fr.	60	60	140.269,—	2.337,80	62.106,20	62.106,20	2.670.903,13	732.616,65	fr.	1.938.286,48				
Grevenmacher	52	15 00	742.716,45	14.241,92	fr.	fr.	60	60	361.048,89	6.017,48	—	—	1.464.814,24	186.296,58	fr.	1.278.517,66				
Wiltz	23	70 00	653.382,50	27.565,—	fr.	fr.	51	51	202.103,—	3.962,80	—	—	2.633.993,69	63.226,22	fr.	2.570.767,47				
Total	501	84 00	7.902.819,91	15.747,—	fr.	fr.	—	—	225.250,—	—	62.106,20	62.106,20	13.199.755,04	1.494.769,63	fr.	11.704.985,41				

Note: Les dépenses renseignent uniquement les frais d'exploitation proprement dits et non les traitements des préposés forestiers et des chefs de cantonnement.

Revenu net des forêts feuillues communales. — 1952.

Cantonnement de	Contenance		Recettes			Dépenses totales		Revenu net	
			Produits des coupes	Diverses	Total				
	ha	a	ca	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Luxembourg-Est	2.543	33	31	3.576.337,79	5.350,—	3.581.687,79	602.362,72	2.979.325,07	1.171,42
Luxembourg-Ouest	4.708	35	73	6.631.061,35	271.377,63	6.902.438,97	1.236.508,34	5.665.930,63	1.203,37
Mersch	4.916	26	19	6.739.197,75	16.052,50	6.755.250,25	1.469.410,85	5.285.839,40	1.075,17
Diekirch	5.629	30	88	6.571.269,—	381.327,40	6.952.596,40	3.679.013,23	3.273.583,17	581,52
Grevenmacher	6.290	18	14	7.110.086,17	574.701,64	7.684.787,81	2.419.897,48	5.264.890,33	837,—
Wiltz	1.646	58	14	1.701.809,21	—	1.701.809,21	430.659,63	1.271.149,58	771,99
Total	25.734	02	39	32.329.761,27	1.248.809,16	33.578.570,43	9.837.852,25	23.740.718,18	922,54

Note: Les dépenses renseignent uniquement les frais d'exploitation proprement dits et non les traitements des préposés forestiers et des chefs de cantonnement.

Production de la Forêt luxembourgeoise. — 1952.

Produit	Etat		Communes		Etablissements publics		Privés		Total	
	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³				
Bois de pâte	—	—	14,06	—	—	—	142,10	—	142,10	156,16
Bois de mines	2.917,06	—	13.528,46	742,90	44.985,47	62.173,89	—	—	62.173,89	—
Bois pour traverses	1.121,83	—	3.755,53	34,65	2.125,21	7.037,22	—	—	7.037,22	—
Grûmes de sciage feuillues	889,56	—	9.286,24	93,48	6.226,08	16.495,36	—	—	16.495,36	—
Grûmes de sciage résineuses	1.448,28	—	6.007,99	258,86	9.922,37	17.637,50	—	—	17.637,50	—
Bois de chauffage	4.432,45	—	42.215,03	185,10	15.050,25	61.882,83	—	—	61.882,83	—
Total	10.809,18	—	74.807,31	1.314,99	78.451,48	165.382,96	—	—	165.382,96	—

Rendement en matière ligneuse des bois domaniaux. — 1952.

Cantonnement de	Contenance		Chênes	Hêtres	Autres bois	Epicéas	Pins	Total	Bois de chauffage	Total général
	ha	a ca								
Luxembourg-Est	1.131	54 71	143,62	870,11	30,91	1.156,66	277,87	2.479,17	2.403,60	4.882,77
Luxembourg-Ouest	245	21 65	84,33	35,55	0,68	29,74	28,49	178,79	302,40	481,19
Mersch	581	21 28	213,11	340,29	5,02	639,71	208,50	1.406,63	560,70	1.967,33
Diekirch	866	05 99	270,60	229,16	7,03	1.266,95	69,70	1.843,44	1.036,—	2.879,44
Grevenmacher	182	72 18	—	8,10	—	187,40	—	195,50	60,75	256,25
Wiltz	177	32 53	—	—	1,96	267,69	3,55	273,20	69,—	342,20
Total	3.184	08 34	711,66	1.483,21	45,60	3.548,15	588,11	6.376,73	4.432,45	10.809,18

Rendement en matière ligneuse des forêts communales. — 1952.

Cantonnement de	Contenance		Chênes	Hêtres	Autres bois	Epicéas	Pins	Total	Bois de chauffage	Total général
	ha	a ca								
Luxembourg-Est	2.676	59 64	860,57	649,99	53,22	681,42	30,63	2.275,83	4.496,01	6.771,84
Luxembourg-Ouest	5.460	12 14	1.027,35	1.127,62	65,54	1.837,63	568,42	4.626,56	8.281,20	12.907,76
Mersch	6.102	94 20	1.499,50	2.391,91	54,22	2.906,05	2.628,68	9.480,36	7.348,60	16.828,96
Diekirch	6.505	26 08	2.136,82	1.301,09	17,68	2.840,98	1.429,17	7.725,24	9.597,70	17.322,94
Grevenmacher	6.616	62 03	1.361,14	801,30	82,83	1.438,71	177,70	3.861,68	9.486,37	13.348,05
Wiltz	2.422	13 78	418,48	317,69	—	2.721,69	1.164,75	4.622,61	3.005,15	7.627,76
Total	29.783	67 87	7.303,36	6.589,60	273,49	12.426,48	5.999,35	32.592,28	42.215,03	74.807,31

Relevé du gibier abattu pendant l'année cynégétique.

1952-1953.

	Est	Ouest	Mersch	Dieikrech	Grevenmacher	Wiltz	Total
Sanglier	19	24	118	94	95	77	427
Cerf	—	—	13	9	—	22	44
Chevreuil	121	186	395	530	391	450	2.073
Renard	71	196	281	321	152	536	1.557
Blaireau	16	22	50	43	27	30	188
Lièvre	1.484	2.772	1.760	1.197	2.897	997	11.107
Lapin	7.067	4.910	3.026	768	3.627	1.406	20.804
Loutre	—	—	1	—	—	7	8
Martre } Belette } Putois }	181	329	323	247	214	190	1.484
Chat	217	255	180	66	280	152	1.150
Faisan	257	171	325	49	151	5	958
Perdrix	1.632	2.066	970	792	3.171	982	9.613
Caille	16	53	30	200	125	388	812
Becasse	31	85	58	60	80	67	381
Bécassine	12	56	18	4	—	132	222
Oie	—	—	2	—	—	—	2
Canard	106	149	165	130	208	69	827
Ramier	264	288	413	247	282	574	2.068
Gelinotte	—	—	2	—	—	—	2
Oiseaux rapaces	570	332	568	162	572	353	2.557
Total	12.064	11.894	8.698	4.919	12.272	6.437	56.284

Déversement pendant l'exercice 1952.

A. — Eaux frontières (Sûre et Moselle).

- 20.000 gardons 4 étés.
- 200.000 gardons 1 été.
- 30.000 brèmes 2 étés.
- 5.400 brochetons 1 été.
- 3.600 perches 3 étés.

B. — Eaux indigènes navigables et flottables (Sûre Ettelbruck-Wallendorf).

- 9.600 brochetons 1 été.

C. — Eaux indigènes affectées par la truite.

- 75.471 truitelles 1 été.
- 13.391 truitelles 2 étés.

Importations de Bois dans le Grand-Duché

Pays exportateur	Bois de mines	Résineux		
		Poteaux	Grûmes de sciage	Bois sciés
	fr.	fr.	fr.	fr.
Belgique	9.751.000,—	541.000,—	3.809.000,—	13.800.000,—
France	3.399.000,—	—	—	—
Autriche	—	—	—	9.655.000,—
Tchécoslovaquie	—	—	—	493.000,—
Pologne	—	—	—	462.000,—
Roumanie	—	—	—	1.800.000,—
Allemagne-Ouest	—	656.000,—	63.000,—	457.000,—
Sarre	—	—	—	—
U. R. S. S.	—	—	—	269.000,—
Suisse	—	1.363.000,—	—	—
Total	12.970.000,—	2.560.000,—	3.872.000,—	26.936.000,—

Exportations de Bois du Grand-Duché

Pays de destination	Bois de mines	Résineux		
		Bois à pâte	Grûmes de sciage	Bois sciés
	fr.	fr.	fr.	fr.
Belgique	6.020.000,—	613.000,—	93.500,—	232.300,—
Hollande	38.023.500,—	—	8.175.000,—	6.936.000,—
Total	44.043.500,—	613.000,—	8.268.500,—	7.168.300,—

de Luxembourg. — 1952.

Feuillus		Traverses	Placage contreplaqué	Bois de chauffage	Bois divers coloniaux, etc.	Panneaux
Grûmes de sciage	Bois sciés					
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
550.000,—	5.500.000,—	32.325.000,—	3.557.000,—	1.528.000,—	12.246.000,—	2.776.000,—
369.500,—	3.702.500,—	607.500,—	296.000,—	85.000,—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	354.000,—	—	—	—
—	1.074.000,—	—	—	—	—	—
—	145.000,—	—	—	—	—	—
—	782.600,—	—	390.000,—	5.000,—	—	—
—	742.000,—	—	58.000,—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
919.500,—	11.946.100,—	32.932.500,—	4.655.000,—	1.618.000,—	12.246.000,—	2.776.000,—

TOTAL DES IMPORTATIONS:

	fr.
Belgique	86.203.300,—
France	8.459.500,—
Autriche	9.655.000,—
Tchécoslovaquie	847.000,—
Pologne	1.536.000,—
Roumanie.	1.945.000,—
Allemagne-Ouest.	2.353.600,—
Sarre	800.000,—
U. R. S. S.	269.000,—
Suisse	1.363.000,—
Total	113.431.100,—

de Luxembourg. — 1952.

Feuillus		Bois de chauffage	Panneaux Bois divers	Total
Grûmes de sciage	Bois sciés			
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
352.000,—	1.848.700,—	96.000,—	4.301.600,—	13.557.100,—
—	2.499.000,—	—	—	55.633.500,—
352.000,—	4.347.700,—	96.000,—	4.301.600,—	69.100.00,—

Assurance des bois administrés contre les risques d'incendie.

Exercice 1945.

Propriétaires des bois	Contenance cadastrale des bois assurés			Surface proportionnelle à la prime simple					Dégâts payés	Prime simple par hectare
				Feuillus		Résineux		Total		
	Feuillus	Résineux	Total	Prime simple	double	Prime triple	sextuple			
	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	fr.	fr.
Etat	1.948	478	2.426	1.839	109	408	70	3.701	28.000,—	
Etablissements publics	110	70	180	110	—	70	—	320	—	
Communes	16.307	3.436	19.743	16.117	130	3.415	21	26.808	240,—	
Total	18.365	3.984	22.349	18.126	239	3.893	91	30.829	28.240,—	0,1916

Exercice 1946.

	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	fr.	fr.
Etat	1.948	478	2.426	1.839	109	408	70	3.701	17.931,—	
Etablissements publics	110	70	180	110	—	70	—	320	—	
Communes	16.307	3.436	19.743	16.117	130	3.415	21	26.808	105.019,—	
Total	18.365	3.984	22.349	18.126	239	3.893	91	30.829	122.950,—	3.9378

Exercice 1947.

	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	fr.	fr.
Etat	1.948	478	2.426	1.839	109	408	70	3.701	44.416,—	
Etablissements publics	110	70	180	110	—	70	—	320	2.888,—	
Communes	16.307	3.436	19.743	16.117	130	3.415	21	26.808	40.730,—	
Total	18.365	3.984	22.349	18.126	239	3.893	91	30.829	88.034,—	2.8555

Exercice 1948.

	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	fr.	fr.
Etat	1.948	478	2.426	1.839	109	408	70	3.701	—	
Etablissements publics	110	70	180	110	—	70	—	320	—	
Communes	16.307	3.436	19.743	16.117	130	3.415	21	26.808	6.046,—	
Total	18.365	3.984	22.349	18.126	239	3.893	91	30.829	6.046,—	0,1961

Exercice 1949.

	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	fr.	fr.
Etat	1.948	478	2.426	1.839	109	408	70	3.701	—	
Etablissements publics	110	70	180	110	—	70	—	320	—	
Communes	16.307	3.436	19.743	16.117	130	3.415	21	26.808	8.185,56	
Total	18.365	3.984	22.349	18.126	239	3.893	91	30.829	8.185,56	0,2655

Exercice 1950.

Propriétaires des bois	Contenance cadastrale des bois assurés			Surface proportionnelle à la prime simple				Dégâts payés	Prime simple par hectare	
				Feuillus		Résineux				Total
	Feuillus	Résineux	Total	Prime simple	double	triple	sextuple			
Etat	1.948	478	2.426	1.839	109	408	70	3.701	—	fr.
Etablissements publics	110	70	180	110	—	70	—	320	—	fr.
Communes	16.307	3.436	19.743	16.117	130	3.415	21	26.808	6.387,—	
Total	18.365	3.984	22.349	18.126	239	3.893	91	30.829	6.387,—	0,2071

Exercice 1951.

	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	fr.	fr.
Etat	1.948	478	2.426	1.839	109	408	70	3.701	—	
Etablissements publics	110	70	180	110	—	70	—	320	—	
Communes	16.307	3.436	19.743	16.117	130	3.415	21	26.808	1.600,—	
Total	18.365	3.984	22.349	18.126	239	3.893	91	30.829	1.600,—	0,051899

Exercice 1952.

	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	fr.	fr.
Etat	2.273	864	3.137	2.239	34	788	75	5.134	—	
Etablissements publics	185	122	307	185	—	122	—	558	—	
Communes	22.542	3.569	26.111	22.265	277	3.545	24	33.644	21.541,—	
Total	25.000	4.555	29.555	24.689	311	4.455	100	39.336	21.541,—	0,5476

Nouvelles diplomatiques

Conférence interministérielle de Benelux.

Lundi, le 16 novembre, a eu lieu à Bruxelles une conférence interministérielle de Benelux, présidée de M. van Zeeland et réunissant les Ministres des Affaires Etrangères, des Affaires Economiques, de l'Agriculture et des Finances des trois pays.

Y assistaient du côté luxembourgeois MM. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques.

A l'issue de cette conférence, le communiqué suivant a été publié :

« Le Comité des ministres, prévu par le protocole de La Haye du 24 juillet 1953, s'est réuni lundi à Bruxelles, sous la présidence de M. van Zeeland, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, dans les nouveaux locaux du Secrétariat de la Convention Douanière Benelux.

Le Comité a pris connaissance des résultats obtenus jusqu'à présent par l'exécution des dispositions du protocole de La Haye.

Il a arrêté les termes d'un protocole prévoyant l'établissement d'un fonds de réadaptation Benelux, destiné à encourager l'augmentation de la productivité et à favoriser le processus d'adaptation des trois économies.

Le Comité a examiné les modalités d'application de l'accord intervenu à La Haye au sujet de la suspension de la restitution de la taxe de transmission pour certaines marchandises néerlandaises exportées vers l'U. E. B. L.

Le Comité s'est mis d'accord sur le contenu général d'un protocole relatif à la politique commerciale commune des pays de Benelux. Il a donné aux organes compétents de l'Union douanière des directives précises pour la rédaction d'un texte définitif, qui doit être soumis à sa plus prochaine réunion.

Le Comité des ministres poursuivra ses travaux lors de sa prochaine réunion qui se tiendra à Luxembourg le 9 décembre prochain. »

*

La Conférence des « Six » à La Haye.

A La Haye a eu lieu, du 26 au 28 novembre, la conférence des six Ministres des Affaires Etrangères des Etats membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

A l'issue de cette conférence, qui avait été présidée par S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères luxembourgeois, le communiqué suivant a été publié :

« Les Ministres des Affaires Etrangères des Etats membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier se sont réunis à La

Haye, les 26, 27 et 28 novembre 1953, sous la présidence de M. Bech, Ministre des Affaires Etrangères du Grand-Duché de Luxembourg. Ils ont poursuivi leurs travaux pour la création d'une Communauté Politique Européenne sur la base du rapport établi à Rome par leurs suppléants.

Ils ont entendu M. von Brentano, Président de la Commission constitutionnelle de l'Assemblée "ad hoc", ainsi que Lord Layton, Vice-Président de l'Assemblée consultative, accompagné de M. Bohy, Rapporteur de la Commission des affaires générales, et M. Léon Marchal, Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Conformément aux principes qui, depuis la résolution de Luxembourg du 10 septembre 1952, ont inspiré leurs travaux, ils ont approuvé les dispositions de Rome qui avaient déjà fait l'objet d'un accord, tant sur les questions institutionnelles que sur les questions économiques.

Les Ministres ont notamment approuvé la création d'une assemblée qui représente les peuples de la Communauté, et d'une Chambre haute ou d'un organe tenant lieu, représentant les Etats. La Chambre des peuples sera élue au suffrage universel direct dès l'entrée en vigueur du traité selon des modalités faisant l'objet d'une étude préliminaire. Ainsi sera assurée d'emblée, au sein de la Communauté, un contrôle démocratique efficace.

La question de l'organisation exécutive qui avait déjà été abordée par les suppléants, à Rome, a donné lieu, d'autre part, à d'utiles discussions. Les Ministres ont, en particulier, rapproché leurs points de vue en ce qui concerne, d'une part, la désignation du président et des membres de l'organe exécutif supranational nouveau, d'autre part, la composition du Conseil de ministres.

Le principe de la création d'une cour européenne unique a été approuvé et une commission de juristes examinera, sur la base du projet de l'Assemblée "ad hoc", l'ensemble du problème que pose la création de cette institution.

La Communauté englobera, selon des modalités qui restent à déterminer, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ainsi que la Communauté Européenne de Défense.

Les Ministres ont décidé de charger une commission de poursuivre, à la lumière de leurs débats, les travaux relatifs à la création d'une Communauté européenne et de commencer l'élaboration du texte du traité.

La commission qui siègera à Paris, fera rapport, pour le 15 mars, aux Ministres qui se réuniront à Bruxelles le 30 mars 1954.

Les Ministres ont, en traitant de questions politiques générales, entendu un exposé du président du Conseil italien sur la question de

Trieste et sur le point de vue du Gouvernement de Rome.»

*

Le B.I.T. et le Luxembourg.

Les 12 et 13 novembre 1953, le nouveau correspondant du Bureau International du Travail pour la Belgique et le Luxembourg, M. Joseph Fafchamps, a fait ses visites introductives à Luxembourg. Après avoir été reçu en audience par le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Pierre Dupong, le Ministre des Affaires Etrangères, M. Joseph Bech, et le Ministre du Travail et de la Sécurité sociale, M. Nicolas Biever, il a rendu visite à MM. Paul Finet et Albert Wehrer, membre belge et membre luxembourgeois de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Il a eu des entretiens avec les chefs de service du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale ainsi qu'avec de hauts fonctionnaires de la Division du Travail de la C. E. C. A. Il a également pris contact avec les dirigeants des organisations professionnelles les plus représentatives des employeurs et des travailleurs luxembourgeois. Il a été assisté dans l'accomplissement de sa mission par le Secrétaire général du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, M. Gust van Werveke, mandataire pour les relations administratives avec le Bureau International du Travail.

*

Le Conseil spécial de Ministres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, présidé par M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques, qui s'était réuni à la Chambre des Députés à Luxembourg, les 14 et 15 octobre, avait procédé à un échange de vues avec la Haute Autorité sur l'évolution des marchés du charbon, de la ferraille et de l'acier depuis l'établissement du marché commun.

*

Nouvelles de la Cour

A l'occasion du décès inopiné de Mrs. George Patton, veuve du Général, Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg ont adressé au fils du Général George S. Patton un télégramme de condoléances.

*

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse héritière, des listes d'inscription étaient déposées le 11 octobre 1953 au Palais à Luxembourg et au Château de Berg.

*

Fin octobre 1953 fut signée à Londres au Ministère des Pensions et des Assurances Nationales une Convention relative à la Sécurité Sociale entre la Grande-Bretagne et le Grand-Duché de Luxembourg. Les instruments de la Convention furent signés pour le Grand-Duché par M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

*

Paul Siegen †

Le 9 juin 1953 est décédé M. Paul Siegen, Consul Général de Luxembourg en France. Un service religieux à sa mémoire a été célébré le 18 octobre en la Chapelle de la Mission France-Luxembourg à Paris.

*

M. Léon Marchal, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, s'est rendu à Luxembourg pour prendre contact avec le Gouvernement du Grand-Duché et avec les divers organes de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Il s'est entretenu avec M. Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, et avec M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères.

*

A la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a eu des entretiens avec MM. Jean Monnet, Président de la Haute Autorité, Pilotti, Président de la Cour de Justice, Rueff, Président de Chambre de la Cour de Justice, Giacchero, membre de la Haute Autorité, Kohnstamm, Secrétaire Général, et de M. F. F. A. Nerée tot Babberich, Secrétaire Général de l'Assemblée Commune.

Le 16 octobre 1953, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience le Général Alfred M. Gruenther, Commandant Suprême des Forces Armées Alliées en Europe.

*

Le 19 octobre 1953, Leurs Altesses Royales Monseigneur le Grand-Duc héritier Jean, la Princesse Elisabeth, la Princesse Marie-Adélaïde et le Prince Charles Se sont rendus à Weilburg pour assister au transfert de la dépouille mortelle du Grand-Duc Adolphe et de Ses fils, les Princes Frédéric et François, à la nécropole de la Famille des Nassau à Weilburg.

*

Le 26 octobre 1953, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Prosper Poswick, Ministre de Belgique, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

*

Le 28 octobre 1953, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience de congé S. Exc. M. A. Davila-Delgado, Ministre du Vénézuéla.

*

Le 4 novembre 1953, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience de congé S. Exc. M. Maurice Pope, Ministre du Canada.

*

Le 18 novembre 1953, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience

le Président et les Membres du Bureau de la Chambre des Députés.

*

Le 21 novembre 1953, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience Lord Ismay, Secrétaire Général du Traité de l'Atlantique Nord.

*

Le même jour, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince a reçu en audience le Général de Brigade Huguët, Commandant adj. de la Première Division Blindée française.

*

Le 30 novembre 1953, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience de congé Son Excellence Révérendissime Monseigneur Fernando Cento, Nonce, Internonce Apostolique.

Le Mois en Luxembourg (mois d'octobre)

4 octobre: Remerschen et Wormeldange organisent les dernières Fêtes du Raisin de l'année qui ont attiré une foule nombreuse de visiteurs et de connaisseurs.

Les 4 et 5 octobre, le Club Artistique de la Fédération des Patrons Coiffeurs organise le 6^e Salon de la Coiffure et de l'Élégance.

5 octobre: A l'occasion de la réouverture du Théâtre Municipal de Luxembourg, la « Komödie » de Bâle présente « Un Mari Idéal » d'Oscar Wilde.

7 octobre: Après une tournée faite en France, le Radio-Théâtre est de passage au Luxembourg où il organise une soirée de gala avec la participation des vedettes Patrice et Mario, Laurent Dauthuille, Louis Ferrari, Mareel Fort, l'orchestre de Nino Nardini et un grand programme de variété et d'attractions.

9 octobre: Les « Amis de la Grèce » organisent une conférence dans la salle des fêtes de l'Athénée au cours de laquelle l'Abbé Joseph Mærtz, Professeur à l'Athénée de Luxembourg, parle de son récent voyage en Grèce.

10 octobre: Les Galas Karsenty de Paris présentent au Théâtre Municipal de Luxembourg le succès des théâtres du Vieux Colombier et des Ambassadeurs « La cuisine des Anges » d'Albert Husson, avec son principal créateur Jean Parédès.

Dans la salle des fêtes du Casino de Differdange a lieu l'inauguration du X^e Salon de

l'Art Vivant en présence des dirigeants de l'Usine Hadir et des personnalités de la vie artistique.

11 octobre: Dans le pays entier est fêté la journée de commémoration nationale.

12 octobre: « Le Vrai visage de Beethoven », tel est le sujet d'une conférence-récital faite par M. Bernard Cavoty, critique musical du « Figaro », et M. Jacques Dupont, pianiste au Casino de Luxembourg, organisée par les « Amitiés Françaises ».

13 octobre: A Luxembourg a lieu le premier salon international de la photo en couleurs auquel participent 18 pays. Organisé par la Société « Caméra-Luxembourg », ce salon réunit 1200 photos des meilleurs photographes de 18 pays, parmi lesquelles un jury sélectionne 321 pièces qui constitueront le premier salon international de la photo en couleurs.

15 octobre: A Esch-sur-Alzette sont inaugurés les nouveaux bâtiments de la crèche du « Pèkeschhaff », fondée en 1927 par M^{me} Mayrisch, en présence de M. Antoine Krier, Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, et de nombreuses personnalités locales.

16 octobre: Au cours d'une soirée de gala organisée par les « Amitiés Françaises », qui a lieu au Cinéma Marivaux en présence de LL. AA. RR. la Princesse Marie-Adélaïde et le Prince Charles, on présente le film « Il est minuit, Dr Schweitzer ».

17 octobre: Au Théâtre Municipal, les Galas Georges Herbert présentent « Six Personnages en Quête d'Auteur » de Pirandello, avec le concours de Fernand Ledoux, Marie Casares et Georges Cusin.

18 novembre: A Vianden a lieu l'inauguration d'une nouvelle école en présence de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, de nombreux invités d'honneur et des membres du corps enseignant.

20 octobre: « Carmen », opéra en quatre actes de Georges Bizet, est présenté au Théâtre Municipal par le Grand Théâtre de Nancy qui inaugure ainsi le cycle des représentations lyriques à Luxembourg.

Dans le cycle des conférences « Exploration du Monde », M. Jacques Valentin, Directeur de la Maison des Beaux-Arts de Paris, présente trois films en couleurs sur la Grèce. Cette séance a lieu à l'Ecole Professionnelle d'Esch-sur-Alzette.

22 octobre: La première séance du cycle « Exploration du Monde » a lieu dans la salle du Carrefour où Jacques Valentin présente et commente ses films sur le « Vrai Visage de la Grèce, gens d'Ios et moines du mont Athos ».

23 octobre: La « Semaine de la Santé » qui a lieu à la Chambre des Métiers à Luxembourg sous le haut patronage du Gouvernement luxembourgeois et de plusieurs organismes médicaux, administratifs, judiciaires et législatifs, attire un très nombreux public.

24 octobre: Au Casino de Luxembourg a lieu la première conférence de la saison d'hiver organisée par les Associations Luxembourgeoises Réunies des Ingénieurs, Architectes et Industriels. Cette conférence est faite par M. Georges R. Boulanger, Professeur à la Faculté polytechnique de Mons et à l'Université de Bruxelles, qui développe le sujet suivant: « La cybernétique, science des robots ». L'exposé est accompagné de projections de films.

Depuis un certain nombre d'années il est devenu de tradition de transférer chaque année le Salon de la peinture et de la sculpture, organisé par le Cercle Artistique, à la ville d'Esch-sur-Alzette. C'est ainsi qu'a lieu l'inauguration du Salon 1953 à l'Hôtel de Ville d'Esch-sur-Alzette, placé sous le patronage de l'Administration communale. De nombreuses personnalités locales assistent à cette cérémonie au cours de laquelle M. Jules Schreiner, Echevin, et M. Alphonse Weicker, Président du Cercle Artistique, prennent successivement la parole pour célébrer l'événement.

25 octobre: L'Université populaire catholique organise au Volkshaus une conférence du

Rév. Père de la Largère, S. J. de l'Université Aurore de Shanghai, qui parle de « L'Enigme Chinoise ». La conférence est illustrée d'un film en couleurs avec de la musique chinoise.

Le « Kölnische Männergesangverein », avec ses 220 exécutants, donne un grand concert de gala placé sous le patronage de l'Union Grand-Duc Adolphe et du Syndicat d'Initiative de la Ville de Luxembourg. Le concert a lieu dans la halle d'Exposition de Limpertsberg.

Au Théâtre Municipal de Luxembourg, le Théâtre Hébertot de Paris présente « Le Dialogue des Carmélites » de Georges Bernanos, avec le concours des principaux créateurs.

L'Association grand-ducale des Anciens Militaires luxembourgeois qui est placée sous le haut patronage de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg, fête son 60^e anniversaire. Dans la matinée, un cortège se forme dans la cour de la Caserne du Saint-Esprit, avec la Musique de la Garde grand-ducale en tête, et se dirige à l'église Saint-Michel où un service religieux est célébré par l'Abbé Jules Jost, Aumônier militaire. Après avoir fleuri le Monument aux Morts à la Caserne du Saint-Esprit, les membres de l'Association, accompagnés de M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Président de l'Association grand-ducale des Anciens Militaires luxembourgeois, sont officiellement reçus à l'Hôtel de Ville par la Municipalité où M. Camille Kasel leur souhaite la bienvenue. Un déjeuner réunit ensuite les anciens militaires et plusieurs hautes personnalités dans un hôtel de la Capitale.

L'Union Grand-Duc Adolphe, fondée en 1891, tient sa 57^e assemblée générale au Volkshaus en présence des délégués et représentants d'environ 200 sociétés. M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, assiste à la séance d'ouverture à laquelle prennent part de nombreuses personnalités.

Sur l'invitation de la Fédération des Industriels luxembourgeois, M. Rudolf Eschelbach, ingénieur diplômé, directeur de l'Ecole d'Etat des Ingénieurs à Duisbourg, fait une conférence à la Chambre de Commerce sur le sujet suivant: « La Formation Professionnelle dans l'Industrie Sidérurgique ».

A Reckange-sur-Mess est fêtée l'inauguration d'une nouvelle école en présence de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, du Conseil communal conduit par M. le Bourgmestre Hilger, et de nombreuses personnalités de la vie publique et du corps enseignant. Après les discours d'inauguration prononcés par M. le Bourgmestre Hilger, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, et par MM. Stoffel et Probst, respectivement Inspecteur d'écoles et Attaché de Gouvernement, on procède à la bénédic-

tion et à la visite officielle du nouveau bâtiment.

28 octobre: La « Komödie » de Bâle présente au Théâtre Municipal de Luxembourg « Johnny Belinda » d'Elmer Harris.

29 octobre: A l'auditoire de Chimie du Lycée de Garçons de Luxembourg-Limpertsberg a

lieu la réunion de la Section des Sciences de l'Institut Grand-Ducal.

31 octobre: Au Théâtre Municipal de Luxembourg, les Galas France-Monde-Productions présentent « La Tête des Autres », pièce en quatre actes de Marcel Ayme, avec le concours des principaux créateurs.

Le Mois en Luxembourg (mois de novembre)

1^{er} novembre: A l'occasion de la Toussaint, les cérémonies traditionnelles ont lieu au cimetière Notre-Dame en présence des Représentants diplomatiques de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, du Canada, d'Autriche et des Etats-Unis d'Amérique. Assistent en outre à cette cérémonie S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques, M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, MM. les Echevins Georges Reuter, Nicolas Rollinger et Lucien Kœnig, de nombreuses personnalités de la vie publique ainsi que des délégués des Anciens Combattants et des Mouvements de la Résistance. — Des couronnes et des gerbes sont déposées devant le Mausolée des soldats français tombés au cours de la première guerre mondiale par S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, au nom du Gouvernement, par S. Exc. M. Geoffrey C. Allchin, Ministre de Grande-Bretagne, au nom du Corps diplomatique, par M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, au nom de la Ville de Luxembourg, et par M. A. Conselmann, Président de la Fédération des Anciens Combattants alliés des deux guerres. Après avoir également fleuri la Croix de Hinzert, les personnalités se rendent au cimetière militaire américain de Hamm où des fleurs sont également déposées. — Les Représentants du Gouvernement et de la Municipalité fleurissent aussi le Monument du Souvenir et le Monument de Clausen. — A l'issue de ces cérémonies, le Bourgmestre et les Echevins de la Ville de Luxembourg se rendent aux cimetières de Bonnevoie et de Hollerich pour y déposer des fleurs à la mémoire des victimes de la guerre.

4 novembre: Au Théâtre Municipal de Luxembourg on présente « La Flûte enchantée », opéra en deux actes de Wolfgang-Amadeus Mozart, spectacle du Théâtre Municipal de Sarrebruck.

5 novembre: A Wiltz a lieu, en présence de nombreuses personnalités, l'inauguration d'un nouveau dépôt construit par la Fédération des Associations agricoles du Grand-Duché de Luxembourg.

Le Conseil d'Administration du Casino de Luxembourg organise un Gala de Folklore Russe et Géorgien donné par le chœur et l'orchestre de balalaïkas de Fédor Dobrolege avec le concours de Nina Karandakova, Basil Koblikov, Constantin Trofinoff, Basil Zakharoff, Michel Bajanoff et par les Ballets Géorgiens d'Ilia Djabadary sous la direction du maître de ballets et chorégraphe Sergo Yanetheli.

7 novembre: Au siège social de la Croix-Rouge luxembourgeoise a lieu une cérémonie à l'occasion de la cinq millième prise de sang faite par le Service de la Transfusion Sanguine qui a été fondé il y a trois ans. Par cette manifestation, les dirigeants de la Croix-Rouge ont voulu honorer tous les donateurs bénévoles qui ont contribué à cette belle et noble action humaine.

Au Théâtre Municipal de Luxembourg, les Galas Karsenty de Paris présentent le grand succès du Théâtre de l'Athénée qui fut présenté 500 fois consécutives à Paris, « Sur la Terre comme au Ciel » de Fritz Hochwalder, adaptation française de R. Thieberger et de Jean Mercure, avec Jean Yonnel, sociétaire de la Comédie-Française, et les principaux créateurs de la pièce à Paris.

8 novembre: Au Nouveautés-Palace à Esch-sur-Alzette, le Théâtre de la Ville de Trèves présente « Le Comte de Luxembourg », opérette en trois actes de W. M. Willner et Robert Bodansky, musique de Franz Lehár.

Sur invitation de la chorale « Sainte-Cécile » d'Ettelbruck, la chorale de la Cathédrale de Trèves, placée sous la direction du Dr Johannes Klassen, offre dans la grande salle des fêtes de l'Ecole Agricole un concert de musique religieuse et profane. Au programme figurent des œuvres de Palestrina, Brahms, Haydn, Marenzio, Bruckner, Stravinski, Mendelssohn-Bartholdy et Klassen.

9 novembre: En présence de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, de plusieurs députés, des bourgmestres des communes voisines ainsi que de nombreuses personnalités locales, a lieu l'inauguration et la bénédiction d'une nouvelle école à Peppange. Après avoir prononcé le discours inaugural, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, coupe le ruban symbolique et les invités d'honneur font la visite officielle des salles de classe. A cette occasion, les locaux réservés au corps des sapeurs-pompiers installés au sous-sol du bâtiment sont également inaugurés. La cérémonie est clôturée par un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Le Syndicat d'Initiative de Dudelange invite les habitants à la conférence que le Rév. Père Thiel fait sur « La vie d'ermite au Luxembourg pendant les 17^e et 18^e siècles du point de vue du mont Saint-Jean ».

10 novembre: A Luxembourg a lieu l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

11 novembre: L'Amicale des Anciens Elèves du Lycée de Jeunes Filles d'Esch-sur-Alzette organise une conférence à l'Hôtel de la Poste au cours de laquelle M^{lle} Mélanie Wester, professeur au Lycée de Jeunes Filles de Luxembourg, parle de l'« Importance de Sartre dans la littérature d'aujourd'hui ».

En cette journée du 11 novembre, le peuple luxembourgeois fête, ensemble avec ses amis belges et français, la commémoration du 35^e anniversaire de la première guerre mondiale. Un long cortège d'anciens combattants se dirige vers le cimetière Notre-Dame où, devant le Mausolée érigé à la mémoire des soldats français de la grande guerre morts dans le Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que devant la Croix de Hinzert, ont lieu les traditionnelles et émouvantes cérémonies d'hommage et de reconnaissance. Autour de M. Conselmann, Président de la Fédération des Anciens Combattants alliés des deux guerres, on remarque entre autres M. Mallet, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Metz, Président du groupe « Lorraine » des anciens combattants français; M. Plétinckx, Conseiller à la Légation de Belgique et Président de l'U. N. A. C. A. P.; M. Pastureau, Président de l'Association des Anciens Combattants français; M. Gaston Kieffer, représentant l'Association des Officiers de réserve, l'Association des Anciens Combattants de 1939-1945 et des Nations Unies; les délégués de la L. P. P. D. de l'Union des Mouvements de Résistance; des Invalides et des Mutilés de guerre. — Après cette cérémonie, le cortège se reforme et se rend à la Cathédrale où, en présence de LL. AA. RR. le Prince de Luxembourg et le Grand-Duc héritier, est célébrée une messe solennelle par M. l'Abbé Martzen, Capitaine et Aumônier de la Fédération des Anciens Combattants. S. Exc. Monseigneur Léon Lom-

mel, Evêque-Coadjuteur, assiste également à l'office. Dans les premiers rangs on remarque parmi les personnalités S. Exc. M. Geoffrey C. Allchin, Ministre de Grande-Bretagne, S. Exc. M. Hendrik A. Hooft, Ministre des Pays-Bas, S. Exc. M. Pierre Saffroy, Ministre de France, S. Exc. M. Prosper Poswick, Ministre de Belgique, M. Daniel Gaudin, Chargé d'Affaires, représentant le Ministre des Etats-Unis d'Amérique, S. Exc. M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, M. Victor Bodson, Ministre de la Justice, M. Félix Welter, Président du Conseil d'Etat, MM. Nicolas Margue, J.-P. Rock et Nicolas Rollinger, Députés, M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, MM. Georges Reuter et Lucien Kœnig, Echevins, M. Jules Salentin, Président de la Cour Supérieure de Justice, le Lieutenant-Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major, le Lieutenant-Colonel Joseph Gilson, Chef de la Gendarmerie, le Lieutenant en 1^{er} de Police Arthur Simon, les Chefs des Administrations de l'Etat, ainsi que de nombreuses autres personnalités. A l'issue du service religieux, le cortège se rend à la Place de la Constitution où des couronnes sont déposées devant le Monument du Souvenir par les Présidents des Associations patriotiques, tandis que retentit la « Sonnerie aux Morts » jouée par la Musique du Corps de la Garde grand-ducale. Pour terminer la cérémonie, la Musique de la Garde joue l'hymne national.

12 novembre: Les « Amitiés Françaises » d'Esch-sur-Alzette présentent au Nouveautés-Palace le « Corbeau ou l'Enchanteur de Damas » de Carlo Gozzi, avec le concours du Théâtre National de Belgique.

En présence de M. Victor Bodson, Ministre des Transports, de M. René Logelin, Conseiller de Gouvernement au Ministère de Transports, et de M. J.-P. Musquar, Directeur des C. F. L., on procède à la Gare de Luxembourg à l'essai de deux nouvelles locomotives Diesel-hydrauliques d'une puissance de 450 C. V., dont cinq ont été commandées à Cologne. Le parc des locomotives sera complété encore par d'autres engins modernes actuellement en construction en Belgique.

14 novembre: En présence de M. Victor Bodson, Ministre des Travaux Publics, de Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, et de nombreuses personnalités, a lieu à la Halle d'Exposition de Limpertsberg l'inauguration de l'Exposition d'Urbanisme et d'Aménagement de l'Espace placée sous le haut patronage de M. Victor Bodson, Ministre de la Justice et des Travaux Publics, et de M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques et de la Reconstruction. Cette exposition a été organisée par M. Henri Luja, Chef du Service d'Urbanisme de l'Etat,

en collaboration avec le groupe d'urbanisme « L'Equerre » de Liège, le Comité d'aménagement et du plan d'équipement de la Moselle, sous les auspices de l'Association luxembourgeoise des Ingénieurs et Industriels et de l'Ordre des Architectes luxembourgeois. Après les discours prononcés par M. Henri Luja, Chef du Service d'Urbanisme de l'Etat, par M. Pingusson, au nom de M. Maud'huy, Conseiller général, Président du Comité d'aménagement et du plan d'équipement de la Moselle, ainsi que par M. Parent du Groupement « L'Equerre » de Liège, les personnalités procèdent à une visite guidée de l'exposition.

Les Associations réunies des Ingénieurs, Architectes et Industriels organisent une conférence au local de leur Association au cours de laquelle M. Armand Mergen parle de « La psychologie appliquée à l'industrie ».

A Rodange a lieu l'inauguration d'une exposition avicole placée sous le patronage de la Municipalité de Rodange et de la S. A. Minière et Métallurgique. Plus de 250 sujets sont exposés et une coupe spéciale est mise en compétition.

Dans la salle de l'Hôtel de la Poste à Esch-sur-Alzette, la chorale « Uelzecht » donne un premier concert de la saison d'hiver.

Au Théâtre Municipal de Luxembourg, représentation avec « Les Frères Jacques », dans leur répertoire de la Rose Rouge et du Théâtre Daunou.

La « Typographia » de Luxembourg avec ses 60 exécutants donne dans les salles de l'Hôtel du Commerce à Ettelbruck un grand concert vocal et instrumental, placé sous le patronage du Syndicat d'Initiative d'Ettelbruck, de la Philharmonie grand-ducale et de la Chorale municipale « Lyra ».

- 15 novembre: Sur invitation de l'Association luxembourgeoise pour la reconstruction religieuse du judaïsme, le professeur Henri Baruk de l'Université de Paris, professeur agrégé de neuropsychiatrie à la Faculté de Médecine, médecin en chef de la Maison nationale de Santé, président de la Société d'Histoire de la Médecine hébraïque de Paris et président de la Société des Amis de l'Université de Jérusalem, fait, dans la grande salle des réunions de la nouvelle synagogue, une conférence sur « L'application du Judaïsme devant le monde moderne ».

Pétange inaugure son nouveau Monument aux Morts érigé au milieu du parc municipal à la mémoire des victimes de la Ville de Pétange, tuées ou disparues pendant la dernière guerre.

- 16 novembre: A l'occasion du Centenaire de la naissance d'André Messager, le Grand Théâtre de Nancy présente au Théâtre Municipal de Luxembourg, dans une nouvelle mise en scène, le chef-d'œuvre du compositeur: l'opé-

rette « Véronique », avec le concours de Jacques Jansen du Théâtre National de l'Opéra, Lydia Gérard du Théâtre du Châtelet, Jacqueline Peters, René Bourbon et André Dran, tous trois du Théâtre National de l'Opéra-Comique.

- 17 novembre: Dans le cadre de l'Université Populaire Catholique, Daniel Rops, le célèbre écrivain et historien français, fait une conférence sur « La Bible et l'Histoire ». La conférence a lieu dans la grande salle du « Carrefour » devant un public extrêmement nombreux.

Les Amitiés Françaises d'Echternache organisent une conférence dans la salle des fêtes du Lycée classique où M. Joseph-Emile Muller, Attaché au Musée de l'Etat, parle de « La Peinture française au 19^e siècle ».

- 19 novembre: « Le grand poète belge Emile Verhaeren et son œuvre », tel est le sujet que traite M. René Bruyère, homme de lettres, au cours d'une conférence qui a lieu au Casino des ARBED à Esch-sur-Alzette, organisée par l'Amicale des Belges.

- 21 novembre: Sous les auspices du Cercle des Etudiants d'Ettelbruck M. W. McClean, Secrétaire général de « The World Movement for World Federal Government », parle des buts de ce mouvement lors d'une conférence publique organisée à Ettelbruck.

Les productions théâtrales Georges Herbert présentent au Théâtre Municipal de Luxembourg une des pièces maîtresses de Stève Passeur: « 107 Minutes », pièce en trois actes, avec le concours d'Annie Ducaux, sociétaire de la Comédie-Française, Yves Vincent et Robert Party.

- 22 novembre: A la Place d'Armes a lieu un concert militaire donné par la Musique de la Garde grand-ducale sous la direction du Capitaine Albert Thorn.

Dans le cadre de l'Université Populaire Catholique, le Rév. Père G. Krettels fait une conférence à Luxembourg sur « Le Prêtre dans la Littérature contemporaine ».

- 24 novembre: Sous les auspices des Amitiés Françaises d'Esch-sur-Alzette, M. Frison-Roche présente et commente à l'Ecole Professionnelle d'Esch le film en couleurs « Sur les Traces de Premier de Cordée ».

Au Casino de Luxembourg, M. Alphonse Arend fait une conférence sur « La femme dans la littérature médiévale et contemporaine ».

- 25 novembre: A l'occasion du Bicentenaire de la Mort du grand philosophe anglais Berkeley, la British-Luxembourg Society organise une conférence faite par M. Jules Prussen, professeur à l'Athénée grand-ducal, sur « La philosophie de Berkeley ».

26 novembre: A l'occasion du Thanksgiving Day, l'American-Luxembourg Society offre à ses membres un concert dans le nouvel auditorium de Radio-Luxembourg. Ce concert est donné par l'orchestre de Radio-Luxembourg sous la direction du maître Henri Pensis avec le concours de la cantatrice Miss Mattiwilda Dobbs. Le traditionnel Thanksgiving dinner de l'American-Luxembourg Society est remis à une date ultérieure afin de permettre à S. Exc. M. Wiley T. Buchanan, le nouveau Ministre des Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg, qui y est attendu, de prendre part à cette cérémonie.

Dans le cadre des conférences « Exploration du Monde », M. Roger Frison-Roche commente son film « Sur les Traces de Premier de Cordée ». Cette conférence a eu lieu dans la salle du « Carrefour » en présence de Monseigneur le Grand-Duc héritier et d'un public très nombreux.

L'Association des Amitiés Françaises, Section de Differdange, organise en la salle de l'Hôtel de Ville une grande soirée artistique au cours de laquelle le souvenir de Franz Liszt est évoqué par M. Bernard Gavoty, critique musical du « Figaro », et le pianiste Jacques Dupont, grand prix de Rome. Parmi la très nombreuse assistance on remarque également S. Exc. M. Pierre Saffroy, Ministre de France à Luxembourg.

27 novembre: Au Théâtre Municipal, la « Komödie » de Bâle présente « Dr. Med. Hiob Praetorius », comédie de Kurt Gœtz.

28 novembre: La Chambre des Métiers organise dans la salle des fêtes de la Chambre une conférence au cours de laquelle le Professeur Dr Karl Rössle de l'Université de Munich, Directeur du « Deutsches Handwerks-Institut », parle sur « La nécessité et la possibilité d'une rationalisation de l'artisanat ». Cette conférence inaugure un cycle de conférences que la Commission de Rationalisation organisera sur les sujets de la rationalisation de l'artisanat. De très nombreuses personnalités assistent à cette conférence qui est précédée d'une allocution de M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques.

29 novembre: A Sanem a lieu la consécration solennelle de l'autel de l'église paroissiale, nouvellement restaurée, célébrée par Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur. Vers 11 heures, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, et M. Ernest Wurth, Commissaire de District, arrivent à Sanem pour assister aux diverses cérémonies. L'Administration communale offre ensuite un vin d'honneur aux autorités ainsi qu'aux invités d'honneur. Une messe pontificale solennelle célébrée en l'église paroissiale clôture les festivités de cette journée.

La Fédération des Patrons Forgerons-Serruriers de Luxembourg fête sa fête patronale à Echternach où est célébré un service religieux en la Basilique Saint-Willibrord.

Dans la salle du Café Métropole-Bourse est organisée une exposition philatélique à l'occasion de la Journée du Timbre 1953. Le but de cette journée est de faire connaître aux collectionneurs et à la jeunesse les tendances de la philatélie moderne.

L'Amicale des Belges d'Esch-sur-Alzette et environs organise une séance cinématographique dans la salle du Cinéma Rex, au cours de laquelle sont présentés plusieurs films sur la Belgique, le Congo belge ainsi que le film sur le Mariage princier célébré à Luxembourg, le 9 avril 1953.

A l'occasion du 125^e anniversaire de la mort de Franz Schubert, les Jeunesses Musicales d'Echternach organisent, dans la salle des fêtes du Lycée classique, une séance d'hommage à cet illustre compositeur. Devant un public très nombreux, M. le Professeur Paul Weber fait une conférence sur la vie de Schubert. Le quatuor de Radio-Luxembourg interprète en outre deux œuvres du compositeur.

30 novembre: La saison lyrique est marquée par la présentation du chef-d'œuvre de Claude Debussy « Pelléas et Mélisande », drame lyrique en cinq actes, avec le concours des titulaires au Théâtre National de l'Opéra: Jacques Jansen, Nadine Sautereau, Pierre Savignol, Henry-Bertrand Etcheverry, Geneviève Serre et Rosine Bredy.

Très important.

A partir du prochain numéro, le présent Bulletin portera le titre de "Bulletin de Documentation", qui correspond mieux à sa nature que le titre actuel.

SERVICE INFORMATION ET PRESSE
16, RUE ALBINER
LUXEMBOURG